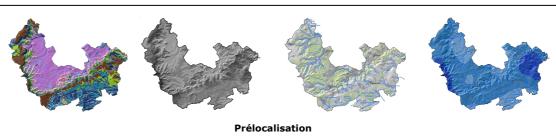
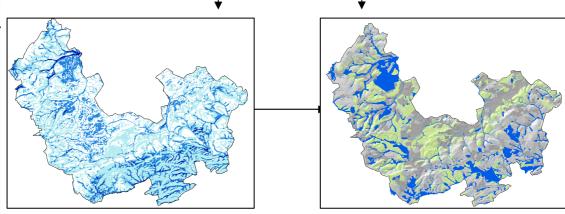
SCoT du Val de Rosselle

Etude pour l'élaboration de l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SCoT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller



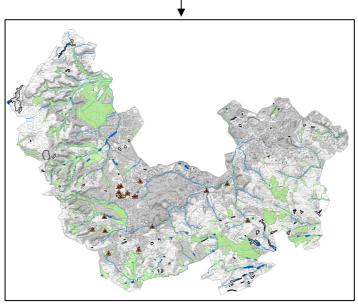






Zones humides effectives

Zones humides potentielles



Zones humides prioritaires

Synthèse des résultats

ASC ONT CONSULTANTS

Document validé le 29 juin 2012

Conte	xte de l'étude	4
PART	IE 1 - Exploitation des données existantes	5
1.	Données utilisées pour la prélocalisation des zones humides	•
2.	Données d'inventaires menés antérieurement ou parallèlement à l'étude	6
PART	IE 2 - Prélocalisation des zones humides	8
1.	Prélocalisation des zones humides	9
2.	Résultats de la prélocalisation	9
3.	Limites du modèle	11
PART	IE 3 - Résultats de l'inventaire des zones humides	12
1.	Expertise des zones humides	13
2.	Résultat de l'inventaire terrain – Inventaire des zones humides	13
2.		13
2.2	T	15
	2.2.1 Typologies les plus représentées	15
	2.2.2 Caractéristiques hydrauliques 2.2.2 Etat des lieux du patrimoire poturel	16
	2.2.3 Etat des lieux du patrimoine naturel2.2.4 Activités et usages	1 <i>6</i> 18
2.3	E Company of the Comp	18
2.4	<u> </u>	18
3.	Résultat de l'inventaire terrain – Inventaire des plans d'eau	19
3.	=	19
3.2		21
3.3	1 1	22
3.4		22
PART	IE 4 - Hiérarchisation des zones humides	24
1.	Zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau	26
1	Enjeux hydrauliques sur le territoire	26
	1.1.1 Enjeu « alimentation en eau potable »	26
	1.1.2 Enjeu « qualité de l'eau » 1.1.3 Enjeu « inondation »	26 27
1.2	3	28
1.3		28
1.4		29
2.	Zones humides prioritaires pour la biodiversité	30
2.1		30
	2.1.1 Enjeu « biodiversité »	30
	2.1.2 Enjeu « usages récréatifs »	30
2.2	J & 1	31
2.3 2.4	U 1	31 32
3.	Zones humides prioritaires dégradées	32
4.	Synthèse	33
	entropy of the second control of the second	
PART	IE 5 - Détermination des zones humides disparues	37
1.	Détermination des zones humides disparues	38

Tables des annexes



Le rapport qui suit présente l'ensemble des résultats obtenus pour chaque phase de l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SCoT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller.

- Partie 1, présente les éléments de bibliographie qui ont été utilisés lors de l'inventaire des zones humides
- Partie 2, présente les résultats obtenus suite à la phase de prélocalisation des zones humides.
- Partie 3, concerne les résultats de l'inventaire terrain.
- Partie 4, précise les résultats de la hiérarchisation des zones humides.
- Partie 5, précise les résultats de la phase de détermination des zones humides disparues.
- Partie 6, présente les résultats de la phase de détermination des zones humides futures.



Contexte de l'étude

L'exploitation du charbon de l'Est Mosellan débuta au cours du XIX^{ème} siècle et pris fin en 2004. L'exploitation des mines a engendré des impacts sur les milieux naturels. Des affaissements ont ainsi localement affecté certains espaces naturels. La mise en œuvre d'importants pompages d'exhaure et le développement d'activités industrielles connexes à la mine ont induit des modifications profondes de l'environnement, et en particulier des milieux aquatiques.

La cessation des activités minières s'est accompagnée de l'arrêt des exhaures en 2006 entrainant, d'une part l'ennoyage des galeries, et d'autre part une diminution du débit de certains tronçons de cours d'eau avec un assèchement des milieux humides.

La remontée générale de la nappe aura une incidence sur la préservation des zones humides. Ce phénomène provoquera un accroissement de la réserve en eau des sols et une possible apparition de nouvelles zones humides.

Le Syndicat mixte de cohérence du Val de Rosselle a été créé en 2004. Il réunit 4 intercommunalités de Moselle-Est couvrant ainsi 47 communes. Il oriente l'évolution du territoire dans la perspective du développement durable.

Le périmètre de l'étude concerne ainsi les communes du SCoT du Val de Rosselle et les communes concernées par la problématique « eaux superficielles » du SAGE du Bassin Houiller, soit 59 communes réparties sur 475 km².

Le but de cette étude globale est de disposer d'un *inventaire le plus exhaustif* possible et précis des zones humides sur le territoire du SAGE. Cet inventaire permettra également de définir les zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau, qui seront inscrites dans le SAGE et feront l'objet de règles spécifiques.

Une analyse des données anciennes permettra d'établir un état des lieux de la perte de milieux humides sur le territoire.

Une synthèse bibliographique permettra de déterminer les secteurs concernés par la **remontée de la nappe**.

Les milieux humides rendent à l'Homme des services inestimables pour la protection de ses biens (lutte contre les inondations), des réserves en eau (fonction d'épuration de l'eau pouvant être utilisée pour l'alimentation en eau potable) et des mécanismes écologiques nécessaires à l'équilibre des espèces (faune et flore particulières). Leur préservation est indispensable tant d'un point de vue environnemental qu'humain.

PARTIE 1

Exploitation des données existantes

1. Données utilisées pour la prélocalisation des zones humides

Altitudes : Modèle Numérique de Terrain BD Topo (IGN), grille raster au pas de 25 m.

Réseau hydrographique: Tronçons hydrographiques de la BD Carthage, couche vectorielle de polylignes exploitable jusqu'au 1/25 000, et ponctuellement tronçons hydrographiques BDTopo, couche vectorielle de polylignes issue de la numérisation de la carte IGN 1/25 000.

Géologie : Géologie, couche vectorielle de polygones issue de la numérisation de la carte du BRGM au 1/50 000.

Pluviométrie : base AURELHY de Météo France, grille raster au pas de 1 km (normales climatiques sur une durée de 30 ans interpolée en une matrice continue).

Occupation du sol : base Corine Land Cover 2006 couche vectorielle de polygones utilisable au 1/100 000, et BDOrtho de l'IGN, couche raster image des photographies aériennes orthorectifiées de 2004.

Fond de plan: IGN Scan25, couche raster image de la carte IGN au 1/25 000, à la résolution de 2,5 m.

2. Données d'inventaires menés antérieurement ou parallèlement à l'étude

Synthèse des inventaires des zones humides remarquables du bassin Rhin-Meuse, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, regroupant notamment l'ensemble des données sur les Espaces Naturels Sensibles des Conseils Généraux.

Zones humides d'après Corine Land Cover 2006, extraction des occupations du sol caractéristiques des milieux humides (marais intérieurs, plans d'eau).

Recensement des éléments surfaciques, de la BD Carthage, regroupant les zones couvertes d'eau douce permanente ou non permanente.

Zone humides d'après la carte IGN, inventaire de l'ensemble des pictogrammes « zone humide » présents sur le territoire d'étude.

Zones humides issues des cartes d'Etat-major, carte générale de la France réalisée par les officiers du corps d'Etat-major au XIXème siècle.

Le nombre de zones humides inventoriées antérieurement à l'étude s'élève à 325. Attention 325 entités ont été extraites des données antérieures. Ces données peuvent se recouper (deux entités issues de deux inventaires différents peuvent concerner une seule et même zone humide), le nombre de zones humides identifiées après terrain peut donc être inférieur à 325. On peut ajouter à cela, 42 points « zone humide » issus de l'analyse de la carte IGN du secteur (avec recouvrement avec les zones humides inventoriées).

L'ensemble des zones humides issues de ces inventaires a été pris en compte lors de la prospection terrain.

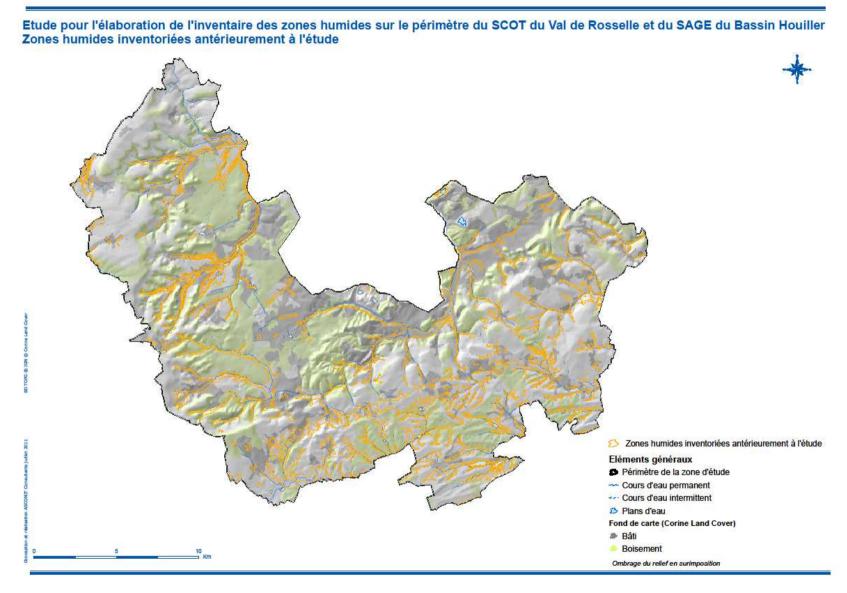


Figure 1 : Zones humides inventoriées antérieurement à l'étude

ASCONIT Consultants – Juin 2012

PARTIE 2

Prélocalisation des zones humides

1. Prélocalisation des zones humides

Cette première phase d'analyse du territoire a permis de déterminer les secteurs présentant les conditions les plus favorables à la présence de zones humides. Les résultats ont permis d'orienter la phase de prospection.

Quatre facteurs descriptifs du territoire ont été combinés afin d'aboutir à une cartographie des zones potentiellement humides : la géologie, la densité du réseau hydrographique, la pluviométrie et la topographie.

Cf Rapport « Guide méthodologique » - Partie 2 - Méthodologie de prélocalisation des zones humides, p.8-21, Asconit Consultants, 2012

2. Résultats de la prélocalisation

La méthodologie de prélocalisation des zones humides a permis de classer le territoire en quatre classes : « très faible probabilité de zone humide », « faible probabilité de zone humide », « forte probabilité de zone humide ».

A l'issue de cette phase, 20% du territoire est considéré comme favorable à la présence de zones humides (probabilités moyenne et forte). Mais ces valeurs ne tiennent pas compte de l'occupation du sol.

Sur les 367 zones humides inventoriées antérieurement à l'étude, 326 contiennent une ou plusieurs cellules avec un potentiel zone humide fort ou moyen. **90 % des zones humides** inventoriées antérieurement à l'étude sont ainsi présentes sur des secteurs à potentiel élevé et très élevé.

L'inventaire terrain a apporté une attention particulière à ces secteurs, mais la totalité du territoire a été prospecté de manière à améliorer la qualité de l'inventaire.

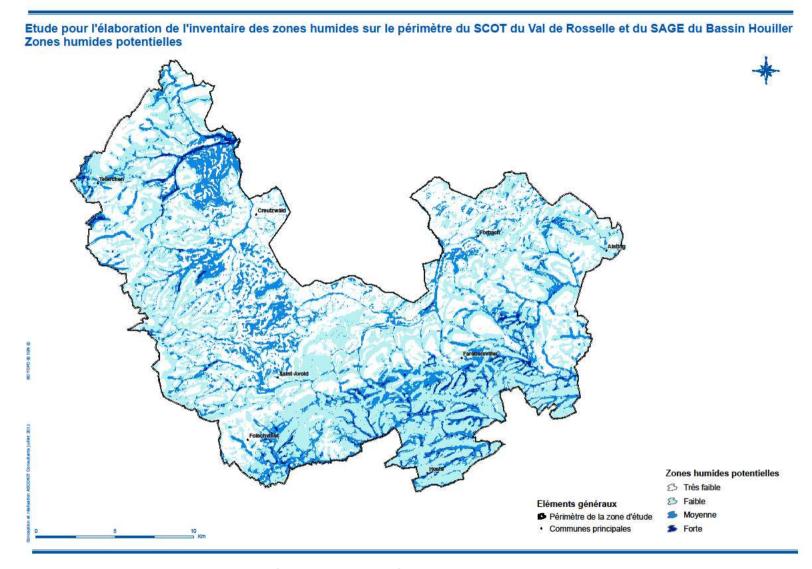


Figure 2 : Résultats de la prélocalisation des zones humides

ASCONIT Consultants – Juin 2012

3. Limites du modèle

Il est important d'évaluer l'efficacité de la méthode utilisée afin d'en dégager les limites et si possible d'y apporter des améliorations.

Le tableau qui suit présente les pourcentages de surfaces humides répertoriées sur chaque potentiel (très faible, faible, moyen, fort).

	% (en surface humide)
Potentiel fort	8
Potentiel moyen	47
Potentiel faible	34
Potentiel très faible	11

Plus de la moitié (55%) de la *surface humide* est présente sur un pixel en potentiel fort ou moyen.

A noter que le travail a également été effectué en terme de *nombre* de zones humides présentant au moins un pixel en potentiel fort ou moyen. La totalité des zones humides se trouve dans ce cas de figure.

Un travail sur les pondérations utilisées lors de la méthodologie de prélocalisation permettrait d'améliorer l'efficacité du modèle.

PARTIE 3

Résultats de l'inventaire des zones humides

1. Expertise des zones humides

A l'issue de la phase de prélocalisation des zones humides, une session de terrain a été organisée de mai à septembre 2011 dans le but d'identifier les zones humides de plus de $100m^2$ présentes sur le territoire du Bassin Houiller. Seule la commune de Saint-Avold, dont l'inventaire des zones humides a été effectué par le bureau d'études Ecolor, n'a pas été prospectée. Les résultats ont été traités et intégrés de la même manière que les zones humides prospectées dans le cadre de l'étude (intégration dans la base de données, cartographie, fiches descriptives).

Chaque zone humide fut délimitée en fonction de la présence de **végétation ou de sol** caractéristique des milieux humides (cf **« Atlas cartographique – Inventaire des zones humides et hiérarchisation »**). La caractérisation de ces zones humides d'après le Tronc Commun National a aboutit à l'édition de fiches descriptives des zones humides identifiées (cf **« Fiches descriptives des zones humides »**). Les plans d'eau du territoire ont également fait l'objet d'une description plus sommaire (cf **« Fiches descriptives des plans d'eau »**).

La méthodologie précise de l'inventaire terrain et la méthodologie d'attribution des critères des fiches zones humides et plans d'eau sont disponibles dans le rapport suivant : « Guide méthodologique » - Partie 3 - Prospection de terrain et Partie 4 - Méthodologie d'attribution des critères des fiches zones humides et plans d'eau, p.22-44, Asconit Consultants, 2012.

Attention, l'inventaire réalisé s'est voulu le plus exhaustif possible mais le bureau d'étude n'assure pas une exhaustivité totale sur le territoire. La surface minimale de délimitation (100m²) présente un biais à l'atteinte de l'exhaustivité. Toute zone humide présente sur le territoire mais non inventoriée dans le cadre de cette étude reste cependant soumise à la législation actuelle.

2. Résultat de l'inventaire terrain – Inventaire des zones humides

Cf Annexe 1 : Eléments de statistiques - Inventaire des zones humides Nb : Les critères descriptifs des zones humides peuvent donner plusieurs valeurs. La somme des pourcentages n'est donc pas nécessairement égale à 100%.

2.1 Renseignements généraux

L'inventaire terrain a permis de mettre en évidence 225 zones humides sur la totalité du territoire prospecté. Ces zones humides présentent des superficies allant de 264m² à 1759 ha pour un total de 7009 ha de surface humide, soit 15,7% de la superficie du territoire.

Les zones humides se répartissent majoritairement en périphérie du coeur de la nappe des Grès du Trias inférieur (cœur de la nappe : communes de Betting-les-Saint-Avold, Freyming-Merlebach, Hombourg-Haut, L'Hôpital et Saint-Avold), notamment du à une forte imperméabilisation de ce secteur au dessus de la nappe.

Cette tendance devrait évoluer dans le futur suite à l'arrêt des exhaures minières et à la remontée de la nappe. (cf **Partie 6 – Détermination des zones humides futures** du présent rapport).

Les zones humides répertoriées sont morcelées par l'urbanisation et l'industrialisation du secteur d'étude. Les espaces non imperméabilisés humides correspondent au réseau hydrographique.

Etude pour l'élaboration de l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SCOT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller

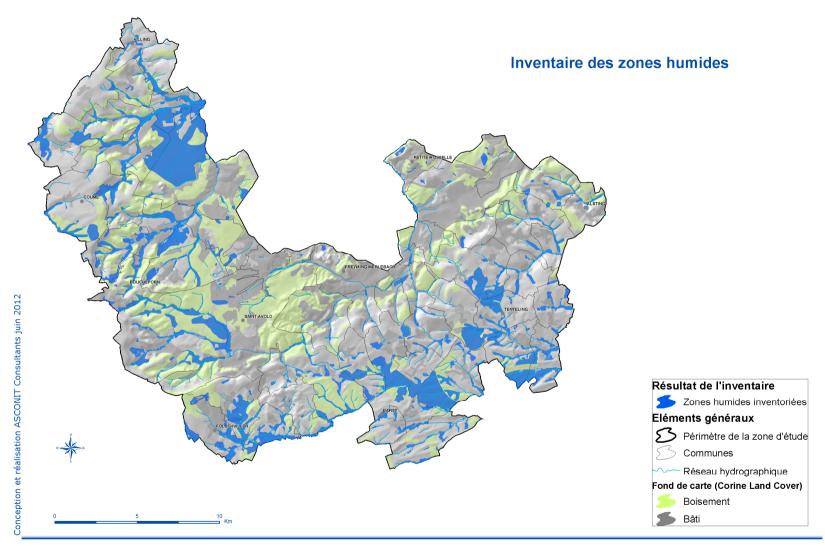


Figure 3 : Résultat de l'inventaire des zones humides

Asconit Consultants – Juin 2012

La majorité de la surface humide est concernée par le bassin versant de la Bisten (60%) ou de la Nied allemande (55%). De nombreuses zones humides sont également présentes dans les vallées de la Sarre et de la Rosselle (avec respectivement 22% et 20% de la surface humide répertoriée).

Le bassin versant souterrain le plus humide correspond aux Grès du Trias inférieur de Sarre (substrat imperméable) avec 50% de la surface humide inventoriée, viennent ensuite les Grès à roseaux/dolomies du Keuper de Lorraine Nord (43% de la surface humide). Cette configuration est justifiée par le caractère imperméable de ce type de roche (roche constituée de grains de sable agglomérés grâce à du ciment).

2.2 <u>Description des zones humides inventoriées</u>

2.2.1 Typologies les plus représentées

La quasi-totalité de la surface humide inventoriée correspond à des typologies en bordure de cours d'eau et plaine alluviale (94%), viennent ensuite des zones humides en bordure de plans d'eau (11%) et des zones humides ponctuelles non associées au réseau d'eau superficiel (4%).

Les zones humides sont essentiellement des prairies inondables (65%) ou des forêts inondables (22%) par le réseau d'eau superficiel ou par les nappes.

Les habitats Corine Biotope (référentiel européen de description des habitats) sont majoritairement de 3 types :

Prairie humide eutrophe (37.2)
déséquilibrée par un surcroît de
nitrates par exemple (prairies
riches, secteurs de stationnement
du bétail...). Elles sont inondées au
moins en hiver ou se trouvent dans
des zones où la nappe d'eau

ZH_095 à Seingbouse



Formation riveraine de Saules (44.1): fourrés et bosquets d'arbustes hygrophiles en bordure d'étangs et de cours d'eau. La strate arbustive est nettement dominante

ce qui provoque un ombrage important et donc un recouvrement herbacé souvent fragmentaire et la plupart du temps peu diversifié.



ZH_174 à Diesen

affleure.

- Communautés à Reine des Prés et communautés associées (37.1) : Prairies humides de hautes herbes dominées par la Reine des prés (Filipendula ulmaria) et mégaphorbiaies (Filipendula ulmaria, Angelica sylvestris) colonisant

des prairies humides et des pâturages, après une plus ou moins longue interruption du fauchage ou du pâturage.



ZH_156 (commune non déterminée)

2.2.2 Caractéristiques hydrauliques

La majorité de la surface humide inventoriée est régulièrement submergée lors des épisodes de crues hivernales (73%). Seul 3% de la surface humide ne présente aucune trace de submersion.

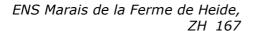
Les zones humides sont essentiellement alimentées par des cours d'eau permanents ou temporaires (95% de la surface humide). Les autres zones humides sont soit connectées à la nappe (présence de source avérée d'après l'IGN-Scan25, 9%), soit potentiellement alimentées par les nappes, les précipitations ou le ruissellement (4%). Il est difficile d'évaluer la réelle connexion d'une zone humide à une nappe, c'est pourquoi cette connexion fut automatiquement affiliée aux deux autres (précipitation et ruissellement). A noter que certaines zones humides sont également alimentées par des plans d'eau (et donc indirectement par la nappe). Elles représentent 15% de la surface humide inventoriée.

Le type de connexion de la zone humide avec sa source d'alimentation joue également un rôle dans la capacité de la zone humide à assurer ses fonctions hydrauliques (étalement des crues, soutien d'étiage, épuration...). La quasi-totalité de la surface humide répertoriée est directement traversée par un flux d'eau superficielle (93%). Trois pourcent de la surface humide présente une connexion à un flux d'eau superficielle mais par diffusion de l'eau dans les premiers horizons du sol, ou lors des crues hivernales (la zone humide est située à proximité du flux d'eau mais n'est pas traversée par celui-ci). La surface humide restante concerne les zones humides non connectées à un cours d'eau mais probablement à une masse d'eau souterraine (4%).

2.2.3 Etat des lieux du patrimoine naturel

Certaines zones humides appartiennent à des zones d'intérêt réglementées ou non : 58% de la surface humide est classée en Espace Naturel Sensible (ceci est du principalement aux zones humides ZH_156 et ZH_167 , représentant à elles seules 33% de la superficie humide et concernées par les ENS Marais de Flack et de Bibling, Marais de la Bisten et Marais de la Ferme de Heide), 39% en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (incluant également les ZH_156 et ZH_167) et 26% en site Natura 2000 (incluant ZH_156).

Certaines zones humides pouvant être concernées par plusieurs inventaires, c'est au total 60% de la surface humide qui est concernée par au moins un site d'intérêt.





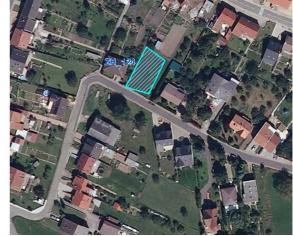


ZNIEFF, Marais de teterchen ZH 162

Soixante-huit zones humides sont concernées par la présence d'habitats issus de la Directive Habitat-Faune-Flore déterminant les habitats d'intérêt communautaire (58% de la superficie humide). Cent soixante zones humides sont concernées par la présence d'un habitat déterminant des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique qui permettrait un classement possible de ces zones en ZNIEFF (85% de la superficie humide). Le classement en ZNIEFF dépend de la présence d'autres espèces déterminantes des ZNIEFF.

Ces caractéristiques confèrent aux zones humides du territoire un intérêt environnemental particulier.

Cependant trois pourcent de la surface humide inventoriée est totalement déconnecté des milieux naturels environnants.



Continuité écologique rompue, ZH_124 à Spicheren

2.2.4 Activités et usages

Les zones humides présentes sur le territoire du Bassin Houiller sont essentiellement concernées par des activités d'agriculture et de pastoralisme (53% de la surface humide), de sylviculture (28%) ou d'urbanisation (14%). D'autres activités comme la présence d'infrastructures linéaires peuvent également influencer l'évolution de ces milieux.

La principale valeur socio-économique des zones humides répertoriées réside donc dans la production agricole et sylvicole (94% de la surface humide). D'autres sites présentent un intérêt paysager ou une valeur scientifique.

2.3 Contexte réglementaire

Plus de la moitié de la surface humide (59%) présente au moins une mesure de protection des espaces. Les Espaces Naturels Sensibles sont les plus présents sur le territoire avec 57% de la superficie humide concernée. Le territoire compte également des sites Natura 2000 et des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. 34% de la surface humide est également concerné par au moins un site acquis par le Conservatoire des Sites Lorrains.

Une grande partie de la surface humide (88%) est concernée par un Plan de Prévention du Risque d'Inondation. Un quart est également concerné par un périmètre de protection de captage.

La quasi-totalité n'est concernée par aucun instrument contractuel et financier (99%).

2.4 Evaluation des sites

Seize zones humides présentent un fonctionnement hydraulique dégradé à très dégradé, révélateur d'une présence impactante de l'Homme au sein de la zone humide (dépôt de gravats, imperméabilisation...). Ces zones humides représentent 8% de la surface humide inventoriée.



Zone humide dégradée par l'urbanisation et la mise en culture, ZH_187 à Valmont

Ainsi 90% de la surface humide inventoriée est menacée par des activités anthropiques. Ces menaces sont majoritairement potentielles (intensification des pratiques agricoles et sylvicoles, extension de lotissements ou de zones commerciales) mais certaines sont avérées et ont déjà des conséquences visibles.

Les zones humides présentes sur le territoire du Bassin Houiller sont majoritairement dans un état satisfaisant. Ces zones sont globalement fonctionnelles et rendent de nombreux services aux riverains (écrêtement des crues évitant les inondations à l'aval, recharge des nappes atténuant le stress hydrique des nappes souterraines, épuration de l'eau...). Elles représentent également un intérêt paysager certain grâce au développement d'aménagements autour des Espaces Naturels Sensibles du territoire. Il est donc important de préserver ces zones afin de permettre le maintien de leurs fonctions.

Les zones humides dégradées doivent quant à elle faire l'objet d'une attention particulière dans le but d'éviter une aggravation de la situation. Des mesures pourraient être mises en place afin de restaurer leurs fonctionnalités.

3. Résultat de l'inventaire terrain – Inventaire des plans d'eau

Cf Annexe 2 : Eléments de statistiques - Inventaire des plans d'eau

3.1 Renseignements généraux

L'étude a permis de déterminer la présence de 284 plans d'eau sur l'ensemble du territoire. Ce résultat représente 238 ha d'étendue d'eau permanente soit 0,5% du secteur étudié.

Les plans d'eau répertoriés ont fait l'objet d'une description permettant d'établir leurs caractéristiques principales.

Etude pour l'élaboration de l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SCOT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller

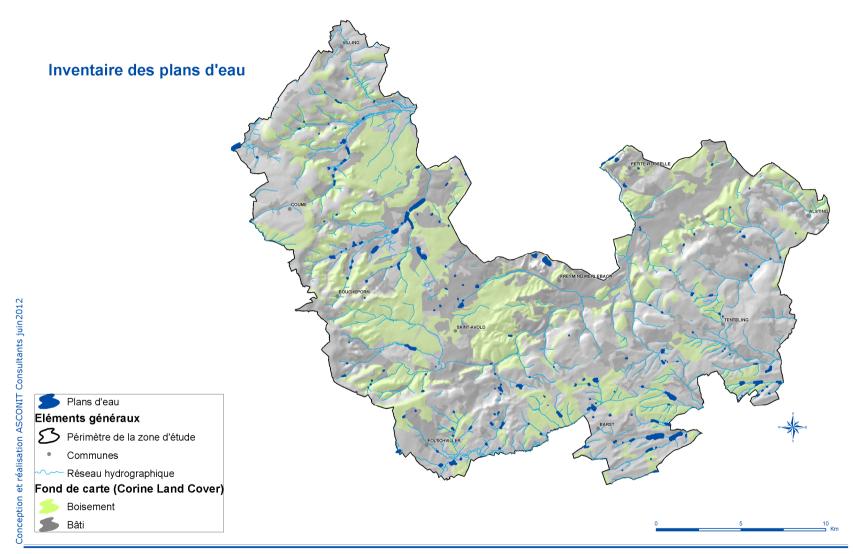


Figure 4 : Résultat de l'inventaire des plans d'eau

Asconit Consultants – Juin 2012

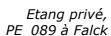
De la même manière que pour les zones humides, la majorité des plans d'eau caractérisés se situent sur les bassins versants de la Bisten (30%) puis de la Rosselle (23%), de la Nied (21%) et de la Sarre (16%) et 87% sur un substrat géologique imperméable (Grès à roseaux/dolomies du Keuper de Lorraine Nord et Grès du Trias inférieur).

3.2 <u>Description des plans d'eau inventoriés</u>

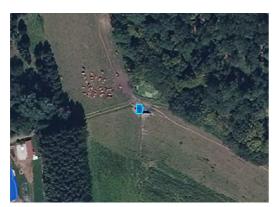
La majorité des plans d'eau décrits (80%) sont des étangs publics ou privés. Il s'agit ensuite de bassins de rétention (14%), de plans d'eau agricoles (3%) ou de mares forestières (3%).



Bassin de rétention, PE_051 à Behren-les-Forbach







Plan d'eau agricole, PE_162 à Macheren

Ces plans d'eau sont majoritairement alimentés par des cours d'eau, en dérivation ou en série (57%).

De nombreux plans d'eau sont également alimentés par des nappes ou par ruissellement (29%). La connexion à une nappe d'eau souterraine étant difficile à établir sur le terrain, le critère de ruissellement a automatiquement été affilié à cette valeur.

3.3 <u>Usage et gestion</u>

Deux usages majoritaires ont été relevés sur le terrain :

- les plans d'eau à but d'agrément : petits étangs privés pour la pêche et les loisirs, ils représentent 79% des plans d'eau,
- les plans d'eau permettant la rétention des eaux usées, industrielles ou de ruissellement (17%),

Les autres plans d'eau sont concernés par l'épuration ou l'alimentation de la faune. La totalité de ces plans d'eau a un impact potentiel direct ou indirect, ponctuel ou continu sur les milieux aquatiques superficiels.

3.4 Milieu naturel

La végétation rivulaire en bordure de plan d'eau, comme en bordure de cours d'eau, présente un aspect positif sur la stabilité et le bon fonctionnement du milieu aquatique. Les berges sont ainsi stables et l'apport de matières par érosion est limité, la qualité du milieu se voit améliorée.

Presque la moitié des plans d'eau répertoriés n'a pas pu faire l'objet d'une description du milieu naturel. La cause majeure est le manque d'accès aux berges des plans d'eau. Les plans d'eau qui ont pu être caractérisés (53%) sont bien souvent marqués par une absence de végétation rivulaire et de cordon d'hélophytes, sources d'habitat et de support pour les populations animales (insectes et oiseaux).



Plan d'eau avec cordon d'hélophytes, PE_023 à Lachambre



Plan d'eau avec végétation rivulaire, PE_096 à Creutzwald



Plan d'eau sans végétation rivulaire ni cordon d'hélophytes, PE_042 à Farschviller

Les plans d'eau sont omniprésents sur le territoire du Bassin Houiller. Il est important de rappeler que ces étendues d'eau permanentes ont en grande majorité été créées par l'Homme. Ces entités ne sont pas sans conséquences sur la qualité du milieu aquatique récepteur. Elles sont à l'origine d'un ralentissement de l'écoulement de l'eau, d'une modification de la qualité physico-chimique du cours d'eau et contribuent à la banalisation des habitats et des populations présentes.

Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle – Etude pour l'élaboration de l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SCoT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller Synthèse des résultats

PARTIE 4

Hiérarchisation des zones humides

L'objectif de la hiérarchisation est de mettre en avant des zones humides prioritaires, fonctionnelles et présentant un intérêt pour la gestion de l'eau, dans le but d'assurer leur protection et/ou leur restauration.

Cette méthodologie se base sur la détermination d'enjeux sur le territoire et de fonctionnalité des zones humides.

Les zones humides prioritaires **pour la gestion de l'eau** sont mises en évidence au moyen du filtre n°1.

L'application du filtre n°2 va permettre de faire ressortir les zones humides prioritaires **pour la biodiversité ou pour les loisirs**.

Le dernier filtre permet de mettre en avant des **zones humides dégradées** caractérisées sur le terrain comme possédant un fonctionnement hydraulique dégradé ou très dégradé.

La méthodologie de hiérarchisation s'applique aux 225 zones humides répertoriées sur le territoire du Bassin Houiller.

La méthodologie précise est développée dans le rapport « Guide méthodologique » - Partie 5 – Méthodologie de hiérarchisation des zones humides, p.45-65, Asconit Consultants, 2012.

Les résultats de la hiérarchisation sont visibles dans le document « **Atlas** cartographique – **Inventaire des zones humides et hiérarchisation** »

1. Zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau

1.1 Enjeux hydrauliques sur le territoire

Le filtre n°1 permet de caractériser les **enjeux hydrauliques** du SAGE du Bassin Houiller. Ce filtre s'applique aux 225 zones humides associées à la hiérarchisation.

Trois enjeux sont ainsi représentés :

- Enjeu alimentation en eau potable
- Enjeu qualité de l'eau
- Enjeu inondation

Ces enjeux sont définis à partir d'éléments d'évaluation issus principalement des documents du SAGE. La combinaison de ces éléments permet d'établir des cartographies sur l'ensemble du territoire. L'objectif est de mettre en avant les zones humides localisées sur des secteurs présentant un enjeu particulier.

Les cartographies des enjeux sont présentées en Annexe du document.

Cf. Annexe 3 : Cartographie des enjeux

1.1.1 Enjeu « alimentation en eau potable »

La cartographie de l'enjeu « alimentation en eau potable » permet de discerner les secteurs sensibles où la présence de zones humides permet l'amélioration de la qualité et la préservation de la ressource en eau.

Enjeu alimentation en eau potable	Pourcentage du territoire concerné
Très faible	20
Faible	41
Moyen	33
Fort	6

Plus de 40% du territoire est concerné par un enjeu moyen ou fort en terme d'alimentation en eau potable. Ces secteurs d'intérêt sont en relation avec la présence de périmètres de protection de captages.

1.1.2 Enjeu « qualité de l'eau »

La cartographie de l'enjeu « qualité de l'eau » permet de discerner les secteurs sensibles où la présence de zones humides permet une épuration naturelle des eaux.

Enjeu qualité de l'eau	Pourcentage du territoire concerné
Très faible	0,5
Faible	6
Moyen	43
Fort	50.5

La taille importante des masses d'eau souterraines et superficielles et leurs valeurs identiques (masse d'eau superficielle en mauvais état ou masse d'eau souterraine inférieure au bon état) homogénéisent les résultats sur l'ensemble du territoire. La quasi-totalité du territoire (93,5%) présente un enjeu moyen ou fort.

1.1.3 Enjeu « inondation »

La cartographie de l'enjeu « inondation » permet de discerner les secteurs sensibles où la présence de zones humides va permettre une atténuation et une désynchronisation des pics de crue à l'aval.

Enjeu inondation	Pourcentage du territoire concerné
Très faible	28
Faible	46
Moyen	20
Fort	5

Un quart du territoire est concerné par des inondations fréquentes. Il s'agit essentiellement de la vallée de la Rosselle.

1.2 <u>Présence de zones humides sur des secteurs à enjeux pour la gestion de l'eau</u>

La superposition des contours des zones humides avec les différents enjeux déterminés précédemment donne les résultats suivants :

Enjeu		Nombre de zones humides concernées	Pourcentage de zones humides	Superficie humide (ha)
	Très faible	19	8	323
Alimentation en eau	Faible	96	43	2747
potable	Moyen	70	31	763
	Fort	40	18	3559
	Très faible	0	0	0
Qualité de l'eau	Faible	5	2	125
Quante de l'eau	Moyen	55	24	1054
	Fort	165	74	6213
	Très faible	42	19	492
Inondation	Faible	89	39	2292
Inondation	Moyen	62	28	1563
	Fort	32	14	3045

Les zones humides inventoriées se situent majoritairement sur des secteurs à enjeux « qualité de l'eau » (98% des zones humides sont concernées par un enjeu moyen ou fort).

La moitié des zones humides se situe sur des secteurs à enjeu « alimentation en eau potable ». Quarante pourcent sont concernées par l'enjeu « inondation ».

On estime qu'entre 58% et 98% de la superficie humide répertoriée se situe sur au moins un secteur à enjeu hydraulique.

1.3 Fonctionnalité hydraulique des zones humides

Une zone humide localisée sur un secteur à fort enjeu hydraulique n'aura d'intérêt que si elle présente une fonctionnalité hydraulique importante.

Cette fonctionnalité a été déterminée pour chaque zone humide au moyen de critères issus de la phase terrain (pente et surface de la zone humide, densité de zones humides au sein d'une masse d'eau superficielle, connexion à un réseau superficiel ou souterrain, interconnexion entre les zones humides, position dans le bassin versant).

La combinaison de ces éléments permet d'effectuer un classement des zones humides d'une très faible fonctionnalité à une forte fonctionnalité.

Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle – Etude pour l'élaboration de l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SCoT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller Synthèse des résultats

Fonctionnalité hydraulique	Nombre de zones humides	Pourcentage de zones humides	Superficie humide (ha)
Très faible (note 1)	9	4	2
Faible (note 2)	57	25	170
Moyenne (note 3)	121	54	4652
Forte (note 4)	38	17	2568

Le nombre de zones humides présentant une fonctionnalité hydraulique moyenne ou forte s'élève à 159, soit 71% des zones humides inventoriées.

Ainsi plus des deux tiers des zones humides sont susceptibles d'être identifiées comme prioritaires pour la gestion de l'eau (si le territoire sur lesquelles elles se trouvent présente au moins un enjeu fort). Ces entités représentent 98% de la superficie humide.

1.4 Hiérarchisation des zones humides

Cf. Annexe 4 : Notes d'enjeux et de fonctions de chaque zone humide

La superposition des **enjeux moyen/fort** et des zones humides présentant une **fonctionnalité hydraulique moyenne ou forte** permet de déterminer les zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau.

Le territoire du Bassin Houiller dénombre 130 zones humides fonctionnelles localisées sur des secteurs à enjeu hydraulique moyen ou fort. 58 % des zones humides sont donc jugées prioritaires pour la gestion de l'eau, ce qui représente 91% de la superficie humide associée à la hiérarchisation.

La répartition de ces zones humides prioritaires par enjeu est la suivante :

Enjeu	Nombre total de zones humides prioritaires	Pourcentage de zones humides concernées	Superficie humide (ha)
Alimentation en eau potable	41	18	3852
Qualité de l'eau	128	57	6659
Inondation	31	14	3413

Près de 60% des zones humides sont prioritaires pour l'enjeu « qualité de l'eau ». Ces zones humides prioritaires représentent 90% de la superficie humide du territoire.

Moins de 20% des zones humides sont concernées par les enjeux « alimentation en eau potable » et « inondation ».

La liste des zones humides prioritaires est présentée en annexe.

Annexe 5 : Liste des zones humides prioritaires

2. Zones humides prioritaires pour la biodiversité

2.1 <u>Enjeu écologique et récréatif sur le territoire</u>

Le filtre n°2 regroupe les enjeux « **biodiversité** » et « **usages récréatifs** » du SAGE. Ce filtre s'applique aux 225 zones humides identifiées sur le territoire.

De la même manière que pour les enjeux hydrauliques, ces enjeux peuvent être définis au moyen d'éléments d'évaluation.

Cf. Annexe 3 : Cartographie des enjeux

2.1.1 Enjeu « biodiversité »

La cartographie de l'enjeu « biodiversité » permet de discerner les secteurs où la présence d'une biodiversité intéressante est avérée.

Enjeu biodiversité	Pourcentage du territoire concerné
Très faible	76
Faible	2
Moyen	2
Fort	22

Plus de 20% du territoire est concerné par la présence d'espèces protégées. La majeure partie du territoire (76%) n'est concernée par aucun inventaire.

2.1.2 Enjeu « usages récréatifs »

La cartographie de l'enjeu « usages récréatifs » permet de discerner les secteurs où des enjeux récréatifs sont avérés sur le territoire.

Enjeu biodiversité	Pourcentage du territoire concerné
Très faible	98
Faible	0
Moyen	0
Fort	2

Seul 2% du territoire est concerné par un enjeu récréatif.

2.2 <u>Présence de zones humides sur des secteurs à enjeu</u> écologique ou récréatif

La superposition des contours des zones humides avec les enjeux « biodiversité » et « usages récréatifs » déterminés précédemment donne les résultats suivants :

Enjeu		Nombre de zones humides concernées	Pourcentage de zones humides	Superficie humide (ha)
	Très faible	131	58	1194
Biodiversité	Faible	0	0	0
biodiversite	Moyen	4	2	156
	Fort	90	40	6042
	Très faible	205	91	6387
Usages récréatifs	Faible	0	0	0
	Moyen	0	0	0
	Fort	20	9	1005

Plus d'un tiers des zones humides recensées sont concernées par un enjeu biodiversité important. Il est important de noter que d'autres zones humides présentent certainement une biodiversité intéressante, mais un manque de données ne permet pas de les identifier.

Moins de 10% des zones humides sont concernées par un enjeu récréatif.

2.3 <u>Fonctionnalité écologique et récréative des zones humides</u>

Une zone humide localisée sur un secteur à fort enjeu biodiversité n'aura d'intérêt que si elle présente une fonctionnalité écologique importante.

Cette fonctionnalité a été déterminée pour chaque zone humide au moyen de critères issus de la phase terrain (continuité écologique de la zone humide avec les milieux naturels environnants, présence d'habitats déterminant des ZNIEFF).

Une zone humide n'aura un intérêt récréatif que si elle est située à proximité d'un site à enjeu récréatif.

La combinaison de ces éléments permet d'effectuer un classement des zones humides d'une très faible fonctionnalité à une forte fonctionnalité.

Fonction		Nombre de zones humides concernées	Pourcentage de zones humides	Superficie humide (ha)
	Très faible	49	22	237
Ecologique	Faible	86	38	2131
Ecologique	Moyen	87	38	4860
	Fort	3	2	164
	Très faible	210	93	6424
Récréative	Faible	0	0	0
Recieative	Moyen	0	0	0
	Fort	15	7	968

Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle – Etude pour l'élaboration de l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SCoT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller

Synthèse des résultats

Plus d'un tiers des zones humides analysées présente un intérêt écologique important (68% de la superficie humide). Elles sont caractérisées par la présence de corridors écologiques permettant la libre circulation des espèces ou la présence d'habitats déterminants des ZNIEFF.

Sept pourcent des zones humides présentent un intérêt récréatif de par la présence d'une activité de loisirs.

2.4 Hiérarchisation des zones humides

Cf. Annexe 4 : Notes d'enjeux et de fonctions de chaque zone humide

La superposition de l'enjeu moyen/fort et des zones humides présentant une fonctionnalité écologique ou récréative moyenne ou forte permet de déterminer les zones humides prioritaires pour la biodiversité et pour les loisirs.

Quarante zones humides (4381 ha) sont prioritaires pour la biodiversité. Ces zones humides représentent 60% de la superficie humide du territoire.

Quinze zones humides sont prioritaires pour les loisirs (944 ha), pour un total de 13% de la surface humide.

La liste des zones humides prioritaires est présentée en annexe.

Annexe 5 : Liste des zones humides prioritaires

3. Zones humides prioritaires dégradées

Le filtre n°3 permet d'identifier les zones humides dont le diagnostic fonctionnel hydraulique a été déterminé sur le terrain comme dégradé ou très dégradé. Ce filtre s'applique aux 225 zones humides associées à la hiérarchisation.

L'inventaire terrain a permis d'identifier 16 zones humides (613 ha) dont le diagnostic fonctionnel hydraulique est dégradé ou très dégradé par l'imperméabilisation des sols, le dépôt de gravats... Ce résultat représente 7% de la surface humide associée à la hiérarchisation.

La liste des zones humides dégradées est présentée en annexe.

Annexe 5 : Liste des zones humides prioritaires

4. Synthèse

Les résultats de la hiérarchisation peuvent être synthétisés dans le tableau suivant :

	Nombre de zones humides concernées	Pourcentage de zones humides concernées	Superficie humide concernée (ha)	Pourcentage de la superficie humide
Zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau	130	58	6690	91
Alimentation en eau potable	41	18	3852	52
Qualité de l'eau	128	57	6659	90
Inondation	31	14	3413	46
Zones humides prioritaires pour la biodiversité	40	18	4381	59
Zones humides prioritaires pour les loisirs	15	7	944	13
Zones humides dégradées	16	7	613	8
Zones humides non prioritaires	76	34	500	7

Plus de la moitié des zones humides associées à la hiérarchisation présente une fonctionnalité hydraulique importante sur des secteurs à enjeux « alimentation en eau potable », « qualité de l'eau » et/ou « inondation ». Ainsi deux tiers de la surface humide inventoriée est prioritaire pour la gestion de l'eau.

Environ 20% des zones humides sont concernées par une fonctionnalité écologique importante sur un secteur à enjeu « biodiversité ». **60% de la superficie humide est ainsi prioritaire pour la biodiversité**.

Sept pourcent sont concernées par un enjeu récréatif. **Treize pourcent de la superficie humide est ainsi prioritaire pour les loisirs**.

Huit pourcent de la surface humide a été déterminée sur le terrain comme dégradée.

Il est important de noter que certaines zones humides sont concernées par plusieurs critères de priorité. Nous pouvons ainsi classer les mêmes zones humides dans le tableau suivant :

L'annexe 6 présente la liste des zones humides concernées pour chaque priorité cumulée ci-dessous. La description de la zone humide ainsi que les communes concernées sont également précisées.

Annexe 6 : Liste des zones humides par priorité cumulée

Priorité	Nombre de zones humides concernées	Pourcentage de zones humides concernées	Superficie humide concernée (ha)	Pourcentage de la superficie humide
Prioritaire pour la gestion de l'eau, la biodiversité et les loisirs zone humide dégradée	1	0	37	1
Prioritaire pour la gestion de l'eau, la biodiversité et les loisirs	2	1	84	1
Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	22	10	4178	57
Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité zone humide dégradée	1	0	386	5
Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	9	4	798	11
Prioritaire pour la gestion de l'eau	97	43	1630	22
Prioritaire pour la gestion de l'eau zone humide dégradée	4	2	151	2
Prioritaire pour la biodiversité et les loisirs	1	0	2	0
Prioritaire pour la biodiversité	15	7	116	2
Prioritaire pour les loisirs	3	1	60	1
Zone humide dégradée	10	4	39	1
Non prioritaire	76	34	461	6

Il est ainsi possible de faire ressortir les zones humides cumulant plusieurs priorités. Quelques exemples :

- Une zone humide est concernée par l'ensemble des priorités étudiées (gestion de l'eau, biodiversité, loisirs et zones dégradée).
- Deux zones humides sont concernées par les trois priorités mais ne sont pas dégradées.
- 22 zones humides sont prioritaires pour la gestion de l'eau et la biodiversité
- ...

Quatre-vingt treize pourcent de la surface humide est ainsi considérée comme prioritaire et nécessiterait des actions de préservation ou de restauration particulières.

Seul 7% de la surface humide n'est pas considéré comme prioritaire. Cette qualification n'exempte cependant pas d'une préservation indispensable via en particulier l'application de la réglementation (Loi sur l'Eau, etc).

Pour rappel, le bureau d'étude apporte une expertise technique et scientifique aux membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du Bassin Houiller et du SCoT du Val de Rosselle. Cette expertise se base sur une méthodologie élaborée et validée en comité de pilotage, en concertation avec les structures compétentes. Les zones humides déterminées ici comme prioritaires sont issues de la mise en œuvre de cette méthodologie scientifique. Le bureau d'études présente ainsi aux acteurs du territoire les zones humides prioritaires présentant un intérêt particulier sur un territoire à enjeu (hydraulique, écologique ou récréatif). La Commission Locale de l'Eau du SAGE du Bassin Houiller se basera sur cette étude pour définir des préconisations d'actions permettant de mettre en valeur et de gérer durablement les zones humides du territoire.

Les résultats de la hiérarchisation sont visibles dans le document « **Atlas** cartographique – **Inventaire des zones humides et hiérarchisation** »

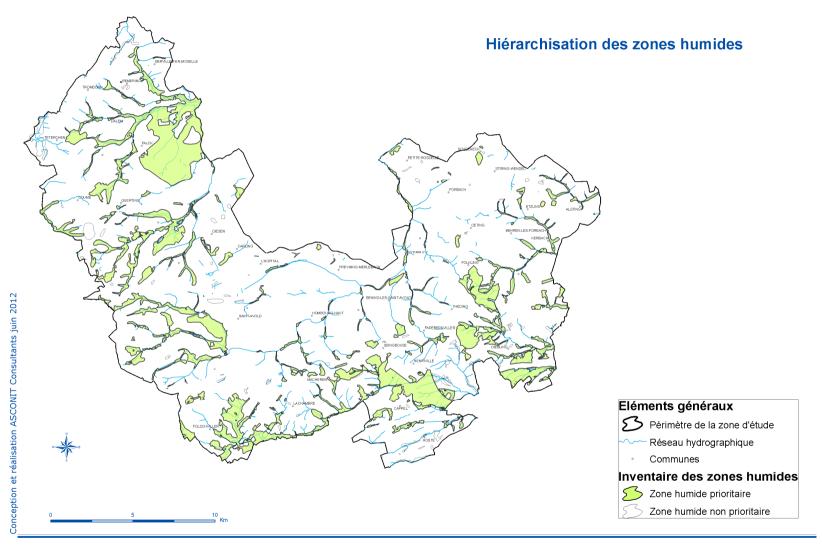


Figure 5 : Résultat de la hiérarchisation des zones humides

ASCONIT Consultants – Juin 2012

PARTIE 5

Détermination des zones humides disparues

La France a perdu 50% de ses zones humides entre 1960 et 1990.

Cependant, nous savons désormais que ces milieux, outre des aspects de mise en valeur du patrimoine naturel et de préservation de la biodiversité, présentent des atouts incontestables en matière de gestion hydraulique. Ils permettent ainsi de préserver la qualité de la ressource, de lutter contre les inondations, de soutenir les débits d'étiage des cours d'eau...autant de services qui protègent l'Homme et ses biens.

L'objectif de cette partie est de déterminer de quelle manière le territoire du Bassin Houiller a souffert de ces destructions et quelle est la proportion du territoire impactée. Il s'agit d'une première approche dans la détermination des zones humides disparues. Des études complémentaires seraient nécessaires pour évaluer avec précision les secteurs touchés par l'assèchement.

1. Détermination des zones humides disparues

Cette phase utilise des données anciennes réalisées de 1816 à 1863 par les officiers du corps de l'État-major. Il s'agit des Cartes d'Etat-Major représentant entres autres les secteurs marécageux présents sur le territoire national au XIXème siècle.

La méthodologie de détermination des zones humides anciennes est présentée dans le rapport « Guide méthodologique » - Partie 6 - Méthodologie de détermination des zones humides disparues, p.66-69, Asconit Consultants, 2012

Un atlas cartographique permet de visualiser l'ensemble des données de manière plus précise.

Cf « Atlas cartographique – Inventaire des zones humides disparues »

1.1 Cartographie des zones humides anciennes

L'analyse des cartes d'Etat-Major a permis d'identifier 5311 hectares de terrains humides présents au XIXème siècle.

On peut donc considérer qu'au moins 11% du territoire était humide dans les années 1800. Les milieux concernés étaient principalement des plaines alluviales ainsi que l'ensemble des petits cours d'eau et têtes de bassins associés aux cours d'eau principaux.

Il faut cependant être prudent quant à l'exploitation de ces données anciennes. Le manque de connaissance sur la méthodologie utilisée par les officiers du corps de l'Etat-Major en 1860 apporte un biais considérable à l'analyse des milieux humides.

On peut supposer que l'inventaire de 1860 ne recensait que les terrains humides au sens des marais difficilement franchissables par des troupes militaires. La connaissance scientifique actuelle (ayant conduit à établir une liste précise d'espèces et de sols caractéristiques des zones humides) n'était alors pas disponible et n'avait probablement aucun intérêt à cette époque. On peut donc considérer que le territoire devait compter davantage de zones humides que ce que les cartes laissent paraître.

Etude pour l'élaboration de l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SCOT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller Zones humides répertoriées d'après la carte d'Etat-major

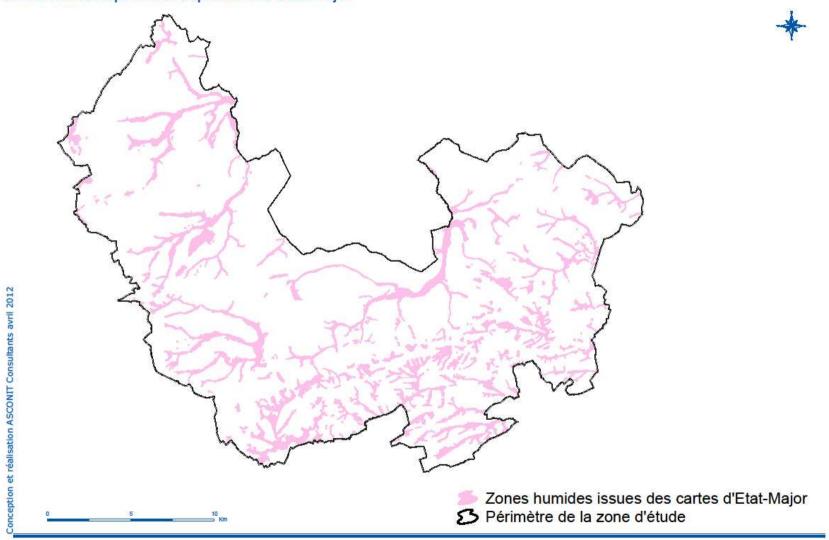


Figure 6 : Cartes d'Etat-Major - Inventaire des terrains humides anciens

ASCONIT Consultants – Juin 2012

1.2 <u>Caractérisation des zones humides disparues</u>

La superposition des terrains humides anciens et des zones humides issues de l'inventaire (que l'on nomme zones humides de 2012) permet de déterminer la proportion de terrain humide disparu depuis le XIXème siècle.

Nb : L'ensemble des pourcentages est exprimé en terme de surface humide. Dans le terme « zones humides 2012 » sont inclus l'inventaire des zones humides et l'inventaire des plans d'eau, car la couche « terrains humides » ne fait pas de distinction entre les deux types d'entité.

La comparaison des zones humides présentes en 1860 et des zones humides présentes en 2012 donne deux tendances :

- un peu plus de la moitié des zones humides du XIXème siècle a disparu (55%)
- une grande partie des zones humides présentes en 2012 n'était pas répertoriée en 1860 (67%).

Le tableau suivant récapitule les résultats obtenus :

Résultats	Surface humide (ha)	Pourcentage des zones humides «2012» concernées	Pourcentage des zones humides «1860» concernées	Commentaire
Surface humide inventoriée en 2012	7 247	100		
Surface humide inventoriée en 1860	5 311		100	
Surface humide inventoriée en 2012 ET	2 382	33	45	33% des zones humides inventoriées en 2012 étaient déjà présentes en 1860
en 1860	2 302	3	2	45% des zones humides inventoriées en 1860 sont toujours présentes en 2012
Surface humide inventoriée en 2012 absente en 1860	4 865	67		67% des zones humides inventoriées en 2012 n'existaient pas en 1860
Surface humide inventoriée en 1860 absente en 2012	2 929		55	55% des zones humides inventoriées en 1860 ont disparu

Plus de la moitié des zones humides issues des cartes d'Etat-Major ont ainsi disparu entre 1860 et 2012. Ces résultats sont cohérents avec le bilan effectué sur le territoire français.

L'étude des causes de disparition de ces zones humides donne les résultats suivants :

Type d'occupation du sol	Surface humide (ha)	Pourcentage
Pratiques agricoles	1 039	36
Prairies	217	7
Forêts	610	21
Habitations	661	23
Axes de Communication (routes, autoroutes, voies ferrées)	151	5
Carrières et décharges	44	2
Industrie	203	7

Les trois causes majeures de disparition des zones humides sur le territoire du Bassin Houiller sont :

- la modification des **pratiques agricoles** mise en cause dans 36% des disparitions : le drainage de surfaces importantes est la principale pratique agricole ayant mené à la disparition de nombreuses zones humides. L'augmentation de la population et le développement économique ont conduit à la construction d'infrastructures, la conversion de terres, la surexploitation et l'introduction d'espèces invasives. Les recalibrages, curages et rectifications des cours d'eau ont aboutit à une diminution de l'étalement des crues dans les secteurs cultivés entrainant la perte de milieux humides.
- l'**urbanisation** mise en cause dans la perte de 23% de la surface humide : l'augmentation de la population a conduit à une extension massive des zones urbaines. La construction de lotissements mais également de zones d'activités et de zones industrielles s'est amplifiée pour répondre à une demande croissante. Ce développement démographique conduit irrémédiablement à l'imperméabilisation d'une partie importante des milieux humides.
- la **sylviculture** mise en cause dans 21% de la perte de surface humide : la filière bois tient une place importante dans l'économie lorraine. Le 20^{ème} siècle a connu des déprises agricoles au profit de la forêt. La mise en place de fossés de drainage a permis à des essences non adaptées aux conditions hydromorphes de croître sur des terrains naturellement humides.

La création d'infrastructures linéaires, le drainage de prairies et l'établissement des industries sont trois autres causes importantes ayant provoqué une disparition massive des zones humides sur le territoire.

Le critère potentiel de disparition de zones humides « diminution de la nappe d'eau liée à l'exploitation industrielle et minière » étant difficile à déterminer par photointerprétation (aucune donnée cartographiée n'est disponible) il n'a pas été intégré à l'analyse. Il est cependant important de souligner que ce phénomène est également à l'origine de la disparition de nombreuses zones humides sur le territoire du Bassin Houiller.

2. Limites de l'utilisation des cartes d'Etat-Major

Plus de deux tiers des zones humides inventoriées en 2012 n'ont pas été répertoriées en 1860.

Une marge d'erreur due au léger décalage lié au géoréférencement des cartes d'Etat-Major a été calculée en effectuant une zone tampon de 50m autour des zones humides de 1860. En intégrant cette marge d'erreur, on peut conclure qu'environ 52% des zones humides inventoriées en 2012 n'étaient pas présents en 1860.

L'apparition de ces nouvelles zones humides peut être expliquée par différents phénomènes :

- L'augmentation des surfaces imperméabilisées due à une urbanisation croissante a provoqué la diminution de la surface humide. Mais les phénomènes de ruissellement liés à cette imperméabilisation ont engendré la création de zones de rétention de l'eau dans des secteurs plus éloignés, autrefois plus secs.
- Les remembrements et nombreux drainages de parcelles ont certes asséchés les prairies humides mais l'eau drainée doit cependant transiter ou être stockée dans d'autres endroits, majoritairement dans les lits mineurs des cours d'eau, mais potentiellement dans d'autres secteurs.

- La **différence de méthodologie** explique en grande partie les différences observées. L'inventaire des zones marécageuses en 1860 n'exclue pas la présence d'autres zones humides dont la typologie n'était alors pas connue.

Ce résultat signifie que plus de deux tiers des zones humides du territoire n'ont probablement pas été relevées à l'époque par manque de connaissance. Et ce constat laisse entrevoir un autre point important : si une grande partie des zones humides répertoriées en 2012 n'ont pas été inventoriées en 1860, on peut facilement conclure que le territoire comportait une superficie humide beaucoup plus importante que 5311 ha, laissant ainsi présager que la proportion de surface humide disparue en 150 ans pourrait bien être au-delà des 55% estimés dans cette étude.

La cartographie qui suit permet de visualiser les résultats de cette expertise.

Un atlas cartographique permet de visualiser l'ensemble des données de manière plus précise.

Cf « Atlas cartographique - Inventaire des zones humides disparues »

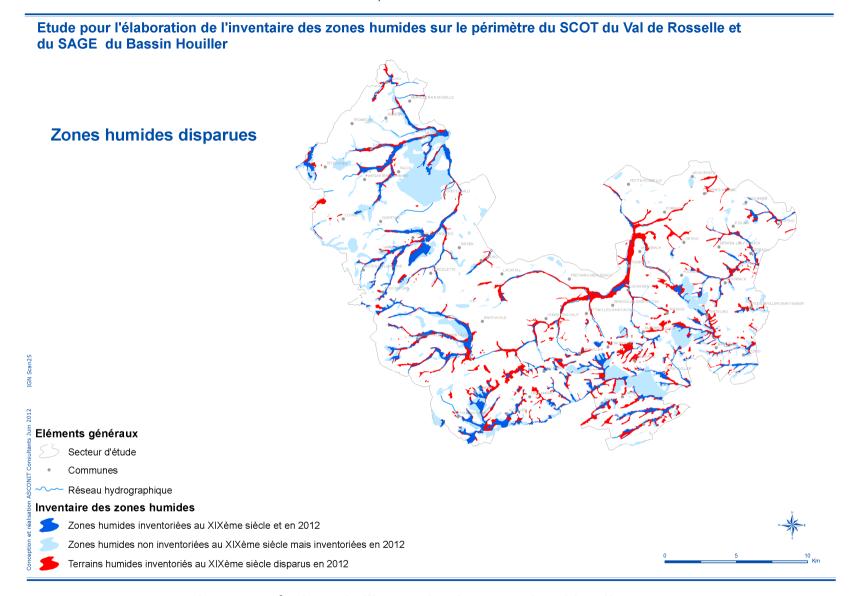


Figure 7 : Résultats de l'inventaire des zones humides disparues

ASCONIT Consultants – Juin 2012

PARTIE 6

Détermination des zones potentiellement humides dans le futur

Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle – Etude pour l'élaboration de l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SCoT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller

Synthèse des résultats

La cessation des activités minières sur le territoire du Bassin Houiller s'est accompagnée de l'arrêt des exhaures entrainant l'ennoyage des galeries. La remontée de la nappe concernée (nappe des Grès du Trias inférieur) devrait prendre plusieurs années et aura pour conséquence principale l'apparition de nouvelles zones humides.

Bien qu'il soit difficile de prédire les conséquences précises de tels phénomènes, des études ont permis d'estimer les territoires qui devraient être les plus touchés.

Attention, les données qui suivent sont issues d'études antérieures utilisant des méthodologies et des niveaux de précision différents. Aucune modélisation hydraulique n'a été effectuée dans le cadre de cette étude. Il n'existe aucune certitude quant à l'apparition de nouvelles zones humides sur les secteurs cartographiés. De plus il n'existe aucun retour d'expérience sur une situation similaire sur le territoire national.

Nous parlerons ici de zones <u>POTENTIELLEMENT</u> humides dans le futur, <u>PROBABLEMENT</u> proches de la surface dans les années à venir.

La cartographie présentée est un porté à connaissance, un outil d'aide à la décision pour les élus, elle ne sera pas à l'origine d'une réglementation imposée.

La méthodologie précise est développée dans le rapport « Guide méthodologique » - Partie 7 - Méthodologie de détermination des zones humides futures, p.70-75, Asconit Consultants, 2012.

Un atlas cartographique permet de visualiser l'ensemble des résultats de manière plus précise.

Cf « Atlas cartographique – Inventaire des zones humides futures »

1. Contexte hydrogéologique du territoire

L'étude de l'hydrogéologie du territoire concerné est indispensable pour déterminer les secteurs qui seront impactés par la remontée de la nappe.

Contexte hydrogéologique

Céologie

Géologie

Grès du Trias inférieur du bassin houiller
Argles du Muschelkalk
Plateau lorrain versant Rhin
Eléments généraux
Secteur d'étude
Communes
Réseau hydrographique

Etude pour l'élaboration de l'inventaire des zones humides sur le périmètre du SCOT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller

Figure 8 : Unités hydrogéologiques à l'affleurement

Les Grès du Trias inférieur sont affleurants sur environ 45% du territoire. Cette formation hydrogéologique plonge ensuite sous une couche d'argiles imperméables. Lorsqu'on s'éloigne vers le sud et l'ouest, une couche de calcaire puis le plateau lorrain versant Rhin se retrouvent à la surface du territoire.

Les formations géologiques suivent donc l'évolution suivante :

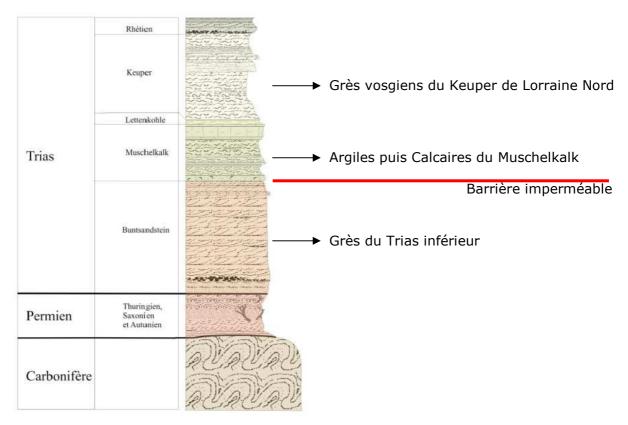


Figure 9 : Coupe géologique synthétique issue de l'état des lieux du SAGE

La remontée de la nappe n'impactera que les secteurs où les Grès du Trias inférieur sont affleurants, soit le secteur caractérisé ci-dessous :

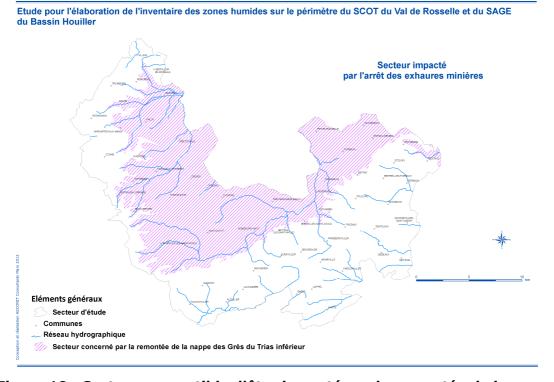


Figure 10 : Secteur susceptible d'être impacté par la remontée de la nappe

Quatre données ont permis d'établir une cartographie prévisionnelle de la remontée de la nappe. Deux d'entres elles (modélisations hydrauliques de 2000 et 2010) exposent des résultats ne donnant qu'une faible probabilité d'observer la nappe à une faible profondeur.

Les deux autres (modélisation hydraulique de 2004-2005 et prise en compte des talwegs) se rapprochent davantage des conditions futures d'hydromorphie du sol, les secteurs concernés seront donc qualifiés comme **forte probabilité d'observer la nappe à une faible profondeur**.

2. Données disponibles

2.1. Faible probabilité d'observer la nappe à une faible profondeur

2.1.1. Modélisation hydraulique (Antea, 2000)

Source : Zonage de la remontée de la nappe des GTi à moins de 5 mètres sous le sol ainsi que des futures zones humides, pour une pluviométrie efficace moyenne, après arrêt des exhaures minières du bassin houiller lorrain et retour à un régime d'équilibre hydrodynamique, ANTEA, juin 2000 (n°A 20146/A).

Une étude menée par le bureau d'étude Antea en 2000 a permis d'évaluer les conséquences de la remontée de la nappe suite à l'arrêt des exhaures minières. Cette étude traduit un scénario sans pompages miniers ni forages de rabattement de nappe, dans une situation de hautes eaux avec une pluviométrie annuelle importante, voire de période de retour supérieure à 100 ans.

Les données cartographiques de cette étude n'étant pas disponibles, une nouvelle digitalisation de la situation la plus extrême a été effectuée. Cette situation correspond aux données suivantes : zones où la piézométrie de la nappe des GTi se situerait à moins de 5 mètres sous la surface topographique, dans une configuration de hautes eaux.

Nb : Les cartographies disponibles se présentant à une échelle de 1/35 000, le niveau de précision de cette digitalisation est faible.

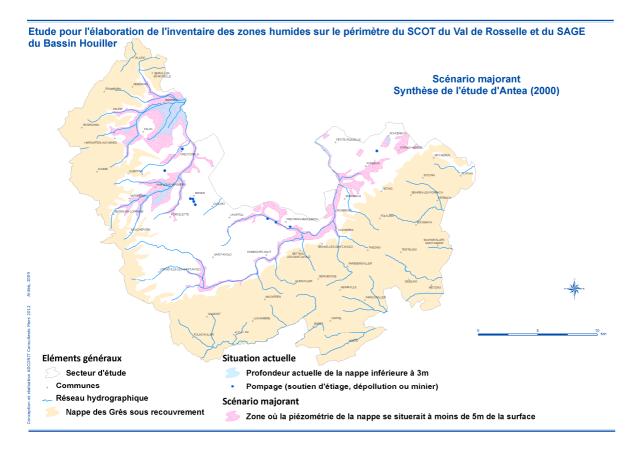


Figure 11 : Synthèse de l'étude Antea (2000)

Les secteurs se situant à moins de 5m de la surface englobent une superficie de 4301 ha.

Attention, les pompages représentés sur la carte sont données à titre indicatif. Aucune donnée n'existe sur l'effet de ces pompages sur le rabattement de la nappe. Les secteurs concernés peuvent ne pas être concernés par la remontée de la nappe de par la présence de ces pompages.

2.1.2. Modélisation hydraulique (Grundwasser und Geo-Forschung, 2010)

Source: Zukunft Warndt Wasser, Handlungsstudie zu den Chancen nach dem Anstieg des Grundwassers im Wardnt, Grundwasser und Geo-Forschun, 2010.

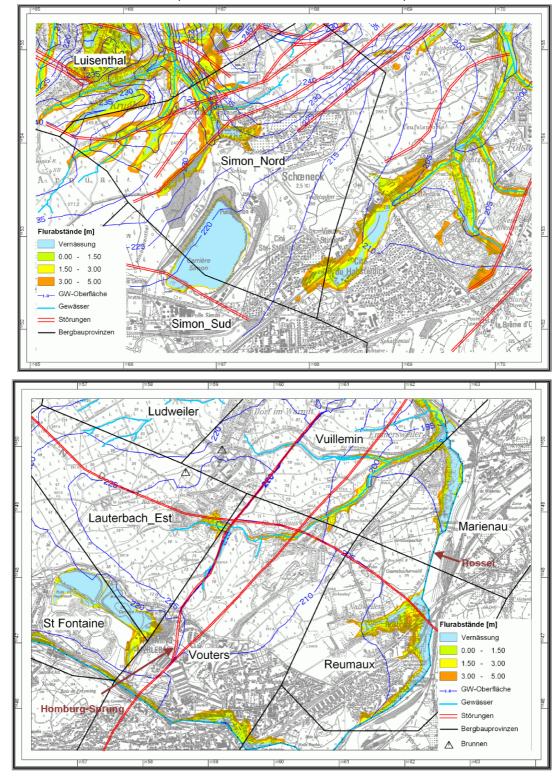


Figure 12: Extraits du rapport de Grundwasser und Geo-Forschung

Ces cartographies représentent les secteurs de Schoeneck et Freyming-Merlebach à l'issue de la remontée de la nappe. Les zones en bleu correspondent aux zones gorgées d'eau (étangs), au niveau des zones en vert la nappe se situera à moins de 1,5 mètre de la surface, en jaune entre 1,5 et 3 mètres de la surface et en orange entre 3 et 5 mètres de profondeur.

Ces résultats coïncident parfaitement avec les résultats de la modélisation hydraulique effectuée par Antea en 2000. Une digitalisation de ces zones n'est donc pas nécessaire.

2.2. Forte probabilité d'observer la nappe à une faible profondeur

2.2.1. Modélisation hydraulique (Antea, 2004-2005)

Source: Etat des lieux du SAGE, Modélisation hydraulique d'ANTEA, 2004-2005 (n°A54855/A)

Le bureau d'étude ANTEA a entrepris en 2004-2005, sous la direction de Charbonnage de France, une modélisation hydraulique déterminant la profondeur actuelle de la nappe des Grès du Trias inférieur (GTi), la situation future avec prise en compte de la remontée de la nappe ainsi que des mesures compensatoires permettant de minimiser les conséquences néfastes sur le bâti.

Attention, les forages de rabattement prévus protègeront uniquement les zones bâties. Les secteurs prairiaux, agricoles ou forestiers alentours pourront être concernés par la remontée de la nappe.

Cette étude a été réutilisée dans le cadre de l'état des lieux du SAGE du Bassin Houiller.

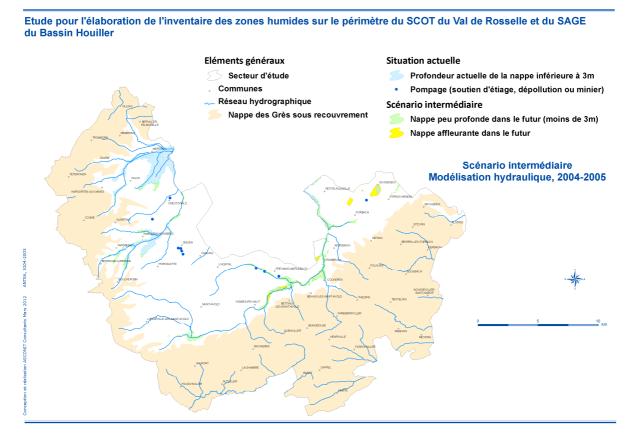


Figure 13 : Modélisation hydraulique sans mesures compensatoires (Antea 2004-2005)

La carte ci-dessus présente la situation future **sans mise en place de mesures compensatoires**. Les secteurs en vert (nappe à moins de 3m de la surface) et en jaune (nappe affleurante) représentent une surface de 622 ha.

Ces données sont **fiables dans la limite des paramètres d'entrée du modèle**. En effet, d'importants volumes de prélèvements d'eau dans les masses d'eau souterraines étaient alors identifiés. Le contexte socio-économique actuel a cependant engendré une diminution de ces prélèvements provoquant un biais aux résultats issus de la modélisation hydraulique de 2004-2005.

Il est ainsi possible que les zones cartographiées ci-dessus soient plus étendues dans la réalité

Cette conclusion est confirmée par le constat suivant : l'étude d'ANTEA ne s'intéressait qu'aux secteurs à enjeux sur les zones bâties, excluant ainsi les autres types d'occupation du sol (zones agricoles, forestières, prairiales).

2.2.2. Prise en compte des dépressions

Source : Asconit Consultants, Inventaire des zones humides sur le territoire du SCOT du Val de Rosselle et du SAGE du Bassin Houiller, Partie « prélocalisation », 2011.

La remontée de la nappe affectera une grande partie des zones situées en fonds de vallée. L'étude pour l'inventaire des zones humides sur le territoire du Bassin Houiller s'est basée sur une méthode de prélocalisation des zones humides ayant déterminée les zones de dépression au moyen du Modèle Numérique de Terrain.

Pour rappel, le facteur « topographie » permettant de déterminer les zones humides potentielles était classé de la manière suivante :

Facteur	Classe			
	1	2	3	
Tonographia	Crêtes/ convexités	Talwegs/ concavités	Talwegs/ concavités	
Topographie	OU pentes	ET pentes assez	ET pentes	
	significatives (> 5°)	faibles	très faibles (<2°)	

Le Modèle Numérique de Terrain ayant une précision de 25m, chaque pixel de 25m présentant la classe 3 a été déterminé comme secteur à zone humide future.

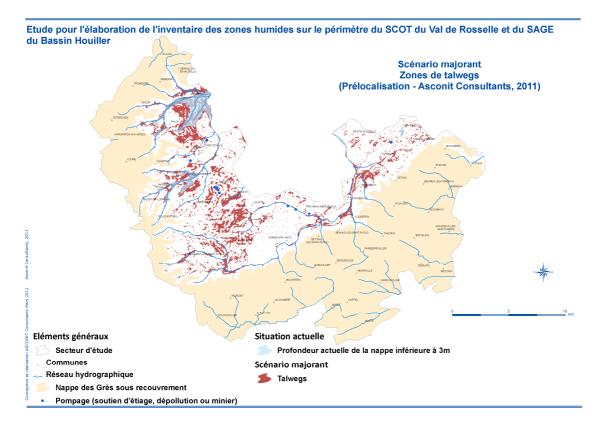


Figure 14 : Zones de dépressions (Asconit Consultants, 2012)

La cartographie présente les zones de concavités caractérisées par des pentes faibles (inférieures à 2°), ces zones se répartissent sur 3839 ha.

3. Cartographie des zones humides futures

La cartographie des zones humides futures a été établie en superposant l'ensemble des données citées précédemment. Les secteurs protégés par les forages de rabattement de la nappe ont été exclus.

Deux zonages sont ainsi présentés :

- les zones présentant une forte probabilité de remontée de la nappe à une faible profondeur, regroupant les données les plus fiables. 4213 ha du territoire sont ainsi concernés. Si cette situation s'avère effective dans les années à venir, la surface de milieux humides augmenterait alors de 2447 ha (soit 34% de plus que la surface humide en 2012)
- les zones présentant une faible probabilité de remontée de la nappe à une faible profondeur. Ces données doivent être interprétées **avec précaution**. 2062 ha seraient concernés, augmentant de 1461 ha la surface de milieux humides, soit 20% supplémentaires.

Attention, la cartographie présentée ne tient pas compte des pompages industriels actuels présents sur le territoire (notamment sur les communes de Saint-Avold, Carling et L'Hôpital). Il n'existe en effet aucune donnée cartographique délimitant le rabattement de la nappe du aux pompages. La situation présentée ici sera réelle si toutes les activités industrielles cessent sur le territoire.

Situation prévisionnelle

Zones dont la piézométrie future de la nappe serait proche de la surface (forte probabilité)

- Zones dont la piézométrie future de la nappe serait entre 0 et 5m (faible probabilité)
- Pompages en cours ou futurs (pas de données sur les zones concernées par le rabattement)
- ★ Forage de rabattement de la nappe en projet

Eléments généraux

- Nappe des Grès sous recouvrement
- Communes

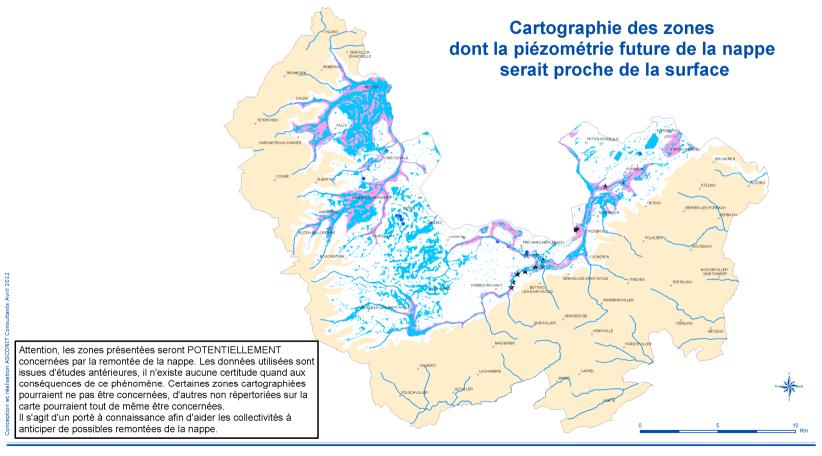


Figure 15 : Cartographie des zones potentiellement humides dans le futur

ASCONIT Consultants – Juin 2012

4. Synthèse

Suite à l'arrêt des exhaures minières, le territoire du Bassin Houiller va faire l'objet d'une augmentation de sa surface humide. Le pourcentage de surface humide présent sur le territoire étudié pourra passer de 16% (pourcentage en 2012) à **20%**, soit une **augmentation de 2447 ha**.

Les éléments de bibliographie à disposition déterminent que la nappe pourrait atteindre les premières cotes d'alerte vis-à-vis du risque d'inondation d'ici 2035, pour le secteur Centre-Est (Rosbruck) uniquement. La remontée de la nappe sur le secteur Ouest (La Houve) pourrait être plus accentuée que prévu, les prélèvements d'eau dans la nappe ayant considérablement chuté ces dernières années.

L'ensemble des données utilisées doit cependant être interprété avec précaution. La cartographie établie ne signifie pas que les zones identifiées seront concernées par la remontée de la nappe des Grès du Trias inférieur. Il s'agit de zones qui sont <u>susceptibles d'être concernées</u> par le phénomène de remontée de la nappe qui a plusieurs causes en définitif.

Il ne peut être écarté à priori que des zones autres que celles cartographiées soient concernées, compte tenu des incertitudes existantes sur certains paramètres (par exemple l'évolution des prélèvements d'eau dans la nappe).

Une modélisation hydraulique utilisant les paramètres réels de la situation en 2035 (date à partir de laquelle la nappe pourrait atteindre les premières cotes d'alerte vis-à-vis du risque d'inondation) est indispensable pour obtenir des résultats fiables.

La DREAL Lorraine a mandaté en 2012 le GIP GEODERIS pour la réalisation d'une modélisation plus précise, dans un premier temps sur le secteur de la Houve (l'étude pourra s'étendre par la suite sur l'ensemble du territoire).

Selon la DREAL, les forages de rabattement sont prévus uniquement pour les secteurs touchés par les affaissements miniers qui seuls mettent en cause la responsabilité de l'ancien exploitant minier et l'intervention de l'état au titre de l'aprèsmine.

Il est pour le moment impossible de prévoir précisément les zones bâties qui seront impactées par ce phénomène.

En ce qui concerne les zones non bâties, la remontée de la nappe constitue une chance inestimable pour le territoire. Les zones humides rendent à l'Homme des services indispensables. Elles permettent d'étaler les crues à l'amont des zones bâties, elles ont un fonctionnement complexe leur permettant d'épurer les eaux usées, elles évitent l'étiage des cours d'eau en restituant l'eau qu'elles accumulent en période de sécheresse, etc. Autant de services qui disparaitront en même temps qu'elles, mais finiront tôt ou tard par se révéler indispensable à l'équilibre hydrique du territoire, engendrant ainsi des dépenses conséquentes dans la mise en œuvre de solutions alternatives. La préservation des milieux existants et la protection des milieux humides futurs est une nécessité pour le bon fonctionnement du Bassin Houiller.

Synthèse

Le territoire du Bassin Houiller présente une superficie humide totale (étendues d'eau temporaires et permanentes) de presque 7400 hectares, soit 16% de sa superficie. Ces milieux humides, bien que menacés par l'urbanisation et l'accroissement des activités agricoles et sylvicoles, sont en majorité fonctionnels et représentent un réel atout pour la gestion de l'eau et la préservation de la faune et de la flore remarquables et ordinaires.

La hiérarchisation des zones humides inventoriées est un premier pas vers une reconnaissance des services que ces milieux rendent à l'Homme (étalement des crues, soutien d'étiage des cours d'eau, épuration des eaux...). Ainsi deux tiers de la superficie humide inventoriée se sont révélés prioritaires pour la gestion de l'eau et 60% s'avère prioritaire pour la biodiversité.

D'autres zones humides dont la dégradation est avérée sur le terrain (elles sont au nombre de 16) pourraient faire l'objet d'une réhabilitation.

L'étude des cartographies anciennes a cependant révélé une très forte diminution des zones marécageuses présentes sur le territoire il y a 150 ans. Un peu plus de la moitié des zones humides du XIXème siècle aurait ainsi disparu entre 1863 et 2012. La préservation des zones humides encore présentes se révèle alors indispensable.

Attention, les résultats obtenus dans cette phase ne constituent qu'une première approche dans la détermination des zones humides disparues. Les outils utilisés ont révélés des limites importantes d'interprétation (non exhaustivité des zones humides issues des cartes d'Etat-Major). Des études complémentaires seraient nécessaires pour affiner les résultats obtenus (étude approfondie de photographies infrarouges de 1989 avec développement d'une méthodologie précise par exemple).

Cependant, le Bassin Houiller a la chance de se situer dans un contexte minier où l'arrêt de l'exploitation minière et l'arrêt des exhaures aura pour effet une remontée de la nappe et une augmentation de la superficie humide du territoire. Ainsi la surface humide pourrait passer de 16% dans l'état actuel à 20%, soit une augmentation d'environ 2500ha. La remontée de la nappe pourrait ainsi permettre la reconquête de près de 800 ha de zones humides anciennes et la création de nouvelles zones humides.

Il faut cependant rester prudent quant à l'exploitation des données utilisées. Il n'existe aucune certitude quant à l'évolution du caractère humide des secteurs déterminés comme potentiellement humides dans le futur. Une modélisation hydraulique effectuée par GEODERIS donnera ses premiers résultats au premier semestre 2013, permettant ainsi de préciser les résultats issus de l'étude bibliographique.

La présente étude aura permis de dresser un état des lieux le plus complet possible de ce qui existe, ce qui a existé et ce qui pourrait apparaître en terme de milieux humides sur le territoire du Bassin Houiller.

Les zones humides répertoriées seront à minima conservées. Certaines pourront faire l'objet de prescriptions générales dans le PAGD et/ou de prescriptions plus précises dans le règlement du SAGE.

Les membres de la CLE doivent désormais déterminer les zones humides prioritaires à préserver, au moyen des résultats issus de la phase de hiérarchisation proposés par le bureau d'études. Des structures comme l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général de la Moselle pourront soutenir des projets d'aménagement et de préservation de ces milieux humides.

Annexe 1 : Eléments de statistiques - Inventaire des zones humides

TOTAL en nombre		TOTAL en surface		
Nombre	%	Surface (m ²)	%	

Les pourcentages sont calculés en premier lieu en nombre de zone humide puis en surface de zone humide. Les données en gras représentent les données les plus représentées pour un critère donné (en nombre en bleu, en surface en orange, en nombre et en surface en vert).

L'ensemble des critères peut présenter plusieurs valeurs pour une même zone humide. Le total de zones humides et les pourcentages ne sont donc pas égaux à 225 et 100%.

Renseignements généraux

Nombre de zones	humides / Surface des zones humides	225	100	70094482	100.0
	La Bisten de sa source au Leibsbach.	17		25559400	
	La Bisten du Leibsbach à la frontière	6	10.2	18045115	62.2
	franco-allemande.	0		16045115	
	La Nied Allemande de sa source au	21		10725678	
	Weihergraben (inclus).				
	La Nied Allemande du Weihergraben au	5		6666838	
	Bischwald. La Nied Allemande du Bischwald au		_		
	Baerenbach (inclus).	1		467804	
	La Nied des deux Nied à l'Ellbach		_		
	(inclus)	4	15.6	1481901	56.8
	La Nied de l'Ellbach à l'Anzelingerbach.	2		18807316	
	La Nied de l'Elibacti à l'Affzeilitgerbacti.			1000/310	
	La Nied du Remel à l'Ihnerbach (inclus).	1		306757	
	La Nied allemande du ruisseau de Vigneulles au ruisseau de Machécourt (inclus).	1		1364327	
	La Rosselle de sa source au ruisseau	37		7825253	
surface	Sainte-Catherine (inclus). La Rosselle du ruisseau Sainte-				
	Catherine au Merle (inclus). La Rosselle du Merle au ruisseau de	25		1076496	
	La Rosselle du Merle au ruisseau de Cocheren (inclus).	13	42.7	1579185	20.1
	La Rosselle du ruisseau de Cocheren à la frontière franco-allemande (= amont confluent Lauterbach).	21		3610559	
	La Sarre de la Blies à l'Altwiesenbach (inclus).	22		9500763	
	La Sarre de l'Altwiesenbach au ruisseau de Lixing (inclus).	20	24.9	5157851	22.7
	La Sarre du ruisseau de Lixing à la frontière franco-allemande (= amont	14		1283968	
	confluent Nied). Le Lauterbach de sa source à la frontière franco-allemande (= amont confluent Rosselle).	5	2.2	1227873	1.8
	Le Moderbach de sa source au Ruhbrecher (inclus).	26	11.6	9798509	14.0
	Argiles du Muschelkalk inférieur des			1001605	
	Vosges du Nord	43	19.1	4891622	7.0
	Buttes-témoin de calcaires du Muschelkalk	4	1.8	893948	1.3
Bassin versant souterrain	Calcaires du Muschelkalk de Haute- Sarre	29	12.9	26700502	38.1
	Grès à roseaux/dolomies du Keuper de Lorraine Nord	92	40.9	30596379	43.7
	Buttes-temoin de Grès du Rhétien	1	0.4	2543098	3.6
	Grès du Trias Inférieur de Sarre	86	38.2	36032762	51.4

Description et fonctionnement de la zone humide

Description générale de la zone humide

Description generale de la zone numide					
	Bordures de cours d'eau et plaine alluviale	147	65.3	67949831	96.9
	Bordures de plans d'eau	25	11.1	7585574	10.8
	Régions d'étangs	4	1.8	1070675	1.5
Typologie SDAGE	Zones humides artificielles	2	0.9	41780	0.1
	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin (Ou zones humides de montagne, colline)	3	1.3	670822	1.0
	Zones humides ponctuelles	69	30.7	2970173	4.2

Annexe 1 : Eléments de statistiques - Inventaire des zones humides

	•	TOTAL en nombre		TOTAL en surface	
		Nombre	%	Surface (m²)	%
	Forêt alluviale	2		188176	
	Forêt inondable	28	0.9	15879956	0.3 22.7
			12.4		
Typologie SAGE	Mare	13	5.8	330589	0.5
		116	51.6	46634958	66.5
	Prairies amendées	34	15.1	1173030	1.7
	Réservoir, barrage	2	0.9	41780	0.1
	Roselière, Cariçaie	30	13.3	7821603	11.2
	Aulnaies	1	0.4	46106	0.1
	Bas-marais, tourbières de transition et	1	0.4	5767	0.0
	sources		0.1	3707	0.0
	Bois d'Alnus glutinosa	2	0.9	585666	0.8
	Bois de Bouleaux humides	3	1.3	75424	
	septentrionaux	J	1.5	73424	
	Chênaies-Charmaies	1	0.4	2543098	3.6
	COMMUNAUTES A GRANDES LAICHES	8	3.6	33685550	48.1
	COMMUNAUTES A REINE DES PRES ET	F0	26.2	22720015	40.1
	COMMUNAUTES ASSOCIEES	59	26.2	33720915	48.1
	Cultures	1	0.4	306757	0.4
	FORET DE FRENES ET D'AULNES DES			İ	
	FLEUVES MEDIO-EUROPEENS	6	2.7	5938500	8.5
	Forêts de Frênes et d'Aulnes des				
	ruisselets et des sources (rivulaires)	1	0.4	464438	0.7
	Forêts riveraines, forêts et fourrés très				
	humides	3	1.3	402008	0.6
				201215==	F
	FORMATIONS RIVERAINES DE SAULES	28	12.4	38404975	54.8
	Frênaies sub-atlantiques	11	4.9	5518474	7.9
		22	14.2	2042727	4.1
	Habitat Corine Biotope non déterminé	32	14.2	2842737	4.1
Typologie Corine	Hêtraies	2	0.9	5977091	8.5
Biotope la plus	LISIERES HUMIDES A GRANDES			4767066	2.5
présente	HERBES	3	1.3	1767366	2.5
presente	Pâturages à Ray-grass	2	0.9	380188	0.5
	Pâtures à grand jonc	3	1.3	344444	0.5
	Petits bois, bosquets	3	1.3	487673	0.7
	Peuplements de grandes laîches	<u>J</u>	1.0		
	(Magnocariçaies)	17	7.6	3985175	5.7
	Phragmitaies	49	21.8	15329167	21.9
	Phragmitaies sèches	1	0.4	191181	0.3
	Prairies à Agropyre et Rumex	10	4.4	3557345	5.1
	Prairies à Canche cespiteuse				
	Frairies a Caricile Cespiteuse	2	0.9	194562	0.3
	Dusiving humidas à Ciusa des mansîshans	8	3.6	2727929	3.9
	Prairies humides à Cirse des maraîchers				
	Prairies humides atlantiques et	30	13.3	9410731	13.4
	subatlantiques				
	PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES	84	37.3	46917614	66.9
	ROSELIERES	13	5.8	28684378	40.9
	Saussaies de plaine, collinéennes et	50	22.2	12397936	17.7
	méditerranéo-montagnardes				
	SOURCES	16	7.1	6716304	9.6
	Typhaies	2	0.9	553153	0.8
	Végétation à Glycera maxima	1	0.4	886838	1.3
	Végétation à Phalaris arundinacea	1	0.4	395017	0.6
	Vergers de haute tige	7	3.1	727579	1.0
Uvduoloo!!	drauliaua				
Hydrologie et hy		4.0		0606010	
_ ,	Exceptionnellement submergé	46	20.4	9686910	13.8
Fréquence de	Jamais submergé	40	17.8	1775834	2.5
submersion	Régulièrement submergé	125	55.6	52428972	74.8
	Toujours submergé	14	6.2	8178376	11.7
Etendue de	Partiellement submergé	165	73.3	69855916	99.7
submersion	Totalement submergé	20	8.9	438342	0.6
	Cours d'eau permanent	100	44.4	52990887	75.6
	Cours d'eau temporaire	49	21.8	15292950	21.8
	Nappe	22	9.8	3061602	4.4
Entrée d'eau	Plan d'eau	25	11.1	10831674	15.5
	Précipitations	63	28.0	2545703	3.6
	Ruissellement diffus	68	30.2	2846357	4.1
	Source	16	7.1	6716304	9.6
	cours d'eau permanent	99	44.0	52684130	75.2
	cours d'eau temporaire	50	22.2	15313525	21.8
Sortie d'eau	nappe		35.1	11261582	16.1
	plan d'eau	25	11.1	10831674	15.5
1	pian a cau	23	11.1	10031074	13.3

Annexe 1 : Eléments de statistiques - Inventaire des zones humides

Annex	e 1 : Eléments de statistiques	- inventa	iire des	zones num	ides
	[TOTAL en		TOTAL en	
Cautia dias	Iruissellement diffus	Nombre 61	%	Surface (m²) 2642446	%
Sortie d'eau	la zone humide est traversée par un flux continu d'eau superficielle	136	27.1 60.4	67120374	3.8 95.8
Type de	la zone humide n'est pas connectée à un flux d'eau superficielle	66	29.3	2523472	3.6
connexion	la zone humide presente une entree, une dispersion de l'eau dans la zone, puis une sortie d'eau	23	10.2	2426246	3.5
Patrimoine natu	rel		•		
	Pas d'inventaire patrimonial	207	92.0	29181631	41.6
	Espace Naturel Sensible	19	8.4	41820912	59.7
Inventaires	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique,	10	4.4	28259357	40.3
	proposition de Site d'Intérêt Communautaire	3	1.3	18659289	26.6
Habitats Natura	Existence d'habitats Natura 2000	68	30.2	41426781	59.1
2000	Pas d'habitats Natura 2000	159	70.7	31686955	45.2
Habitats	Pas d'habitat déterminant des ZNIEFF Présence d'un habitat déterminant des	67	29.8	5005786	7.1
déterminants des ZNIEFF	ZNIEFF - Note 2 Présence d'un habitat déterminant des	9	4.0	6648459	9.5
	ZNIEFF - Note 3	151	67.1	61459491	87.7
	Bonne continuité écologique, les milieux sont liés Continuité écologique moyenne, les	85	37.8	44492137	63.5
Continuité écologique	milieux ne sont pas directement liés mais la faible distance peut engendrer un transfert d'espèces La zone est totalement déconnectée de	91	40.4	25235959	36.0
	tout autre milieu naturel, il n'y a pas de continuité écologique	49	21.8	2341996	3.3
	Habitat pour les populations animales et végétales	225	100.0	72070092	102.8
Fonctions	Zone particulière d'alimentation et de	225	100.0	72070092	102.8
biologiques principales	reproduction des espèces Connexions biologiques	119	52.9	61177400	87.3
principales	Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs	17	7.6	33919889	48.4
Activités et usag	ies				
	agriculture	34	15.1	21548774	30.7
	élevage / pastoralisme	83	36.9	16351070	23.3
	extraction de granulats, mines	6	2.7	322414	0.5
A 11 11 /	gestion conservatoire infrastructures linéaires (routes, voies,	1	0.4	7042	0.0
Activités et usages	ferrées)	12	5.3	6421511	9.2
	pas d'activité marquante	34	15.1	1478785	2.1
	pêche	4	1.8	506851	0.7
	sylviculture urbanisation	28 28	12.4 12.4	20162242 9818908	28.8 14.0
	intérêt paysager	37	16.4	2322049	3.3
	intérêt pour la valorisation pédagogique / éducation	7	3.1	1155843	1.6
	intérêt pour les loisirs / valeurs récréatives	3	1.3	155216	0.2
	pas de valeur socio-économique	8	3.6	356994	0.5
Valeur socio- économique	production agricole et sylvicole (pâturage, fauche, roseaux,	1.10			
	sylviculture) production biologique (aquaculture ;	148	65.8	68068833	97.1
	pêche ; chasse) production de matière première	12	5.3	780911	1.1
	(granulats ; tourbe ; sel ; etc.) valeur scientifique	6 26	2.7	322414 2730805	0.5
	comblement, assèchement, drainage,		11.6		3.9
	poldérisation des zones humides débroussaillage, suppression haies et	2	0.9	105456	0.2
Facteurs	bosquets, remembrement et travaux connexes	1	0.4	165117	0.2
d'influence	dépôt de matériaux, décharge	5	2.2	5712680	8.1
	entretien liés à la sylviculture, nettoyage, épandage	1	0.4	26876	0.0
	envahissement d'une espèce	16	7.1	24648244	35.2

Annexe 1 : Eléments de statistiques - Inventaire des zones humides

		TOTAL en	nombre	TOTAL en	surface
		Nombre	%	Surface (m ²)	%
	extraction de matériaux	9	4.0	357117	0.5
	fermeture du milieu	2	0.9	81704	0.1
	habitats humains, zone urbanisée	74	32.9	12464645	17.8
	infrastructure linéaire, réseaux de communication	48	21.3	39588551	56.5
	jachère, abandon provisoire	1	0.4	67114	0.1
	mise en culture, travaux du sol	58	25.8	12922481	18.4
	mise en eau, submersion, création de plan d'eau	5	2.2	8058204	11.5
	Pas de facteurs d'influence	2	0.9	62431	0.1
	pâturage	87	38.7	17247726	24.6
	pêche	1	0.4	21321	0.0
Facteurs	plantation de haies et de bosquets	1	0.4	13962	0.0
d'influence	prantation de naies et de sosquets	-	-		
	plantation, semis et travaux connexes PRATIQUES AGRICOLES ET	1	0.4	26876	0.0
	PASTORALES	9	4.0	26346728	37.6
	PRATIQUES ET TRAVAUX FORESTIERS	33	14.7	20474120	29.2
	PRATIQUES LIEES AUX LOISIRS	6	2.7	622880	0.9
	rejets de déchets	2	0.9	37645	0.1
	rejets substances polluantes dans les	4	1.8	221166	0.3
	suppression ou entretien de la végétation fauchage et fenaison	30	13.3	6041606	8.6
	zone industrielle ou commerciale	26	11.6	1965072	2.8
				l l	
Contexte Institu	tionnel, réglementaire , contractuel Espace Naturel Sensible	16	7.1	41347739	59.0
	Pas de mesure de protection des				39.0
	espaces PSIC	207 3	92.0	29654804 18659289	42.3 26.6
	Terrain acquis par une fondation, une		1.5	10039209	20.0
Mesure de protection des	association, un Conservatoire régional des espaces naturels	3	1.3	24663547	35.2
espaces	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique	10	4.4	28259357	40.3
	Zone spéciale de conservation (directive Habitats)	3	1.3	18659289	26.6
Mesure de	Pas de mesure de protection des	49	21.8	26314627	37.5
protection des	milieux aquatiques Périmètre de protection de captage	57	25.3	18975317	27.1
milieux		37	25.3	109/331/	27.1
aquatiques	Plan de prévention du risque inondation	177	78.7	63247572	90.2
Instruments contractuels et	Document d'objectifs Natura 2000 Pas d'instrument contractuel et	2	0.9	886680	1.3
financiers	financier	223	99.1	71183412	101.6
Evaluation					
	Fonctionnement observé "dégradé,	1 5	6.7	EE01021	0 0
Diagnostic	perturbant les équilibres naturels" Fonctionnement observé "sensiblement	15	0./	5581021	8.0
fonctionnel hydraulique	dégradé ne remettant pas en cause les équilibres naturels"	209	92.9	66185712	94.4
	Fonctionnement observé "très dégradé, les équilibres étant rompus"	1	0.4	303359	0.4
Menaces	Pas de menaces	47	20.9	7311061	10.4
potentielles	Fonctionnement de la zone humide menacé	178	79.1	62783421	89.6
Orientation d'	action				
Orientation	Préconisation d'action pour	130	57.8	68198951	97.3
d'action	préserver/restaurer la zone humide				
	Pas d'orientation d'action	42	18.7	1895531	2.7

Annexe 2 : Eléments de statistiques - Inventaire des plans d'eau

TOTAL en nombre		
Nombre	%	

Les pourcentages sont calculés en nombre de plans d'eau.

Les données en gras représentent les données les plus représentées pour un critère donné. Les critères qui suivent peuvent présenter plusieurs valeurs pour une même zone humide. Le total de zones humides et les pourcentages ne sont donc pas égaux à 284 et 100%.

Renseignements généraux

Nombre de plans	d'eau / Surface des zones humides	284	100
Surface des plan	s d'eau	2377314	100
	La Bisten de sa source au	45	
	La Bisten du Leibsbach à la frontière franco-allemande.	41	30.3
	La Nied Allemande de sa source au Weihergraben (inclus).	40	
	La Nied Allemande du Weihergraben au Bischwald.	13	
	La Nied Allemande du Bischwald au Baerenbach (inclus).	1	20.8
	La Nied des deux Nied à l'Ellbach (inclus).	1	
	La Nied de l'Ellbach à l'Anzelingerbach.	4	
	La Rosselle de sa source au ruisseau Sainte-Catherine (inclus).	28	
	La Rosselle du ruisseau Sainte- Catherine au Merle (inclus).	16	
de surface	La Rosselle du Merle au ruisseau de Cocheren (inclus). La Rosselle du ruisseau de Cocheren à	9	23.2
	la frontière franco-allemande (= amont confluent Lauterbach).	13	
	La Sarre de la Blies à l'Altwiesenbach (inclus).	29	
	La Sarre de l'Altwiesenbach au ruisseau de Lixing (inclus).	13	15.5
	La Sarre du ruisseau de Lixing à la frontière franco-allemande (= amont confluent Nied).	2	
	Le Lauterbach de sa source à la frontière franco-allemande (= amont confluent Rosselle). Le Moderbach de sa source au	3	1.1
	Ruhbrecher (inclus).	27	9.5
	Argiles du Muschelkalk inférieur des Vosges du Nord	30	10.6
	Muschelkalk	3	1.1
Bassin versant souterrain	Calcaires du Muschelkalk de Haute- Sarre	7	2.5
	Grès à roseaux/dolomies du Keuper de Lorraine Nord	129	45.4
	Grès du Trias inférieur de Sarre	118	41.5

Description générale

Type de retenue	Bassin de rétention	41	14.4
	Etang	228	80.3

Annexe 2 : Eléments de statistiques - Inventaire des plans d'eau

		TOTAL en nombre			
		Nombre	%		
Type de retenue	Mare forestière Plan d'eau agricole	7	2.5		
Type de l'étende		8	2.8		
Type d'alimentation	Cours d'eau, plan d'eau en dérivation	104	36.6		
	Cours d'eau, plan d'eau en série	57	20.1		
	Eaux usées	3	1.1		
	Ruissellement ou nappe	82	28.9		
	Ruissellement/rejets	38	13.4		

Usage et gestion

Usage	Agrément	224	78.9
	Alimentation faune	8	2.8
	Epuration	3	1.1
	Rétention des eaux	49	17.3
Impacts potentiels	Impact potentiel du plan d'eau sur le milieu aquatique	284	100.0
	Pas d'impacts	0	0.0

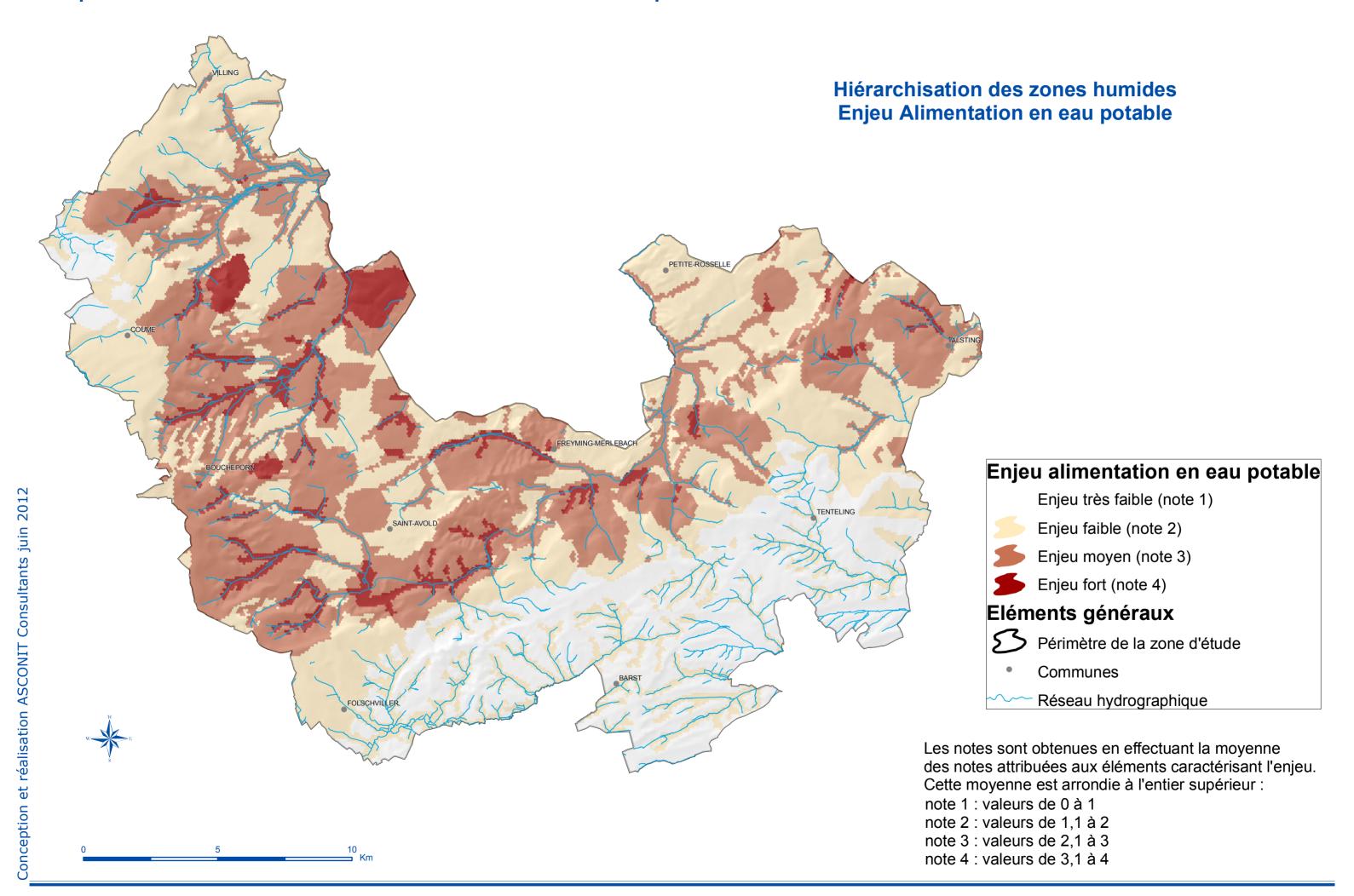
Milieu naturel

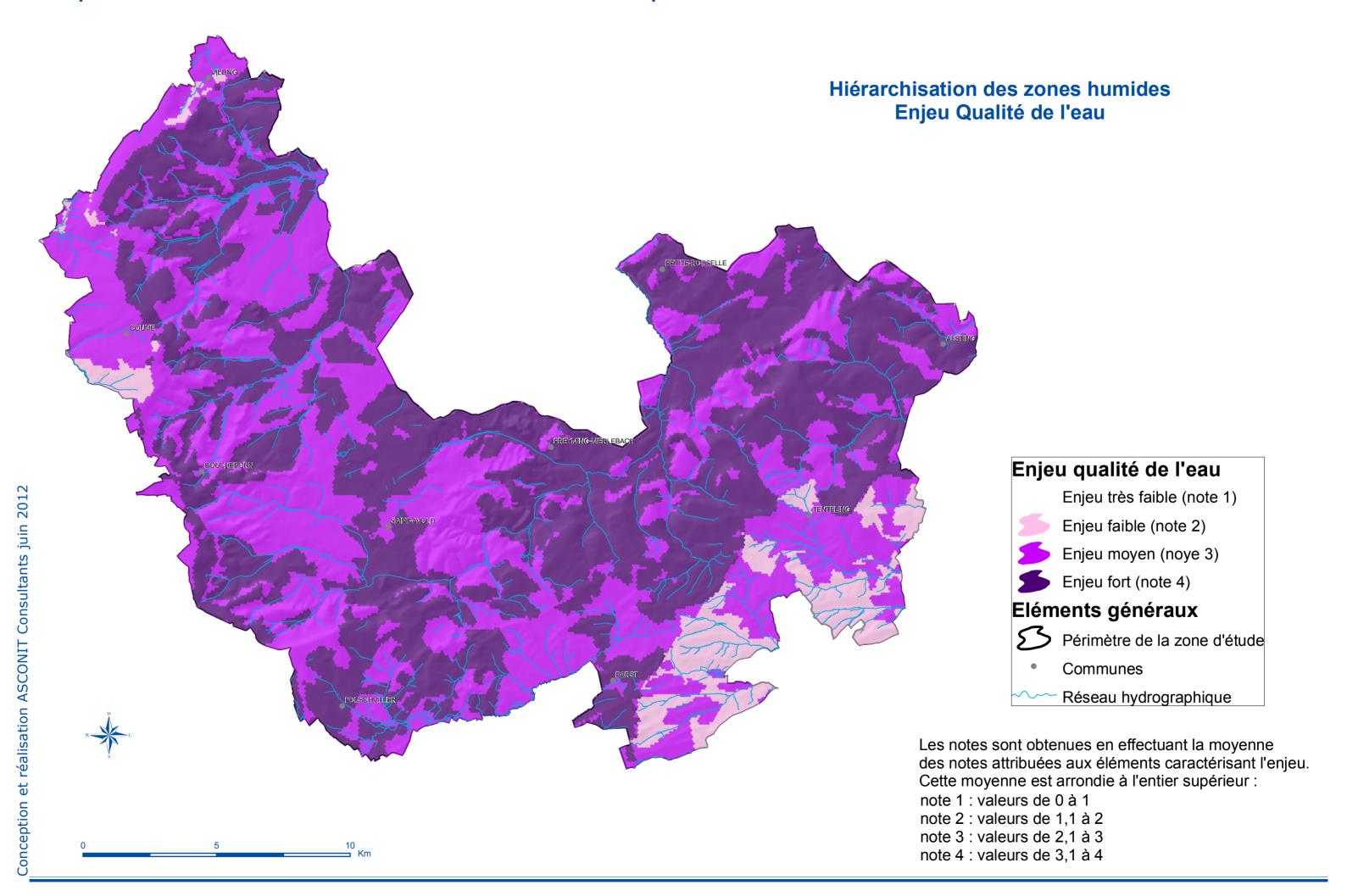
Existence de	Non	95	33.5
végétation	Non déterminé	133	46.8
rivulaire	Oui	56	19.7
Présence d'un	Oui	63	22.2
cordon d'hélophytes	Non déterminé	133	46.8
	Non	88	31.0

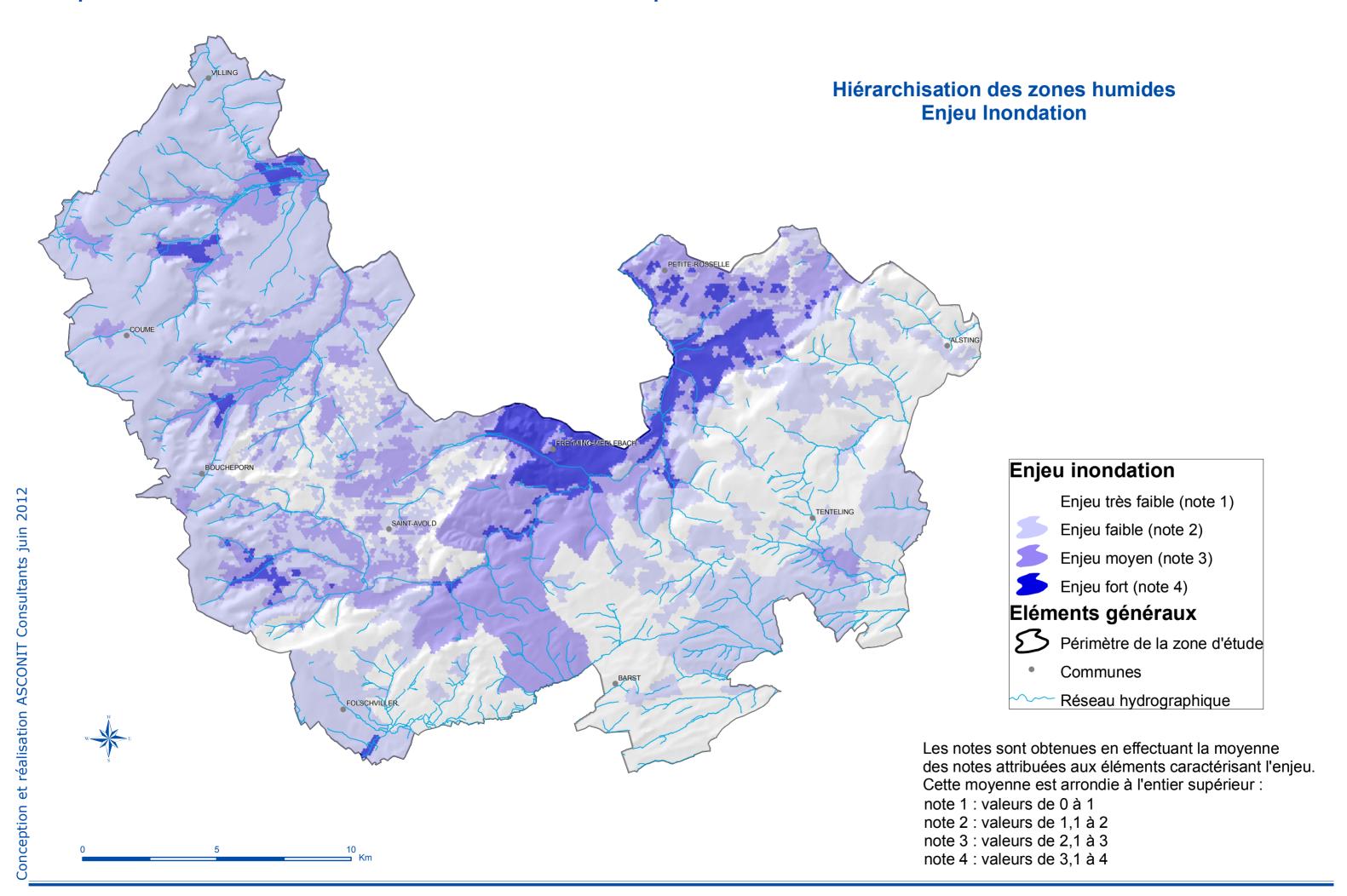
Annexe 3

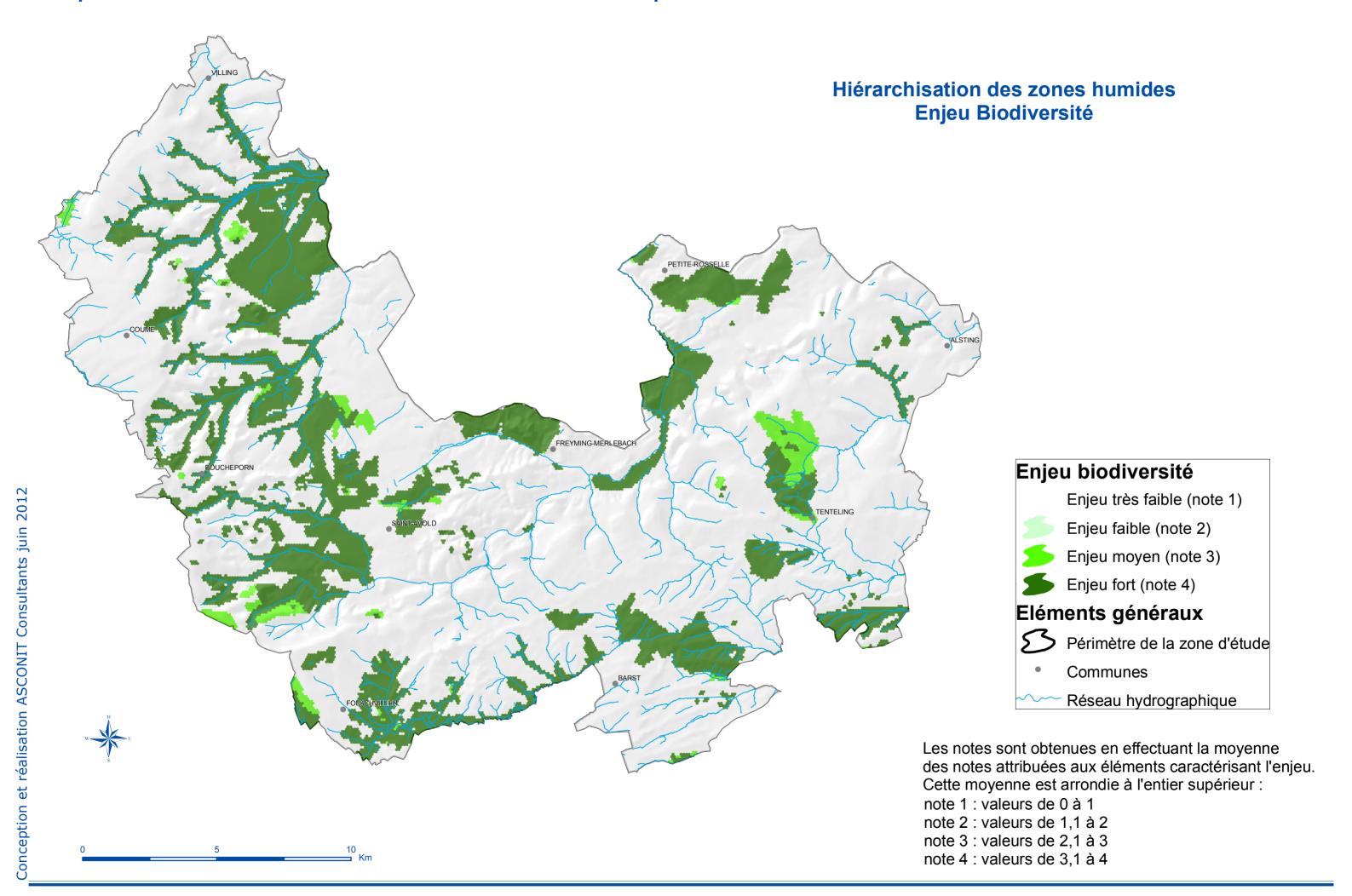
Cartographie des enjeux

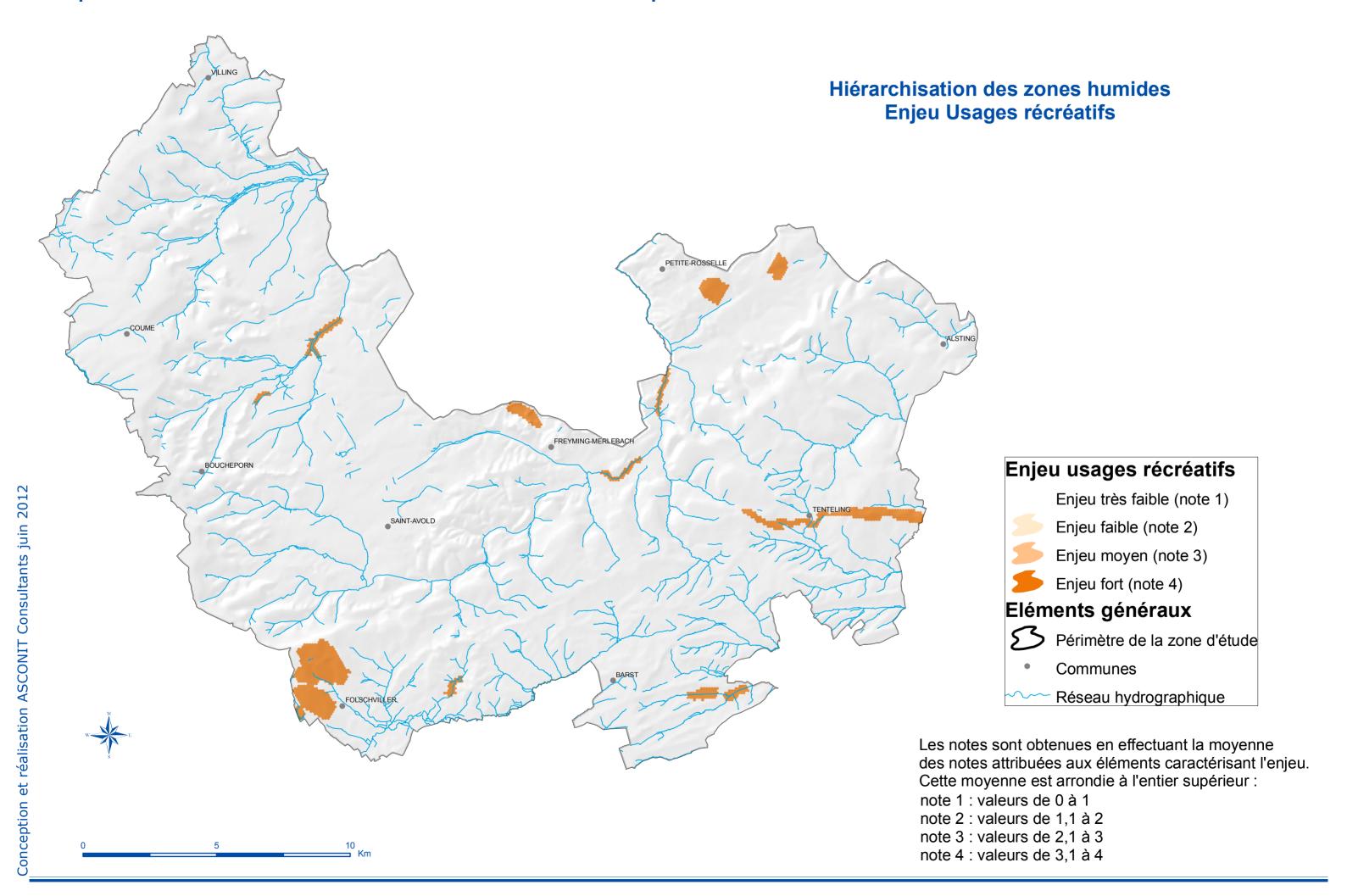
Enjeu alimentation en eau potable Enjeu qualité de l'eau Enjeu inondation Enjeu biodiversité Enjeu usages récréatifs











Annexe 4

Notes d'enjeux et de fonctions de chaque zone humide

		Résultats									
CRITERES		SECTEURS A ZONES HUMIDES									
		ZH_001	ZH_002	ZH_003	ZH_004	ZH_005	ZH_006	ZH_007	ZH_008	ZH_009	ZH_010
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	2	2	1	2	1	1	3	2	2	2
	Préservation de la ressource AEP	3	3	3	3	2	2	2	3	3	3
	CRITERES QUALITE DES EAUX										
CRITERES	Enjeu Qualité de l'eau	3	3	3	3	3	2	4	3	3	3
DE PRIORITE 1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	3	3	3	2	2	2	3	3	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	2	1	1	1	1	1	2	2	1	1
	Etalement et retardement des crues	3	3	3	4	3	1	3	3	3	3
	CRITERES BIODIVERSITE										
CRITERES DE PRIORITE	Enjeu Biodiversité	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	4	3	3	3	3	3	3	2	4	4
	CRITERES USAGES RECREATIFS										
CRITERES	Enjeu usage récréatif	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1
2	Usages récréatifs	4	3	3	3	3	3	3	2	4	4
	CRITERE EXCEPTIONNEL										
PRIORITE 3	Zones humides dégradées										

Asconit Consultants, juin 2012

CRITERES		SECTEURS A ZONES HUMIDES									
		ZH_011	ZH_012	ZH_013	ZH_014	ZH_015	ZH_016	ZH_017	ZH_018	ZH_019	ZH_020
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	2	1	1	2	2	3	2	2	2	2
	Préservation de la ressource AEP	3	2	3	3	4	1	3	3	3	4
	CRITERES QUALITE DES EAUX										
CRITERES DE PRIORITE	Enjeu Qualité de l'eau	4	3	4	3	3	4	4	4	4	3
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	2	3	3	4	1	3	3	3	4
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	2	1	1	2	2	4	1	1	3	3
	Etalement et retardement des crues	3	2	3	3	4	1	3	3	3	4
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE										
	Enjeu Biodiversité	1	1	1	4	4	4	1	1	4	4
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	2	3	3	3	3	1	3	1	3	3
CRITERES DE PRIORITE 2	CRITERES USAGES RECREATIFS										
	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
OITH LITE GO	CRITERE EXCEPTIONNEL										
PRIORITE 3	Zones humides dégradées										

Asconit Consultants, juin 2012

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_021	ZH_022	ZH_023	ZH_024	ZH_025	ZH_026	ZH_027	ZH_028	ZH_029	ZH_030
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	1	3	2	2	2	2	2	1	1	2
	Préservation de la ressource AEP	3	3	3	3	3	4	4	3	3	3
	CRITERES QUALITE DES EAUX										
CRITERES DE PRIORITE	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	3	3	3	3	4	4	3	3	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	3	4	3	1	3	1	1	3	3	3
	Etalement et retardement des crues	3	3	3	3	3	4	4	3	3	3
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE										
DE PRIORITE	Enjeu Biodiversité	1	1	1	4	4	4	4	1	1	1
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	3	1	3	3	3	3	3	3	3	3
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS										
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
PRIORITE 3	Zones humides dégradées										

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_031	ZH_032	ZH_033	ZH_034	ZH_035	ZH_036	ZH_037	ZH_038	ZH_039	ZH_040
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	1	3	2	2	2	2	2	2	2	2
	Préservation de la ressource AEP	3	3	2	3	2	3	2	3	3	3
CRITERES	CRITERES QUALITE DES EAUX										
DE PRIORITE	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	4	4	3	3	4	4
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	3	2	3	2	3	2	3	3	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	2	3	2	3	3	3	3	3	2	2
	Etalement et retardement des crues	3	3	2	3	2	3	2	3	3	3
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE										
DE PRIORITE	Enjeu Biodiversité	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	3	3	3	3	1	3	2	3	2	2
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS										
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CDITEDE	CRITERE EVCERTIONNE										
PRIORITE 3	CRITERE EXCEPTIONNEL										
	Zones humides dégradées										

Asconit Consultants, juin 2012 4 / 23

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_041	ZH_042	ZH_043	ZH_044	ZH_045	ZH_046	ZH_047	ZH_048	ZH_049	ZH_050
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	2	2	2	4	1	2	2	2	4	3
	Préservation de la ressource AEP	2	2	2	3	3	3	2	3	3	3
	CRITERES QUALITE DES EAUX										
	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	3	4	4	4	4	4
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	2	2	2	3	3	3	2	3	3	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	1	1	4	4	1	2	1	1	4	4
	Etalement et retardement des crues	2	2	2	3	3	3	2	3	3	3
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE										
DE PRIORITE 2	Enjeu Biodiversité	1	1	4	4	1	4	4	4	1	1
	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	1	2	2	1	3	2	2	2	1	3
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS										
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	4	1	1	1	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	4	1	1	1	1
CRITERE de	CRITERE EXCEPTIONNEL										
PRIORITE 3	Zones humides dégradées										

Asconit Consultants, juin 2012 5 / 23

2H_059 ZH_0 4 3 3 3 3 3 4 4 4 4 3 3 3
3 3 3
3 3 3
4 4 4
3 3 3
3 3 3
3 3 3
1 1 1
2 2 2
1 1 1
1 1 1
1

Asconit Consultants, juin 2012 6 / 23

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
	5	ZH_061	ZH_062	ZH_063	ZH_064	ZH_065	ZH_066	ZH_067	ZH_068	ZH_069	ZH_070
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3
	Préservation de la ressource AEP	3	2	2	2	2	3	2	3	3	3
	CRITERES QUALITE DES EAUX										
CRITERES DE PRIORITE	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	3	4	4	4	4	4
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	2	2	2	2	3	2	3	3	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	2	2	4	4	3	4	4	4	4	4
	Etalement et retardement des crues	3	2	2	2	2	3	2	3	3	3
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE										
DE PRIORITE 2	Enjeu Biodiversité	1	1	4	1	4	4	1	4	4	4
	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	2	1	2	2	3	2	1	2	2	1
CRITERES DE PRIORITE	CRITERES USAGES RECREATIFS										
2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	1	4	1	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	4	1	1
	CRITERE EXCEPTIONNEL										
PRIORITE 3	Zones humides dégradées										

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_071	ZH_072	ZH_073	ZH_074	ZH_075	ZH_076	ZH_077	ZH_078	ZH_079	ZH_080
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	4	4	3	4	2	2	3	2	3	3
	Préservation de la ressource AEP	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
CRITERES	CRITERES QUALITE DES EAUX										
DE PRIORITE	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	3	4	2	2	3	2	2	2	3	2
	Etalement et retardement des crues	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
	CRITERES BIODIVERSITE										
CRITERES	Enjeu Biodiversité	4	1	1	1	4	1	1	1	4	1
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	1	1	2	3	2	2	2	2	3	1
	biodiversite et foie forictionnel ecologique	ı		۷	3	2	2	2	2	3	
CRITERES DE PRIORITE	CRITERES USAGES RECREATIFS										
2	Enjeu usage récréatif	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	CRITERE EXCEPTIONNEL										
CRITERE de PRIORITE 3	Zones humides dégradées	diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé							diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé		

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_081	ZH_082	ZH_083	ZH_084	ZH_085	ZH_086	ZH_087	ZH_088	ZH_089	ZH_090
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	2	2	3	2	1	1	2	2	1	2
	Préservation de la ressource AEP	4	4	3	3	4	4	3	4	3	3
	CRITERES QUALITE DES EAUX										
	Enjeu Qualité de l'eau	3	3	4	3	2	2	3	3	3	3
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	4	4	3	3	4	4	3	4	3	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	2	2	4	2	2	2	2	2	2	2
	Etalement et retardement des crues	4	4	3	3	4	4	3	4	3	3
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE										
	Enjeu Biodiversité	4	1	1	1	4	4	1	4	1	1
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	2	2	3	2	3	2	2	1	2	2
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS										
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1
	Usages récréatifs	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	CRITERE EXCEPTIONNEL										
PRIORITE 3	Zones humides dégradées										

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_091	ZH_092	ZH_093	ZH_094	ZH_095	ZH_096	ZH_097	ZH_098	ZH_099	ZH_100
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	2	2	1	2	1	2	2	2	2	3
	Préservation de la ressource AEP	3	4	2	3	2	4	4	4	2	1
CRITERES	CRITERES QUALITE DES EAUX										
	Enjeu Qualité de l'eau	2	3	4	4	3	4	3	4	4	3
'	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	4	2	3	2	4	4	4	2	1
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	2	2	2	2	1	2	2	2	2	2
	Etalement et retardement des crues	3	4	2	3	2	4	4	4	2	1
	CRITERES BIODIVERSITE										
	Enjeu Biodiversité	1	1	4	1	4	4	4	4	4	1
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	3	2	1	1	3	2	2	3	2	1
CRITERE de	CRITERES USAGES RECREATIFS										
PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	1	1	4	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CRITERE de	CRITERE EXCEPTIONNEL										
PRIORITE 3											
	Zones humides dégradées										

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_101	ZH_102	ZH_103	ZH_104	ZH_105	ZH_106	ZH_107	ZH_108	ZH_109	ZH_110
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	4	2	4	4	3	2	3	2	3	3
	Préservation de la ressource AEP	3	3	1	3	2	2	3	3	3	4
CRITERES	CRITERES QUALITE DES EAUX										
DE PRIORITE 1	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	3	1	3	2	2	3	3	3	4
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	3	3	4	1	1	2	1	2	1	2
	Etalement et retardement des crues	3	3	1	3	2	2	3	3	3	4
	CRITERES BIODIVERSITE										
CRITERES DE PRIORITE	Enjeu Biodiversité	1	4	4	1	1	1	1	4	1	4
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	1	3	1	3	3	2	2	2	2	3
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS										
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CRITERE de PRIORITE 3	CRITERE EXCEPTIONNEL Zones humides dégradées										

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_111	ZH_112	ZH_113	ZH_114	ZH_115	ZH_116	ZH_117	ZH_118	ZH_119	ZH_120
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	3	3	3	2	3	4	3	3	4	3
	Préservation de la ressource AEP	4	2	3	3	3	4	2	2	3	3
00/75050	CRITERES QUALITE DES EAUX										
	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	4	2	3	3	3	4	2	2	3	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	1	3	2	1	3	2	2	2	2	1
	Etalement et retardement des crues	4	2	3	3	3	4	2	2	3	3
ODITEDEO	CRITERES BIODIVERSITE										
	Enjeu Biodiversité	4	1	4	1	4	4	1	1	1	1
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	3	1	3	3	3	3	3	1	2	1
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS										
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CRITERE de PRIORITE 3	CRITERE EXCEPTIONNEL										
	Zones humides dégradées										

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_121	ZH_122	ZH_123	ZH_124	ZH_125	ZH_126	ZH_127	ZH_128	ZH_129	ZH_130
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	3	4	2	3	4	4	3	3	3	3
	Préservation de la ressource AEP	3	3	3	1	3	3	3	3	3	3
CRITERES	CRITERES QUALITE DES EAUX										
DE PRIORITE	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	3	3	1	3	3	3	3	3	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	2	3	4	2	2	2	2	2	2	1
	Etalement et retardement des crues	3	3	3	1	3	3	3	3	3	3
00/75050	CRITERES BIODIVERSITE										
CRITERES DE PRIORITE	Enjeu Biodiversité	4	4	4	1	4	1	1	1	1	1
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	3	2	2	1	3	3	2	1	2	2
	CRITERES USAGES RECREATIFS										
CRITERES DE PRIORITE		1	1	4	1	1	1	1	1	1	1
2	Usages récréatifs	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1
CRITERE de PRIORITE 3	CRITERE EXCEPTIONNEL										
	Zones humides dégradées										

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_131	ZH_132	ZH_133	ZH_134	ZH_135	ZH_136	ZH_137	ZH_138	ZH_139	ZH_140
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	3	3	2	2	2	2	2	2	3	2
	Préservation de la ressource AEP	3	4	3	3	4	4	4	3	3	3
CRITERES	CRITERES QUALITE DES EAUX										
DE PRIORITE 1	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	3	3	3	4	4	3
,	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	4	3	3	4	4	4	3	3	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2
	Etalement et retardement des crues	3	4	3	3	4	4	4	3	3	3
00175050	CRITERES BIODIVERSITE										
	Enjeu Biodiversité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	1	2	3	2	2	2	1	1	1	2
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS										
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	4	4	1	1	1	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	4	4	1	1	1	1
CRITERE de PRIORITE 3	CRITERE EXCEPTIONNEL										
FRIORITE 3	Zones humides dégradées										

	CRITERES		SECTEURS A ZONES HUMIDES										
		ZH_141	ZH_142	ZH_143	ZH_144	ZH_145	ZH_146	ZH_147	ZH_148	ZH_149	ZH_150		
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE												
	Enjeu AEP sur le BV	2	2	3	2	2	4	1	2	1	1		
	Préservation de la ressource AEP	4	4	2	4	4	3	4	4	3	3		
CRITERES	CRITERES QUALITE DES EAUX												
DE PRIORITE	Enjeu Qualité de l'eau	3	3	4	3	2	4	3	3	3	3		
	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	4	4	2	4	4	3	4	4	3	3		
	CRITERES INONDATIONS												
	Enjeu Inondation	2	2	3	3	2	4	2	3	2	3		
	Etalement et retardement des crues	4	4	2	4	4	3	4	4	3	3		
	CRITERES BIODIVERSITE												
CRITERES DE PRIORITE	Enjeu Biodiversité	1	4	1	1	4	1	4	4	1	1		
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	2	2	1	2	3	1	3	2	1	1		
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS												
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
CDITEDE do	CRITERE EXCEPTIONNEL												
PRIORITE 3													
	Zones humides dégradées												

	CRITERES		SECTEURS A ZONES HUMIDES										
		ZH_151	ZH_152	ZH_153	ZH_154	ZH_155	ZH_156	ZH_157	ZH_158	ZH_159	ZH_160		
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE												
	Enjeu AEP sur le BV	2	1	2	2	3	4	2	2	4	3		
	Préservation de la ressource AEP	4	3	4	4	3	3	3	2	4	3		
	CRITERES QUALITE DES EAUX												
	Enjeu Qualité de l'eau	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4		
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	4	3	4	4	3	3	3	2	4	3		
	CRITERES INONDATIONS												
	Enjeu Inondation	3	2	3	3	2	4	2	2	3	2		
	Etalement et retardement des crues	4	3	4	4	3	3	3	2	4	3		
					ı	ı	ı	ı	ı				
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE												
DE PRIORITE 2	Enjeu Biodiversité	4	1	4	4	1	4	1	1	4	1		
_	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	2	2	2	2	1	3	2	1	2	2		
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS												
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1		
	Usages récréatifs	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1		
CRITERE de PRIORITE 3	CRITERE EXCEPTIONNEL Zones humides dégradées												

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES			
		ZH_161	ZH_162	ZH_163	ZH_164	ZH_165	ZH_166	ZH_167	ZH_168	ZH_169	ZH_170
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE										
	Enjeu AEP sur le BV	2	2	4	3	3	4	4	3	2	2
	Préservation de la ressource AEP	2	3	4	2	2	3	4	3	4	3
	CRITERES QUALITE DES EAUX										
	Enjeu Qualité de l'eau	4	3	4	4	4	4	4	3	3	3
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	2	3	4	2	2	3	4	3	4	3
	CRITERES INONDATIONS										
	Enjeu Inondation	2	3	3	2	3	2	4	2	3	2
	Etalement et retardement des crues	2	3	4	2	2	3	4	3	4	3
	CRITERES BIODIVERSITE										
	Enjeu Biodiversité	1	3	1	1	1	1	4	1	1	1
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	2	3	3	2	3	3	2	3	4	2
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS										
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	4	1	1	1
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	4	1	1	1
	CRITERE EXCEPTIONNEL										
PRIORITE 3	Zones humides dégradées										

	CRITERES		SECTEURS A ZONES HUMIDES										
		ZH_171	ZH_172	ZH_173	ZH_174	ZH_175	ZH_176	ZH_177	ZH_178	ZH_179	ZH_180		
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE												
	Enjeu AEP sur le BV	2	2	4	4	2	4	3	4	4	3		
	Préservation de la ressource AEP	3	2	3	3	2	3	4	2	3	2		
	CRITERES QUALITE DES EAUX												
CRITERES DE PRIORITE	Enjeu Qualité de l'eau	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	2	3	3	2	3	4	2	3	2		
	CRITERES INONDATIONS												
	Enjeu Inondation	2	2	3	3	2	3	2	1	3	2		
	Etalement et retardement des crues	3	2	3	3	2	3	4	2	3	2		
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE												
DE PRIORITE	Enjeu Biodiversité	1	1	4	4	1	3	1	1	4	3		
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	4	3	2	2	2	2	2	2	2	2		
		ı	ı	ı	ı	I	I	I		ı			
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS												
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
	CRITERE EXCEPTIONNEL												
PRIORITE 3	Zones humides dégradées												
Agganit	Consultanta juin 2012					1	1	1	1	1	10 / 22		

	CRITERES		SECTEURS A ZONES HUMIDES										
		ZH_181	ZH_182	ZH_183	ZH_184	ZH_185	ZH_186	ZH_187	ZH_188	ZH_189	ZH_190		
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE												
	Enjeu AEP sur le BV	3	4	4	4	4	3	2	2	3	2		
	Préservation de la ressource AEP	3	4	3	3	4	2	2	3	2	3		
	CRITERES QUALITE DES EAUX												
CRITERES DE PRIORITE		4	4	4	3	4	4	4	4	4	4		
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	4	3	3	4	2	2	3	2	3		
	CRITERES INONDATIONS												
	Enjeu Inondation	3	4	4	3	3	4	2	2	1	2		
	Etalement et retardement des crues	3	4	3	3	4	2	2	3	2	3		
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE												
DE PRIORITE	Enjeu Biodiversité	1	1	4	1	4	4	1	4	1	4		
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	2	3	3	2	2	2	2	3	3	3		
ODITEDEO	CRITERES USAGES RECREATIFS												
CRITERES DE PRIORITE	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4		
2	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4		
	CRITERE EXCEPTIONNEL						I						
CRITERE de PRIORITE 3				diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé			diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé				diagnostic fonctionnel hydraulique très dégradé		

	CRITERES		SECTEURS A ZONES HUMIDES										
		ZH_191	ZH_192	ZH_193	ZH_194	ZH_195	ZH_196	ZH_197	ZH_198	ZH_199	ZH_200		
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE												
	Enjeu AEP sur le BV	2	4	3	2	3	3	2	2	2	2		
	Préservation de la ressource AEP	4	3	2	2	2	2	2	2	2	2		
CDITEDES	CRITERES QUALITE DES EAUX												
CRITERES DE PRIORITE 1	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	4	4	3	4	4	4		
1	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	4	3	2	2	2	2	2	2	2	2		
	CRITERES INONDATIONS												
	Enjeu Inondation	2	3	2	1	2	1	3	2	3	3		
	Etalement et retardement des crues	4	3	2	2	2	2	2	2	2	2		
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE												
DE PRIORITE	Enjeu Biodiversité	4	1	4	4	4	4	1	1	4	4		
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	3	1	3	2	3	3	2	1	3	3		
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS												
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	4	1	1	1	1	1	1	1	4	1		
	Usages récréatifs	4	1	1	1	1	1	1	1	4	1		
	CRITERE EXCEPTIONNEL												
PRIORITE 3	Zones humides dégradées												

Asconit Consultants, juin 2012 20 / 23

	CRITERES	SECTEURS A ZONES HUMIDES										
		ZH_201	ZH_202	ZH_203	ZH_204	ZH_205	ZH_206	ZH_207	ZH_208	ZH_209	ZH_210	
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE											
	Enjeu AEP sur le BV	2	2	3	3	4	4	3	3	3	3	
	Préservation de la ressource AEP	1	3	2	2	3	3	3	1	2	2	
CRITERES	CRITERES QUALITE DES EAUX											
DE PRIORITE	Enjeu Qualité de l'eau	4	4	4	4	4	4	3	4	4	4	
	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	1	3	2	2	3	3	3	1	2	2	
	CRITERES INONDATIONS											
	Enjeu Inondation	4	3	4	4	3	3	2	3	3	3	
	Etalement et retardement des crues	1	3	2	2	3	3	3	1	2	2	
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE											
	Enjeu Biodiversité	4	4	4	4	4	4	1	4	4	4	
	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	3	3	1	3	1	1	3	1	1	2	
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS											
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	4	1	1	1	1	1	1	1	
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	CRITERE EXCEPTIONNEL											
CRITERE de PRIORITE 3	Zones humides dégradées									diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	

	CRITERES		SECTEURS A ZONES HUMIDES											
		ZH_211	ZH_212	ZH_213	ZH_214	ZH_215	ZH_216	ZH_217	ZH_218	ZH_219	ZH_220			
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE													
	Enjeu AEP sur le BV	3	3	3	3	3	4	4	3	3	3			
	Préservation de la ressource AEP	1	1	2	1	2	3	2	2	2	2			
CRITERES	CRITERES QUALITE DES EAUX													
DE PRIORITE	Enjeu Qualité de l'eau	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4			
·	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	1	1	2	1	2	3	2	2	2	2			
	CRITERES INONDATIONS													
	Enjeu Inondation	2	3	3	3	2	3	4	3	1	1			
	Etalement et retardement des crues	1	1	2	1	2	3	2	2	2	2			
	CRITERES BIODIVERSITE													
	Enjeu Biodiversité	4	4	4	1	4	1	1	4	1	1			
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	3	1	1	1	1	2	1	3	3	3			
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS													
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
	CRITERE EXCEPTIONNEL													
CRITERE de PRIORITE 3	Zones humides dégradées			diagnostic fonctionnel hydraulique				diagnostic fonctionnel hydraulique						

Asconit Consultants, juin 2012 22 / 23

dégradé

dégradé

dégradé

dégradé

dégradé

	CRITERES				SEC	TEURS A Z	ONES HUM	IDES		
		ZH_221	ZH_222	ZH_223	ZH_224	ZH_225				
	CRITERES ALIMENTATION EN EAU POTABLE									
	Enjeu AEP sur le BV	4	3	4	3	2				
	Préservation de la ressource AEP	3	2	3	2	2				
CRITERES	CRITERES QUALITE DES EAUX									
DE PRIORITE 1	Enjeu Qualité de l'eau	3	3	4	4	4				
	Régulation des nutriments, rétention des micropolluants et interception des matières en suspension	3	2	3	2	2				
	CRITERES INONDATIONS									
	Enjeu Inondation	1	1	1	1	2				
	Etalement et retardement des crues	3	2	3	2	2				
CRITERES	CRITERES BIODIVERSITE									
DE PRIORITE	Enjeu Biodiversité	1	1	1	1	4				
2	Biodiversité et rôle fonctionnel écologique	3	3	3	2	3				
CRITERES	CRITERES USAGES RECREATIFS									
DE PRIORITE 2	Enjeu usage récréatif	1	1	1	1	1				
	Usages récréatifs	1	1	1	1	1				
CRITERE de	CRITERE EXCEPTIONNEL									
DDIODITE A										

Asconit Consultants, juin 2012 23 / 23

Annexe 5

Liste des zones humides prioritaires Classement par priorité puis classement par communes

Rappel des résultats

	Nombre de zones humides concernées	Pourcentage de zones humides concernées	Superficie humide concernée (ha)	Pourcentage de la superficie humide
Zones humides prioritaires pour la gestion de l'eau	130	58	6690	91
Alimentation en eau potable	41	18	3852	52
Qualité de l'eau	128	57	6659	90
Inondation	31	14	3413	46
Zones humides prioritaires pour la biodiversité	40	18	4381	59
Zones humides prioritaires pour les loisirs	15	7	944	13
Zones humides dégradées	16	7	613	8

Enjeux	Nom de la zone	Surface (m²)	Description
concernés	humide	Odridoc (iii)	Description
	ZH_044	45030	Vallée alluviale du Morsbach.
	ZH_049	16118	Plaine alluviale du Morsbach entre secteur urbain et autoroute.
	ZH_051	99437	Plaine alluviale de la Rosselle entre remblais et station d'épuration.
	ZH_052	37405	Vallée alluviale de la Rosselle, morcelée par le réseau autoroutier, routier et ferroviaire.
	ZH_054	195067	Vaste vallée alluviale de la Rosselle présentant une grande diversité d'habitats, en contrebas d'une route.
	ZH_055	35620	Vallée alluviale de la Rosselle présentant une grande diversité d'habitats, présence de Solidage et de Baslamine de l'Himalaya.
	ZH_072	39511	Prairie pâturée en bordure de cours d'eau. Présence de Renouée du Japon. Secteur urbanisé.
	ZH_146	34335	Bordure de cours d'eau dans zone urbanisée.Présence d'un étang.
Enjeux "alimentation	ZH_156	18239643	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten. Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).
en eau potable", "qualité de	ZH_159	361908	Large zone humide de vallée constituée par une forêt humide, une phragmitaie, des prairies humides eutrophes à Cirse des maraîchers et des étangs.
l'eau" et "inondation"	ZH_163	249794	Zone humide forestière constituée par une saulaie, une phragmitaie et zone humide artificielle à jonchaie et à typhaie.
	ZH_167	6532497	Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Hamsous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra. Sentier pédagogique en cours de création le long de l'étang de l'Escherbruch à Ham-sous-Varsberg.
	ZH_182	239704	Zone humide en tête de bassin et en plaine alluviale d'un petit cours d'eau constituée de prairies à Cirse des maraîchers, de saulaies, de prairies humides eutrophes.
	ZH_183	3860455	Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, de saulaie, de larges roselièresVallée de la Rosselle.
	ZH_185	844967	Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, à hautes herbes, de saulaie, de roselières
	ZH_058	33971	Vallée alluviale du Dotelbach.
	ZH_071	228822	Vaste zone humide dans friche industrielle séparée de la Rosselle par un échangeur ferroviaire.
	ZH_074	127178	Prairie pâturée en fond de vallée.
	ZH_101	49925	Vallée alluviale de la Bisten dans secteur urbanisé.
	ZH_104	114795	Zone humide en fond de vallée.
	ZH_110	365634	Vaste plaine alluviale.
Enjeux	ZH_111	2196275	Vaste forêt humide bordée de fossés. Nombreuses mares forestières.
"alimentation	ZH_116	154385	Prairie et bois humide en bordure de fossé. Présence de Solidage.
en eau potable"	ZH_119	202056	Plaine alluviale.Présence de Solidage.
et "qualité de	ZH_122	26559	Vallée du Merle.Ce secteur fut pendant longtemps composé de lagunes amassant les eaux usées. Le secteur est toujours pollué.
l'eau"	ZH_125	233900	Vaste plaine alluviale composée de prairies et de bosquets.
	ZH_126	248066	Vaste plaine alluviale composée de prairies et de bosquets.
	ZH_132	130742	Vaste plaine alluviale entre route et pâtures.
	ZH_166	50121	Zone humide forestière et prairie humide eutrophe à joncs.
	ZH_173	789510	Prairie humide eutrophe, saulaie, roslière, bois humide et deux étangs. ENS Marais de Porcelette.
	ZH_174	235892	Bois humide et trois étangs.
	ZH_176	244162	Saulaie, prairie humide eutrophe et phragmitaie dans un bois humide.

	Nom de la		
Enjeux	zone	Surface (m²)	Description
concernés	humide	,	·
	ZH_177	395017	Prairie humide eutrophe roselière à Phalaris arundinacea.
	ZH_179	1372745	Large bois humide dans la vallée de la Rosselle.
Enjeux "alimentation	ZH_192	79949	Roselière et saulaie. Vallée du Merle. Ce secteur fut pendant longtemps composé de lagunes amassant les eaux usées. Le secteur est toujours pollué.
en eau potable" et "qualité de	ZH_205	46106	Complexe humide en bordure du ruisseau de Dourd'Hal.Zone humide déterminée par Ecolor.
l'eau"	ZH_206	23551	Zone humide relictuelle dans secteur urbanisé en bordure de la Rosselle.Zone humide déterminée par Ecolor.
	ZH_216	13912	Saulaie et roselière à l'amont d'une station d'épuration. Zone rétrécie par les axes de communication et l'urbanisation.
	ZH_223	9328	Prairie hydrgophile eutrope en bordure de fossé. Présence de Frênes, de Saules et d'une mare. Zone humide inventoriée par Ecolor.
	ZH_020	250223	Prairies humides en bordure de cours d'eau.
	ZH_022	34609	Plaine alluviale de la Rosselle dans secteur urbain et jardin privatif.
	ZH_056	26914	Vallée alluviale présentant une grande diversité d'habitats, présence de Solidage et de Baslamine de l'Himalaya. Présence d'un ancien étang colonisé par la végétation hygrophile.
	ZH_066	295634	Vallée alluviale de la Rosselle.
	ZH_068	101897	Prairie inondable à Carex. Présence de Solidage, le long de la Rosselle.
Enjeux "qualité	ZH_069	101015	Bordure de cours d'eau à Saules. Présence de Solidage.Pollution de la Rosselle.
de l'eau" et	ZH_070	31583	Prairie pâturée humide à Rumex et ripisylve en bordure du Kochernbach (cours d'eau pollué).
inondation	ZH_083	37663	Vallon connexe au ruisseau de Guerting.
	ZH_123	65959	Vaste roselière en bordure d'un étang dans la carrière Barrois.
	ZH_144	161024	Plaine alluviale pâturée dans contexte prairial. Présence de plans d'eau et de Renouée du Japon.
	ZH_148	102260	Plaine alluviale pâturée dans secteur urbain.
	ZH_151	464734	Vaste plaine alluviale pâturée. Roselière. Présence de cultures. ENS Marais de Tenteling.
	ZH_153	427884	Vaste plaine alluviale fauchée en bordure du Strichbach.
	ZH_154	226910	Pâtures humides alimentées par des fossés.
	ZH_169	889166	Zone humide eutrophe, phragmitaie, saulaie et forêt humide.
	ZH_011	388199	Plaine inondable en bordure de cours d'eau.
	ZH_013	16792	Prairie humide à Jones à proximité d'une source.
	ZH_015	149805	Grande prairie pâturée à Joncs à l'amont d'une station d'épuration.
	ZH_017 ZH_018	54592 38241	Marais en bordure de cours d'eau et de plan d'eau. Prairie humide en bordure de fossés, entrecoupée de cultures.
	ZH_018	2543098	Large plaine alluviale de la Nied allemande et extensions vers les fossés de la forêt domaniale de Macheren. Essentiellement des
			prairies pâturées. Quelques secteurs boisés.
Enjeu "qualité	ZH_021	127510	Prairie humide en bordure de cours d'eau.
de l'eau"	ZH_023	89544	Prairie humide en bordure de cours d'eau.
	ZH_024	63007	Prairie humide à Reine des prés dans dépression forestière.
	ZH_025	612889	Bois humide à Saules et Frênes. Nombreuses mares.
	ZH_026	229892	Prairie humide dans dépression forestière, en queue d'étang et bordure de cours d'eau.
	ZH_027	508845	Prairie humide en bordure de plan d'eau et de cours d'eau.
	ZH_028	70739	Prairie humide dans dépression topographique.
	ZH_030	56494	Prairie humide en bordure de cours d'eau.
	ZH_031	79827	Prairie humide en bordure de cours d'eau.

Enjeux concernés	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description				
	ZH_032	129293	Vallée encaissée. Faciès plus diversifié à l'amont, prairie pâturée rase à forte pente à l'aval.				
	ZH_034	188877	Prairie pâturée humide en bordure de cours d'eau et étang en série.				
	ZH_036	44455	Source d'un fossé : roselière et saulaie.				
	ZH_039	14706	Prairie pâturée humide en bordure de fossé.				
	ZH_040	30795	Prairie pâturée humide en bordure de fossé, influencée par la présence d'étangs. A proximité de la source du Weihergraben.				
	ZH_046	195369	Vaste prairie humide à Carex en bordure de cours d'eau. Région d'étangs (roselières, saulaies). Présence d'une prairie humide à Rumex pâturée par des chevaux.				
	ZH_048	20575	Zone humide à Joncs en bordure de plan d'eau, source d'un cours d'eau.				
	ZH_050	78677	Vallon forestier humide en bordure de fossé.				
	ZH_053	74480	Vallée alluviale entre route départementale et cultures.				
	ZH_057	55586	Vallée alluviale présentant une grande diversité d'habitats.				
	ZH_059	45004	Prairies pâturées humides en fond de vallée.				
	ZH_060	18524	Saulaie en bordure de cours d'eau.				
	ZH_061	223954	Prairies humides entourées de cultures, draine les eaux de ruissellement vers le fossé.				
	ZH_073	24590	Prairie de fauche en bordure de cours d'eau.				
	ZH_075	1762760	Forêt domaniale de Théding. Nombreuses mares. Présence de fossés.				
	ZH_076	312841	Bois humide, plusieurs fossés le traversent.				
	ZH_077	135736	Prairie pâturée en fond de vallée.				
	ZH_078	397256	Prairies de fauche. Vaste zone humide dans nouveau lotissement. Présence de carex, d'Epilobe				
Enjeu "qualité	ZH_079	81905	Zone humide à grande valeur écologique. Présence de triton alpestre et triton crêté. Vaste roselière.				
de l'eau"	ZH_080	33843	Prairie en bordure d'autoroute.				
	ZH_081	129161	Zone humide en bordure de l'étang de Hoste bas.				
	ZH_082	101744	Prairie humide en régin d'étangs.				
	ZH_088	151470	Pâture humide entourée de cultures, dans dépression. Présence d'une source.				
	ZH_092	199735	Pâtures humides en bordure de cours d'eau.				
	ZH_094	38137	Bassins de rétention en bordure d'autoroute et d'industries, colonisés par des hélophytes.				
	ZH_096	85839	Prairie pâturée en lisière de forêt.				
	ZH_097	51415	Bordure de plan d'eau.				
	ZH_098	5399064	Forêt de Cappel. Nombreuses mares, nombreux fossés.				
	ZH_102	33708	Friche industrielle composée de saules et de roseaux.				
	ZH_107	143185	Zone humide de part et d'autre de la voie rapide remblayée, proche d'un fossé.				
	ZH_108	56071	Prairie de fauche.				
	ZH_109	18932	Prairie de fauche humide autrefois traversée par le Morsbach et désormais séparée du cours d'eau par une route départementale.				
	ZH_113	547216	Vaste plaine alluviale du ruisseau de Lixing.				
	ZH_114	58227	Prairie humide dans dépression alluviale.				
	ZH_115	118244	Fonds de vallons humides. Présence de mares.Zone humide dégradée par le remblais de la plateforme de Carling et				
	ZH_120	13323	l'autoroute.Zone humide déterminée par Ecolor. Bois humide en bordure de cours d'eau.				
			Plaine alluviale du Waeschbach et fossés affluents. Présence de				
	ZH_121	464438	Saules et de Frênes.				
	ZH_127	2487	Pâture humide relictuelle dans un village, à faible distance d'un fossé.				
	ZH_128	173422	Vaste plaine alluviale.				

Enjeux concernés	Nom de la zone	Surface (m²)	Description					
concernes	humide							
	ZH_129	105412	Vaste plaine alluviale entre village et pâtures. Remblais.					
	ZH_130	33029	Zone humide à Reine des prés dans dépression. Source.					
	ZH_131	47001	Ancien étang colonisé par la végétation hygrophile (Frênes, Epilobes). Jardins privatifs humides en bordure du ruisseau de Lixing.					
	ZH_133	132039	Petite plaine alluviale.					
	ZH_134	223002	Plaine alluviale dans contexte agricole.					
	ZH_135	141784	Plaine alluviale dans contexte prairial.					
	ZH_136	251432	Plaine alluviale dans contexte prairial. L'extrémité ouest de la zone est remblayée par des gravats.					
	ZH_137	138561	Verger humide le long d'un fossé, entre lotissement et cultures.Partie centrale de la zone remblayée partiellement par de la terre issue des terrassements effectués pour l'installation des éoliennes.					
Enjeu "qualité	ZH_138	123561	Frênaie-saulaie humide accompagnée de joncs en lisière.					
de l'eau"	ZH_139	99633	Pâture humide entourée de cultures.					
	ZH_141	183296	Plaine alluviale dans contexte prairial.					
	ZH_142	371131	Plaine alluviale dans contexte périurbain. Présence de 4 étangs.					
	ZH_147	1884958	Plaine alluviale pâturée dans contexte prairial et forestier. Présence plans d'eau.					
	ZH_157	4220	Zone humide localisée à phragmitaie et prairie humide eutrophe.					
	ZH_160	33337	Plaine alluviale de cours d'eau constituée par une forêt et des prairies humides eutrophes. Présence de sources.					
	ZH_181	24734	Petite prairie humide ponctuelle eutrophe.Présence d'une source.					
	ZH_188	3710340	Large zone humide à roselière, prairie eutrophe, à communautés à Reine des prés, à cariçaie, à saulaie, à Cirse des maraîchersENS Marais de Valmont.					
	ZH_190	371092	Roselière et saulaie dans une zone industrielle. Mare aux Moines.					
	ZH_191	467804	Prairie humide eutrophe. ENS Zone du Silence.					
	ZH_202	136011	Zone humide en bordure de plan d'eau et bordure du Schaffbach.					
Enjeu "alimentation	ZH_184	306970	Zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, de saulaie, de roselièresRemblais.					
en eau potable"	ZH_221	6530	Prairies hygrophiles eutrophes et frênaie.Zone humide déterminée pa					

Zones humides prioritaires pour la biodiversité

Enjeu	Nom de la zone	Curfo oo (m²)	Description				
concerné	humide	Surface (m²)	· ·				
	ZH_014	28714	Roselière dans traversee forestière en bordure de plan d'eau.				
	ZH_015	149805	Grande prairie pâturée à Joncs à l'amont d'une station d'épuration.				
	ZH_019	2543098	Large plaine alluviale de la Nied allemande et extensions vers les fossés de la forêt domaniale de Macheren. Essentiellement des prairies pâturées. Quelques secteurs boisés.				
	ZH_020	250223	Prairies humides en bordure de cours d'eau.				
	ZH_024	63007	Prairie humide à Reine des prés dans dépression forestière.				
	ZH_025	612889	Bois humide à Saules et Frênes. Nombreuses mares.				
	ZH_026	229892	Prairie humide dans dépression forestière, en queue d'étang et bordure de cours d'eau.				
	ZH_027	508845	Prairie humide en bordure de plan d'eau et de cours d'eau.				
	ZH_033	15714	Bois humide à proximité de la carrière Simon.				
	ZH_065	7042	ZNIEFF de la vallée de Schafbach.				
	ZH_079	81905	Zone humide à grande valeur écologique. Présence de triton alpestre et triton crêté. Vaste roselière.				
	ZH_085	290739	Aulnaie en bordure de cours d'eau. Faciès diversifié avec des carex. Divers fossés. Présence d'une sour				
	ZH_095	42989	Prairie pâturée en lisière de forêt.				
Enjeu "biodiversité"	ZH_098	5399064	Forêt de Cappel. Nombreuses mares, nombreux fossés.				
	ZH_102	33708	Friche industrielle composée de saules et de roseaux.				
	ZH_110	365634	Vaste plaine alluviale.				
	ZH_111	2196275	Vaste forêt humide bordée de fossés. Nombreuses mares forestières.				
	ZH_113	547216	Vaste plaine alluviale du ruisseau de Lixing.				
	ZH_115	118244	Fonds de vallons humides. Présence de mares.Zone humide dégradée par le remblais de la plateforme de Carling et l'autoroute.Zone humide déterminée par Ecolor.				
	ZH_116	154385	Prairie et bois humide en bordure de fossé. Présence de Solidage.				
	ZH_121	464438	Plaine alluviale du Waeschbach et fossés affluents. Présence de Saules et de Frênes.				
	ZH_125	233900	Vaste plaine alluviale composée de prairies et de bosquets.				
	ZH_145	577878	Zone humide forestière à Saules, Hêtres et Joncs entre Diebling et Metzing. Présence de mares.				
	ZH_147	1884958	Plaine alluviale pâturée dans contexte prairial et forestier. Présence de plans d'eau.				
	ZH_156	18239643	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).				

Zones humides prioritaires pour la biodiversité

Enjeu concerné	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description				
	ZH_183	3860455	Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, de saulaie, de larges roselièresVallée de la Rosselle.				
	ZH_188	3710340	Large zone humide à roselière, prairie eutrophe, à communautés à Reine des prés, à cariçaie, à saulaie, à Cirse des maraîchersENS Marais de Valmont.				
	ZH_190	371092	Roselière et saulaie dans une zone industrielle. Mare aux Moines.				
	ZH_191	467804	Prairie humide eutrophe. ENS Zone du Silence.				
	ZH_193	380	Mare dans éclaircie forestière.				
Enjou	ZH_195	67114	Bois humide. Présence de mares et d'eau tout au long de l'année (tritons).				
Enjeu "biodiversité"	ZH_196	70585	Source dans vergers humides.				
biodiversite	ZH_199	18854	Secteur humide dans la Carrière centrale.				
	ZH_200	12059	Mare aménagée à proximité de la Carrière centrale.				
	ZH_201	3790	Mare aménagée à proximité de la Carrière centrale.				
	ZH_202	136011	Zone humide en bordure de plan d'eau et bordure du Schaffbach.				
	ZH_204	18869	Mare et milieu humide dans la carrière de Freyming.				
	ZH_211	1084	Mares dans secteur industriel de Saint-Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.				
	ZH_218	27532	Mare dans la carrière de Saint-Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.				
	ZH_225	264	Mare dans secteur forestier.Prairies hygrophiles eutrophes et frênaie.Zone humide déterminée par Ecolor.				

Zones humides prioritaires pour les loisirs

Enjeu concerné	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description
	ZH_007	205731	Carrière Simon à Schoeneck.
	ZH_010	363965	Vaste zone humide autour de l'étang de Hoste Haut, en
	211_010	303303	bordure du ruisseau de Rimmelhoffenbach.
	ZH_046	195369	Vaste prairie humide à Carex en bordure de cours d'eau. Région d'étangs (roselières, saulaies). Présence d'une prairie humide à Rumex pâturée par des chevaux.
	ZH_051	99437	Plaine alluviale de la Rosselle entre remblais et station d'épuration.
	ZH_068	101897	Prairie inondable à Carex. Présence de Solidage, le long de la Rosselle.
	ZH_081	129161	Zone humide en bordure de l'étang de Hoste bas.
	ZH_123	65959	Vaste roselière en bordure d'un étang dans la carrière Barrois.
Enjeu	ZH_135	141784	Plaine alluviale dans contexte prairial.
"usages productifs ou	ZH_136	251432	Plaine alluviale dans contexte prairial. L'extrémité ouest de la zone est remblayée par des gravats.
récréatifs"	ZH_151	464734	Vaste plaine alluviale pâturée. Roselière. Présence de cultures. ENS Marais de Tenteling.
	ZH_152	34389	Prairie et verger humide en dépression.
	ZH_167	6532497	Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra. Sentier pédagogique en cours de création le long de l'étang de l'Escherbruch à Ham-sous-Varsberg.
	ZH_190	371092	Roselière et saulaie dans une zone industrielle. Mare aux Moines.
	ZH_191	467804	Prairie humide eutrophe. ENS Zone du Silence.
	ZH_199	18854	Secteur humide dans la Carrière centrale.

Commune	Priorité	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_116	154385	Prairie et bois humide en bordure de fossé. Présence de Solidage.
ALSTING	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_126	248066	Vaste plaine alluviale composée de prairies et de bosquets.
	Themane pour la gooden de roda	ZH_127	2487	Pâture humide relictuelle dans un village, à faible distance d'un fossé.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_019	2543098	Large plaine alluviale de la Nied allemande et extensions vers les fossés de la forêt domaniale de Macheren. Essentiellement des prairies pâturées. Quelques secteurs boisés.
ALTVILLER	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_046	195369	Vaste prairie humide à Carex en bordure de cours d'eau. Région d'étangs (roselières, saulaies). Présence d'une prairie humide à Rumex pâturée par des chevaux.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_048	20575	Zone humide à Joncs en bordure de plan d'eau, source d'un cours d'eau.
		ZH_053	74480	Vallée alluviale entre route départementale et cultures.
		ZH_019	2543098	Large plaine alluviale de la Nied allemande et extensions vers les fossés de la forêt domaniale de Macheren. Essentiellement des prairies pâturées. Quelques secteurs boisés.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_024	63007	Prairie humide à Reine des prés dans dépression forestière.
		ZH_026	229892	Prairie humide dans dépression forestière, en queue d'étang et bordure de cours d'eau.
BARST		ZH_098	5399064	Forêt de Cappel. Nombreuses mares, nombreux fossés.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_011	388199	Plaine inondable en bordure de cours d'eau.
		ZH_017	54592	Marais en bordure de cours d'eau et de plan d'eau.
		ZH_018	38241	Prairie humide en bordure de fossés, entrecoupée de cultures.
	Prioritaire pour les loisirs	ZH_010	363965	Vaste zone humide autour de l'étang de Hoste Haut, en bordure du ruisseau de Rimmelhoffenbach.
		ZH_104	114795	Zone humide en fond de vallée.
BEHREN-LES-	Drioritaire nour la gestion de l'agu	ZH_120	13323	Bois humide en bordure de cours d'eau. Vaste plaine alluviale.
FORBACH	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_128	173422	Vaste plaine alluviale. Vaste plaine alluviale entre village et pâtures.
		ZH_129	105412	Remblais.
BENING-LES-SAINT- AVOLD	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_071	228822	Vaste zone humide dans friche industrielle séparée de la Rosselle par un échangeur ferroviaire.
BERVILLER-EN- MOSELLE	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_156	18239643	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_160	33337	Plaine alluviale de cours d'eau constituée par une forêt et des prairies humides eutrophes. Présence de sources.
DETTINO LEO		ZH_052	37405	Vallée alluviale de la Rosselle, morcelée par le réseau autoroutier, routier et ferroviaire.
BETTING-LES- SAINT-AVOLD	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_058	33971	Vallée alluviale du Dotelbach.
SAINT-AVULU		ZH_059	45004	Prairies pâturées humides en fond de vallée.
BISTEN-EN- LORRAINE	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_060 ZH_167	18524 6532497	Saulaie en bordure de cours d'eau. Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra. Sentier pédagogique en cours de création le long de l'étang de l'Escherbruch à Hamsous-Varsberg.

Commune	Priorité	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description
BOUCHEPORN	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_167	6532497	Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra. Sentier pédagogique en cours de création le long de l'étang de l'Escherbruch à Hamsous-Varsberg.
BOUCHEPORN	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_179	1372745	Large bois humide dans la vallée de la Rosselle.
		ZH_129	105412	Vaste plaine alluviale entre village et pâtures. Remblais.
		ZH_130	33029	Zone humide à Reine des prés dans dépression.Source.
BOUSBACH	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_131	47001	Ancien étang colonisé par la végétation hygrophile (Frênes, Epilobes). Jardins privatifs humides en bordure du ruisseau de Lixing.
		ZH_133	132039	Petite plaine alluviale.
		ZH_134	223002	Plaine alluviale dans contexte agricole. Vaste forêt humide bordée de fossés. Nombreuses
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_111	2196275	mares forestières.
	ot ia biodivefalle	ZH_113	547216	Vaste plaine alluviale du ruisseau de Lixing.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_015	149805	Grande prairie pâturée à Joncs à l'amont d'une station d'épuration.
	et la biodiversité	ZH_098	5399064	Forêt de Cappel. Nombreuses mares, nombreux fossés.
		ZH_011	388199	Plaine inondable en bordure de cours d'eau.
CARREL	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_013	16792	Prairie humide à Joncs à proximité d'une source.
CAPPEL		ZH_017	54592	Marais en bordure de cours d'eau et de plan d'eau.
	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_014	28714	Roselière dans traversee forestière en bordure de plan d'eau.
	Prioritaire pour les loisirs	ZH_010	363965	Vaste zone humide autour de l'étang de Hoste Haut, en bordure du ruisseau de Rimmelhoffenbach.
CARLING	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_176	244162	Saulaie, prairie humide eutrophe et phragmitaie dans un bois humide.
		ZH_050	78677	Vallon forestier humide en bordure de fossé.
		ZH_069	101015	Bordure de cours d'eau à Saules. Présence de Solidage.Pollution de la Rosselle.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_070	31583	Prairie pâturée humide à Rumex et ripisylve en bordure du Kochernbach (cours d'eau pollué).
COCHEREN		ZH_071	228822	Vaste zone humide dans friche industrielle séparée de la Rosselle par un échangeur ferroviaire.
		ZH_072	39511	Prairie pâturée en bordure de cours d'eau. Présence de Renouée du Japon. Secteur urbanisé.
		ZH_074	127178	Prairie pâturée en fond de vallée.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_077	135736	Prairie pâturée en fond de vallée. Plaine alluviale de la Rosselle entre remblais et
	et les loisirs	ZH_051	99437	station d'épuration.
COUME	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_156	18239643	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_169	889166	Zone humide eutrophe, phragmitaie, saulaie et forêt humide.
		ZH_079	81905	Zone humide à grande valeur écologique. Présence de triton alpestre et triton crêté. Vaste roselière.
CREUTZWALD	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_156	18239643	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).

Commune	Priorité	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description
CREUTZWALD	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_167	6532497	Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra. Sentier pédagogique en cours de création le long de l'étang de l'Escherbruch à Hamsous-Varsberg.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_101	49925	Vallée alluviale de la Bisten dans secteur urbanisé.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_163	249794	Zone humide forestière constituée par une saulaie, une phragmitaie et zone humide artificielle à jonchaie et à typhaie.
		ZH_166	50121	Zone humide forestière et prairie humide eutrophe à joncs.
DALEM	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_156	18239643	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_159	361908	Large zone humide de vallée constituée par une forêt humide, une phragmitaie, des prairies humides eutrophes à Cirse des maraîchers et des étangs.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_075	1762760	Forêt domaniale de Théding. Nombreuses mares. Présence de fossés.
		ZH_092	199735	Pâtures humides en bordure de cours d'eau.
		ZH_144	161024	Plaine alluviale pâturée dans contexte prairial. Présence de plans d'eau et de Renouée du Japon.
		ZH_148	102260	Plaine alluviale pâturée dans secteur urbain.
DIEBLING		ZH_153	427884	Vaste plaine alluviale fauchée en bordure du Strichbach.
	D: 22	ZH_154	226910	Pâtures humides alimentées par des fossés.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_147	1884958	Plaine alluviale pâturée dans contexte prairial et forestier. Présence de plans d'eau.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_151	464734	Vaste plaine alluviale pâturée. Roselière. Présence de cultures. ENS Marais de Tenteling.
	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_145	577878	Zone humide forestière à Saules, Hêtres et Joncs entre Diebling et Metzing. Présence de mares.
		ZH_173	789510	Prairie humide eutrophe, saulaie, roslière, bois humide et deux étangs. ENS Marais de Porcelette.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_174	235892	Bois humide et trois étangs.
		ZH_176	244162	Saulaie, prairie humide eutrophe et phragmitaie dans un bois humide.
DIESEN	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_167	6532497	Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra. Sentier pédagogique en cours de création le long de l'étang de l'Escherbruch à Hamsous-Varsberg.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_121	464438	Plaine alluviale du Waeschbach et fossés affluents. Présence de Saules et de Frênes.
ETZLING	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_104	114795	Zone humide en fond de vallée.
	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_119 ZH_195	202056 67114	Plaine alluviale.Présence de Solidage. Bois humide. Présence de mares et d'eau tout au long de l'appée (tritoss)
FALCK	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_156		long de l'année (tritons). Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).
FAREBERSVILLER	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_074	127178	Prairie pâturée en fond de vallée.
	. ,	ZH_077	135736	Prairie pâturée en fond de vallée.

		Nom de la	Conform	
Commune	Priorité	zone humide	Surface (m²)	Description
FAREBERSVILLER	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_076	312841	Bois humide, plusieurs fossés le traversent.
		ZH_078	397256	Prairies de fauche. Vaste zone humide dans nouveau lotissement. Présence de carex, d'Epilobe
		ZH_094	38137	Bassins de rétention en bordure d'autoroute et d'industries, colonisés par des hélophytes.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_015	149805	Grande prairie pâturée à Joncs à l'amont d'une station d'épuration.
FARSCHVILLER	et la biodiversité	ZH_098	5399064	Forêt de Cappel. Nombreuses mares, nombreux fossés.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_088	151470	Pâture humide entourée de cultures, dans dépression. Présence d'une source.
FARSCHVILLER	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_085	290739	Aulnaie en bordure de cours d'eau. Faciès diversifié avec des carex. Divers fossés. Présence d'une source.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_110	365634	Vaste plaine alluviale. Vaste forêt humide bordée de fossés. Nombreuses
	et la biodiversité	ZH_111	2196275	mares forestières.
FOLKLING		ZH_113	547216	Vaste plaine alluviale du ruisseau de Lixing.
OEREINO		ZH_108	56071	Prairie de fauche.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_109	18932	Prairie de fauche humide autrefois traversée par le Morsbach et désormais séparée du cours d'eau par une route départementale.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau,	ZH_190	371092	Roselière et saulaie dans une zone industrielle. Mare aux Moines.
	la biodiversité et les loisirs	ZH_191	467804	Prairie humide eutrophe. ENS Zone du Silence.
FOLSCHVILLER	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_188	3710340	Large zone humide à roselière, prairie eutrophe, à communautés à Reine des prés, à cariçaie, à saulaie, à Cirse des maraîchersENS Marais de Valmont.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_102	33708	Friche industrielle composée de saules et de roseaux.
	Prioritaire pour la biodiversité et les loisirs	ZH_199	18854	Secteur humide dans la Carrière centrale.
FORBACH	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_066	295634	Vallée alluviale de la Rosselle.
	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_200	12059	Mare aménagée à proximité de la Carrière centrale.
		ZH_201	3790	Mare aménagée à proximité de la Carrière centrale.
FREYMING-	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_123	65959	Vaste roselière en bordure d'un étang dans la carrière Barrois.
MERLEBACH	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_204	18869	Mare et milieu humide dans la carrière de Freyming.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_025	612889	Bois humide à Saules et Frênes. Nombreuses mares.
GUENVILLER	et la biodiversité	ZH_026	229892	Prairie humide dans dépression forestière, en queue d'étang et bordure de cours d'eau.
		ZH_028	70739	Prairie humide dans dépression topographique.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_030	56494	Prairie humide en bordure de cours d'eau.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_031 ZH_156	79827 18239643	Prairie humide en bordure de cours d'eau. Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).
GUERTING	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_167	6532497	Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra. Sentier pédagogique en cours de création le long de l'étang de l'Escherbruch à Hamsous-Varsberg.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_083	37663	Vallon connexe au ruisseau de Guerting.

Commune	Priorité	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description
HAGARTEN-AUX- MINES	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_156	18239643	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).
HAM-SOUS- VARSBERG	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_167	6532497	Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra. Sentier pédagogique en cours de création le long de l'étang de l'Escherbruch à Hamsous-Varsberg.
HENRIVILLE	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_098	5399064	Forêt de Cappel. Nombreuses mares, nombreux fossés.
		ZH_078	397256	Prairies de fauche. Vaste zone humide dans nouveau lotissement. Présence de carex, d'Epilobe
HENRIVILLE	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_094	38137	Bassins de rétention en bordure d'autoroute et d'industries, colonisés par des hélophytes.
		ZH_096	85839	Prairie pâturée en lisière de forêt.
		ZH_097	51415	Bordure de plan d'eau. Plaine alluviale de la Rosselle dans secteur urbain
		ZH_022	34609	et jardin privatif.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_055	35620	Vallée alluviale de la Rosselle présentant une grande diversité d'habitats, présence de Solidage et de Baslamine de l'Himalaya.
HOMBOURG-HAUT		ZH_056	26914	Vallée alluviale présentant une grande diversité d'habitats, présence de Solidage et de Baslamine de l'Himalaya. Présence d'un ancien étang colonisé par la végétation hygrophile.
		ZH_057	55586	Vallée alluviale présentant une grande diversité d'habitats.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_081	129161	Zone humide en bordure de l'étang de Hoste bas.
HOSTE	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_082	101744	Prairie humide en régin d'étangs.
	Prioritaire pour les loisirs	ZH_010	363965	Vaste zone humide autour de l'étang de Hoste Haut, en bordure du ruisseau de Rimmelhoffenbach.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_121	464438	Plaine alluviale du Waeschbach et fossés affluents. Présence de Saules et de Frênes.
KERBACH	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_129	105412	Vaste plaine alluviale entre village et pâtures. Remblais.
	, ,	ZH_132	130742	Vaste plaine alluviale entre route et pâtures.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_019	2543098	Large plaine alluviale de la Nied allemande et extensions vers les fossés de la forêt domaniale de Macheren. Essentiellement des prairies pâturées. Quelques secteurs boisés.
		ZH_039	14706	Prairie pâturée humide en bordure de fossé.
LACHAMBRE	Drioritaire nous la gostion de l'agu	ZH_040	30795	Prairie pâturée humide en bordure de fossé, influencée par la présence d'étangs. A proximité de la source du Weihergraben.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_048	20575	Zone humide à Joncs en bordure de plan d'eau, source d'un cours d'eau.
		ZH_053	74480	Vallée alluviale entre route départementale et cultures.
L'HOPITAL	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_115	118244	Fonds de vallons humides. Présence de mares. Zone humide dégradée par le remblais de la plateforme de Carling et l'autoroute. Zone humide déterminée par Ecolor.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_192	79949	Roselière et saulaie. Vallée du Merle. Ce secteur fut pendant longtemps composé de lagunes amassant les eaux usées. Le secteur est toujours pollué.
		ZH_122	26559	Vallée du Merle.Ce secteur fut pendant longtemps composé de lagunes amassant les eaux usées. Le secteur est toujours pollué.

Commune	Priorité	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_183	3860455	Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, de saulaie, de larges roselièresVallée de la Rosselle.
		ZH_179	1372745	Large bois humide dans la vallée de la Rosselle.
		ZH_181	24734	Petite prairie humide ponctuelle eutrophe.Présence d'une source.
LONGEVILLE-LES- SAINT-AVOLD	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_182	239704	Zone humide en tête de bassin et en plaine alluviale d'un petit cours d'eau constituée de prairies à Cirse des maraîchers, de saulaies, de prairies humides eutrophes.
		ZH_184	306970	Zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, de saulaie, de roselières…Remblais.
		ZH_185	844967	Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes,à hautes herbes, de saulaie, de roselières
LONGEVILLE-LES- SAINT-AVOLD	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_205	46106	Complexe humide en bordure du ruisseau de Dourd'Hal.Zone humide déterminée par Ecolor.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_019	2543098	Large plaine alluviale de la Nied allemande et extensions vers les fossés de la forêt domaniale de Macheren. Essentiellement des prairies pâturées. Quelques secteurs boisés.
	et la biodiversité	ZH_020	250223	Prairies humides en bordure de cours d'eau.
		ZH_025	612889	Bois humide à Saules et Frênes. Nombreuses
		ZH_021	127510	mares. Prairie humide en bordure de cours d'eau.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_023	89544	Prairie humide en bordure de cours d'eau.
		ZH_028	70739	Prairie humide dans dépression topographique.
MACHEREN		ZH_032	129293	Vallée encaissée. Faciès plus diversifié à l'amont, prairie pâturée rase à forte pente à l'aval.
		ZH_034	188877	Prairie pâturée humide en bordure de cours d'eau et étang en série.
		ZH_036 ZH_054	44455 195067	Source d'un fossé : roselière et saulaie. Vaste vallée alluviale de la Rosselle présentant une grande diversité d'habitats, en contrebas d'une route.
		ZH_146	34335	Bordure de cours d'eau dans zone urbanisée.Présence d'un étang.
MERTEN	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_156	18239643	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_147	1884958	Plaine alluviale pâturée dans contexte prairial et forestier. Présence de plans d'eau.
		ZH_141	183296	Plaine alluviale dans contexte prairial.
		ZH_142	371131	Plaine alluviale dans contexte périurbain. Présence de 4 étangs.
METZING	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_144	161024	Plaine alluviale pâturée dans contexte prairial. Présence de plans d'eau et de Renouée du Japon.
		ZH_148	102260	Plaine alluviale pâturée dans secteur urbain.
	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_145	577878	Zone humide forestière à Saules, Hêtres et Joncs entre Diebling et Metzing. Présence de mares.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_068	101897	Prairie inondable à Carex. Présence de Solidage, le long de la Rosselle.
MORSBACH		ZH_044	45030	Vallée alluviale du Morsbach.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_049	16118	Plaine alluviale du Morsbach entre secteur urbain
		ZH_135	141784	et autoroute. Plaine alluviale dans contexte prairial.
NOUSSEVILLER- SAINT-NABOR	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_136	251432	Plaine alluviale dans contexte prairial. L'extrémité ouest de la zone est remblayée par des gravats.

Commune	Priorité	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description
NOUSSEVILLER- SAINT-NABOR	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_137	138561	Verger humide le long d'un fossé, entre lotissement et cultures.Partie centrale de la zone remblayée partiellement par de la terre issue des terrassements effectués pour l'installation des éoliennes.
		ZH_138	123561	Frênaie-saulaie humide accompagnée de joncs en lisière.
		ZH_139	99633	Pâture humide entourée de cultures. Zone humide de part et d'autre de la voie rapide
OETING	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_107	143185	remblayée, proche d'un fossé.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_202	136011	Zone humide en bordure de plan d'eau et bordure du Schaffbach.
PETITE-ROSSELLE	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_066	295634	Vallée alluviale de la Rosselle.
	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_065	7042	ZNIEFF de la vallée de Schafbach.
PORCELETTE	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_167	6532497	Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra. Sentier pédagogique en cours de création le long de l'étang de l'Escherbruch à Hamsous-Varsberg.
		ZH_173	789510	Prairie humide eutrophe, saulaie, roslière, bois humide et deux étangs. ENS Marais de Porcelette.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_174	235892	Bois humide et trois étangs.
		ZH_177	395017	Prairie humide eutrophe roselière à Phalaris arundinacea.
REMERING	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_157	4220	Zone humide localisée à phragmitaie et prairie humide eutrophe.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_068	101897	Prairie inondable à Carex. Présence de Solidage, le long de la Rosselle.
ROSBRUCK	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_069	101015	Bordure de cours d'eau à Saules. Présence de Solidage.Pollution de la Rosselle.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_115	118244	Fonds de vallons humides. Présence de mares. Zone humide dégradée par le remblais de la plateforme de Carling et l'autoroute. Zone humide déterminée par Ecolor.
		ZH_183	3860455	Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, de saulaie, de larges roselièresVallée de la Rosselle.
		ZH_054	195067	Vaste vallée alluviale de la Rosselle présentant une grande diversité d'habitats, en contrebas d'une route.
		ZH_122	26559	Vallée du Merle.Ce secteur fut pendant longtemps composé de lagunes amassant les eaux usées. Le secteur est toujours pollué.
		ZH_146	34335	Bordure de cours d'eau dans zone urbanisée.Présence d'un étang.
CAINT AVOID		ZH_179	1372745	Large bois humide dans la vallée de la Rosselle.
SAINT-AVOLD	Deinitaire a con la continu de llego.	ZH_185	844967	Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes,à hautes herbes, de saulaie, de roselières
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_205	46106	Complexe humide en bordure du ruisseau de Dourd'Hal.Zone humide déterminée par Ecolor.
		ZH_206	23551	Zone humide relictuelle dans secteur urbanisé en bordure de la Rosselle.Zone humide déterminée par Ecolor.
		ZH_216	13912	Saulaie et roselière à l'amont d'une station d'épuration. Zone rétrécie par les axes de communication et l'urbanisation.
		ZH_221	6530	Prairies hygrophiles eutrophes et frênaie.Zone
		ZH_223	9328	humide déterminée par Ecolor. Prairie hydrgophile eutrope en bordure de fossé. Présence de Frênes, de Saules et d'une mare.
	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_193	380	Zone humide inventoriée par Ecolor. Mare dans éclaircie forestière.

Commune	Priorité	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description
		ZH_211	1084	Mares dans secteur industriel de Saint-Avold.Zone
SAINT-AVOLD	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_218	27532	humide déterminée par Ecolor. Mare dans la carrière de Saint-Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.
DAINT AVOLD	Thomase pour la biodiversite	ZH_225	264	Mare dans secteur forestier.Prairies hygrophiles eutrophes et frênaie.Zone humide déterminée par Ecolor.
SCHOENECK	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_033	15714	Bois humide à proximité de la carrière Simon.
SCHOLINEOR	Prioritaire pour les loisirs	ZH_007	205731	Carrière Simon à Schoeneck.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_027	508845	Prairie humide en bordure de plan d'eau et de cours d'eau. Forêt de Cappel. Nombreuses mares, nombreux
SEINGBOUSE	et la biodiversité	ZH_098	5399064	fossés. Prairies humides entourées de cultures, draine les
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_061	223954	eaux de ruissellement vers le fossé.
	Frioritaire pour la gestion de read	ZH_076	312841	Bois humide, plusieurs fossés le traversent.
	Default also as a sure la la la disconstitá	ZH_080	33843	Prairie en bordure d'autoroute.
	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_095	42989	Prairie pâturée en lisière de forêt. Prairie et bois humide en bordure de fossé.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_116	154385	Présence de Solidage. Vaste plaine alluviale composée de prairies et de
SPICHEREN		ZH_125	233900	bosquets.
OI TOTIETEN	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_119	202056	Plaine alluviale.Présence de Solidage. Bois humide. Présence de mares et d'eau tout au
	Prioritaire pour la biodiversité	ZH_195 ZH_196	67114 70585	long de l'année (tritons). Source dans vergers humides.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_111	2196275	Vaste forêt humide bordée de fossés. Nombreuses mares forestières.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_151	464734	Vaste plaine alluviale pâturée. Roselière. Présence de cultures. ENS Marais de Tenteling.
TENTELING	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_075	1762760	Forêt domaniale de Théding. Nombreuses mares. Présence de fossés.
		ZH_114	58227	Prairie humide dans dépression alluviale.
	i fioritaire pour la gestion de read	ZH_134	223002	Plaine alluviale dans contexte agricole.
		ZH_153	427884	Vaste plaine alluviale fauchée en bordure du Strichbach.
	Prioritaire pour les loisirs	ZH_152	34389	Prairie et verger humide en dépression.
TETERCHEN	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_156		Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).
		ZH_050	78677	Vallon forestier humide en bordure de fossé.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_073 ZH_075	24590 1762760	Prairie de fauche en bordure de cours d'eau. Forêt domaniale de Théding. Nombreuses mares. Présence de fossés.
THEDING		ZH_088	151470	Pâture humide entourée de cultures, dans dépression. Présence d'une source.
		ZH_153	427884	Vaste plaine alluviale fauchée en bordure du Strichbach.
TROMBORN	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_156	18239643	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_159	361908	Large zone humide de vallée constituée par une forêt humide, une phragmitaie, des prairies humides eutrophes à Cirse des maraîchers et des étangs.
REMERING	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_159	361908	Large zone humide de vallée constituée par une forêt humide, une phragmitaie, des prairies humides eutrophes à Cirse des maraîchers et des étangs.
VALMONT	Prioritaire pour la gestion de l'eau, la biodiversité et les loisirs	ZH_190	371092	Roselière et saulaie dans une zone industrielle. Mare aux Moines.

Commune	Priorité	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description
VALMONT	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_188	3710340	Large zone humide à roselière, prairie eutrophe, à communautés à Reine des prés, à cariçaie, à saulaie, à Cirse des maraîchersENS Marais de Valmont.
	Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_053	74480	Vallée alluviale entre route départementale et cultures.
VARSBERG	Prioritaire pour la gestion de l'eau et les loisirs	ZH_167	6532497	Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra. Sentier pédagogique en cours de création le long de l'étang de l'Escherbruch à Hamsous-Varsberg.
VILLING	Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_156	18239643	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald (opérations de restauration).

Zones humides dégradées

Critère	Nom de la zone humide	Surface (m²)	Description
	ZH_208	1992	Mare dans secteur industriel de Saint-Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.
	ZH_209	18860	Mare dans secteur industriel de Saint-Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.
	ZH_210	222582	Succession de mares dans secteur industriel de Saint- Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.
	ZH_212	1455	Roselière et saulaie dans secteur industriel de Saint- Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.
	ZH_213	31114	Saulaie dans secteur industriel.Zone humide déterminée par Ecolor.
	ZH_214	2550	Roselière dans plateforme chimique de Carling.Zone humide déterminée par Ecolor.
Diagnostic		27172	Succession de mares et de roselières dans secteur industriel de Saint-Avold.Source du ruisseau le Merle.Zone humide déterminée par Ecolor.
fonctionnel hydraulique	ZH_217	2589	Roselière inondée dans secteur industriel de Macheren.Zone humide déterminée par Ecolor.
dégradé		37405	Vallée alluviale de la Rosselle, morcelée par le réseau autoroutier, routier et ferroviaire.
	ZH_071	228822	Vaste zone humide dans friche industrielle séparée de la Rosselle par un échangeur ferroviaire.
	ZH_078	397256	Prairies de fauche. Vaste zone humide dans nouveau lotissement. Présence de carex, d'Epilobe
	ZH_183	3860455	Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, de saulaie, de larges roselièresVallée de la Rosselle.
	ZH_185	844967	Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes,à hautes herbes, de saulaie, de roselières
	ZH_186	41713	Petite zone humide constituée de prairies humides eutrophes et d'une roselière. Remblais.
	ZH_187	35561	Prairie humide, prairie à hautes herbes et saulaie.
Diagnostic fonctionnel hydraulique très dégradé	ZH_190	371092	Roselière et saulaie dans une zone industrielle. Mare aux Moines.

Liste des zones humides dégradées par commune

Commune	Critère	Nom de la zone	Surface (m²)	Description de la dégradation
BENING-LES-SAINT- AVOLD	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	humide ZH_071	228822	Décharge
BETTING-LES-SAINT- AVOLD	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_052	37405	Axes de communication
COCHEREN	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_071	228822	Décharge
FAREBERSVILLER	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_078	397256	Urbanisation
FOLSCHVILLER	Diagnostic fonctionnel hydraulique très dégradé	ZH_190	371092	route, zones industrielles
HENRIVILLE	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_078	397256	Urbanisation
L'HOPITAL	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_214	2550	Zone industrielle
	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_186	41713	Décharge, dépôts divers, rembalis
LONGEVILLE-LES- SAINT-AVOLD	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_185	844967	Route, dépôts
	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_183	3860455	Urbanisation et habitations construites sur la zone humide
MACHEREN	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_217	2589	Zone industrielle.
	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_208	1992	Zone industrielle
	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_213	31114	Zone industrielle
	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_185	844967	Route, dépôts
SAINT-AVOLD	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_183	3860455	Urbanisation et habitations construites sur la zone humide
SAIRT AVOLD	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_212	1455	Zone industrielle
	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_210	222582	Zone industrielle
	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_209	18860	Zone industrielle
	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_215	27172	Zone industrielle
VALMONT	Diagnostic fonctionnel hydraulique dégradé	ZH_187	35561	Route, urbanisation
VALIVIOINI	Diagnostic fonctionnel hydraulique très dégradé	ZH_190	371092	Route, zones industrielles

Priorité	Nom de la zone humide	Description de la zone humide	Communes concernées
Prioritaire pour la gestion de l'eau, la biodiversité et les loisirs zone humide dégradée	ZH_190	Roselière et saulaie dans une zone industrielle. Mare aux Moines.	FOLSCHVILLER, VALMONT
Prioritaire pour la gestion de l'eau, la biodiversité et les loisirs	ZH_191	Prairie humide eutrophe. ENS Zone du Silence.	FOLSCHVILLER
Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité zone humide dégradée	ZH_183	Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, de saulaie, de larges roselièresVallée de la Rosselle.Nombreux secteurs humides morcelés par les zones bâties.	LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD, SAINT-AVOLD
	ZH_015	Grande prairie pâturée à Joncs à l'amont d'une station d'épuration.	CAPPEL, FARSCHVILLER
	ZH_019	Large plaine alluviale de la Nied allemande et extensions vers les fossés de la forêt domaniale de Macheren. Essentiellement des prairies pâturées. Quelques secteurs boisés.	ALTVILLER, LACHAMBRE, MACHEREN, BARST
	ZH_020	Prairies humides en bordure de cours d'eau.	MACHEREN
	ZH_024	Prairie humide à Reine des prés dans dépression forestière.	BARST
•	ZH_025	Bois humide à Saules et Frênes. Nombreuses mares.	GUENVILLER, MACHEREN
	ZH_026	Prairie humide dans dépression forestière, en queue d'étang et bordure de cours d'eau.	GUENVILLER, BARST
	ZH_027	Prairie humide en bordure de plan d'eau et de cours d'eau.	SEINGBOUSE
	ZH_079	Zone humide à grande valeur écologique. Présence de triton alpestre et triton crêté. Vaste roselière.	CREUTZWALD
	ZH_098	Forêt de Cappel. Nombreuses mares, nombreux fossés.	SEINGBOUSE, FARSCHVILLER, CAPPEL, HENRIVILLE, BARST
	ZH_102	Friche industrielle composée de saules et de roseaux.	FORBACH
	ZH_110	Vaste plaine alluviale. Vaste forêt humide bordée de fossés. Nombreuses mares	FOLKLING
Prioritaire pour la gestion de l'eau et la biodiversité	ZH_111	forestières.	FOLKLING, TENTELING, BOUSBACH
reau et la biodiversite	ZH_113	Vaste plaine alluviale du ruisseau de Lixing.	FOLKLING, BOUSBACH
	ZH_115	Fonds de vallons humides. Présence de mares. Zone humide dégradée par le remblais de la plateforme de Carling et l'autoroute. Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD, L'HOPITAL
	ZH_116	Prairie et bois humide en bordure de fossé. Présence de Solidage.	SPICHEREN, ALSTING
	ZH_121	Plaine alluviale du Waeschbach et fossés affluents. Présence de Saules et de Frênes.	ETZLING, KERBACH
	ZH_125		SPICHEREN
	ZH_147	Plaine alluviale pâturée dans contexte prairial et forestier. Présence de plans d'eau.	DIEBLING, METZING
	ZH_156	Très large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Falck et de Bibling et Marais de la Bisten.Des opérations d'acquisition de terrains viennent d'être réalisées par la commune de Creutzwald.	VILLING, BERVILLER-EN-MOSELLE, MERTEN, CREUTZWALD, DALEM, HAGARTEN-AUX-MINES, TETERCHEN, COUME, FALCK, TROMBORN, GUERTING
	ZH_188	Large zone humide à rosellère, prairie eutrophe, à communautés à Reine des prés, à cariçaie, à saulaie, à Cirse des maraîchersENS Marais de Valmont.	FOLSCHVILLER, VALMONT
	ZH_202	Zone humide en bordure de plan d'eau et bordure du Schaffbach.	PETITE-ROSSELLE
	ZH_046	Vaste prairie humide à Carex en bordure de cours d'eau. Région d'étangs (roselières, saulaies). Présence d'une prairie humide à Rumex pâturée par des chevaux.	ALTVILLER
	ZH_051	Plaine alluviale de la Rosselle entre remblais et station d'épuration.	COCHEREN, BENING-LES-SAINT-AVOLD, BETTING LES-SAINT-AVOLD
	ZH_068	Prairie inondable à Carex. Présence de Solidage, le long de la Rosselle.	MORSBACH, ROSBRUCK
	ZH_081	Zone humide en bordure de l'étang de Hoste bas.	HOSTE
Prioritaire pour la gestion de	ZH_123	Vaste roselière en bordure d'un étang dans la carrière Barrois.	FREYMING-MERLEBACH
l'eau et les loisirs	ZH_135	Plaine alluviale dans contexte prairial.	NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
	ZH_136	Plaine alluviale dans contexte prairial. L'extrémité ouest de la zone est remblayée par des gravats.	NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
	ZH_151	Vaste plaine alluviale pâturée. Roselière. Présence de cultures. ENS Marais de Tenteling.	TENTELING, DIEBLING
	ZH_167	Large zone humide constituée par une grande roselière, de grands étangs, des prairies humides et des forêts humides. ENS Marais de la Ferme de Heide. Acquisition en cours par les communes de Ham-sous-Varsberg, Porcelette et Diesen, une gestion suivra.	BISTEN-EN-LORRAINE, VARSBERG, BOUCHEPORN, HAM-SOUS-VARSBERG, GUERTING, PORCELETTE, DIESEN, CREUTZWALD
	ZH_052	Vallée alluviale de la Rosselle, morcelée par le réseau autoroutier, routier et ferroviaire.	BETTING-LES-SAINT-AVOLD
Prioritairo paus la grantiam de	ZH_071	Vaste zone humide dans friche industrielle séparée de la	BENING-LES-SAINT-AVOLD, COCHEREN
Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_078	Rosselle par un échangeur ferroviaire. Prairies de fauche. Vaste zone humide dans nouveau	FAREBERSVILLER, HENRIVILLE
zone humide dégradée	ZH_185	lotissement. Présence de carex, d'Epilobe Large zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, à hautes herbes, de saulaie, de roselières	LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD, SAINT-AVOLD

Asconit Consultants, juin 2012 1/5

	ZH_011	Plaine inondable en bordure de cours d'eau.	CAPPEL, BARST
	ZH_013	Prairie humide à Joncs à proximité d'une source.	CAPPEL
	ZH_017	Marais en bordure de cours d'eau et de plan d'eau.	BARST, CAPPEL
	ZH_018	Prairie humide en bordure de fossés, entrecoupée de cultures.	BARST
	ZH_021	Prairie humide en bordure de cours d'eau.	MACHEREN
	ZH_022	Plaine alluviale de la Rosselle dans secteur urbain et jardin privatif.	HOMBOURG-HAUT
	ZH_023	Prairie humide en bordure de cours d'eau.	MACHEREN
	ZH 028	Prairie humide dans dépression topographique.	GUENVILLER, MACHEREN
	ZH_030	Prairie humide en bordure de cours d'eau.	GUENVILLER
	ZH_031	Prairie humide en bordure de cours d'eau.	GUENVILLER
	ZH_032	Vallée encaissée. Faciès plus diversifié à l'amont, prairie pâturée rase à forte pente à l'aval.	MACHEREN
	ZH_034	Prairie pâturée humide en bordure de cours d'eau et étang en série.	MACHEREN
	ZH_036	Source d'un fossé : roselière et saulaie.	MACHEREN
	ZH_039	Prairie pâturée humide en bordure de fossé.	LACHAMBRE
	ZH_040	Prairie pâturée humide en bordure de fossé, influencée par la présence d'étangs. A proximité de la source du	LACHAMBRE
		Weihergraben.	
	ZH_044	Vallée alluviale du Morsbach.	MORSBACH
	ZH_048	Zone humide à Joncs en bordure de plan d'eau, source d'un cours d'eau.	ALTVILLER, LACHAMBRE
	ZH_049	Plaine alluviale du Morsbach entre secteur urbain et autoroute.	MORSBACH
	ZH_050	Vallon forestier humide en bordure de fossé.	COCHEREN, THEDING
	ZH_053	Vallée alluviale entre route départementale et cultures.	VALMONT, LACHAMBRE, ALTVILLER
		Vaste vallée alluviale de la Rosselle présentant une grande	,
	ZH_054	diversité d'habitats, en contrebas d'une route. Vallée alluviale de la Rosselle présentant une grande	MACHEREN, SAINT-AVOLD
	ZH_055	diversité d'habitats, présence de Solidage et de Baslamine de l'Himalaya.	HOMBOURG-HAUT
	ZH_056	Vallée alluviale présentant une grande diversité d'habitats, présence de Solidage et de Baslamine de l'Himalaya. Présence d'un ancien étang colonisé par la végétation hygrophile.	HOMBOURG-HAUT
	ZH_057	Vallée alluviale présentant une grande diversité d'habitats.	HOMBOURG-HAUT
	ZH_058	Vallée alluviale du Dotelbach.	BETTING-LES-SAINT-AVOLD
	ZH_059	Prairies pâturées humides en fond de vallée.	BETTING-LES-SAINT-AVOLD
	ZH_060	Saulaie en bordure de cours d'eau.	BETTING-LES-SAINT-AVOLD
Prioritaire pour la gestion de	ZH_061	Prairies humides entourées de cultures, draine les eaux de	SEINGBOUSE
l'eau		ruissellement vers le fossé.	
	ZH_066	Vallée alluviale de la Rosselle. Bordure de cours d'eau à Saules. Présence de	PETITE-ROSSELLE, FORBACH
	ZH_069	Solidage.Pollution de la Rosselle. Prairie pâturée humide à Rumex et ripisylve en bordure du	ROSBRUCK, COCHEREN
	ZH_070	Kochernbach (cours d'eau pollué).	COCHEREN
	ZH_072	Prairie pâturée en bordure de cours d'eau. Présence de Renouée du Japon. Secteur urbanisé.	COCHEREN
	ZH_073	Prairie de fauche en bordure de cours d'eau.	THEDING
	ZH_074	Prairie pâturée en fond de vallée.	COCHEREN, FAREBERSVILLER
	ZH_075	Forêt domaniale de Théding. Nombreuses mares. Présence de fossés.	THEDING, TENTELING, DIEBLING
	ZH 076	Bois humide, plusieurs fossés le traversent.	SEINGBOUSE, FAREBERSVILLER
	ZH_076 ZH_077	Prairie pâturée en fond de vallée.	COCHEREN, FAREBERSVILLER
	ZH_080	Prairie en bordure d'autoroute.	SEINGBOUSE
	ZH_082	Prairie humide en régin d'étangs.	HOSTE
	ZH_083	Vallon connexe au ruisseau de Guerting.	GUERTING
		Pâture humide entourée de cultures, dans dépression.	
	ZH_088	Présence d'une source.	FARSCHVILLER, THEDING
	ZH_092	Pâtures humides en bordure de cours d'eau.	DIEBLING
	ZH_094	Bassins de rétention en bordure d'autoroute et d'industries,	FAREBERSVILLER, HENRIVILLE
	ZH_096	colonisés par des hélophytes. Prairie pâturée en lisière de forêt.	HENRIVILLE
	ZH_097	Bordure de plan d'eau.	HENRIVILLE
	ZH_101	Vallée alluviale de la Bisten dans secteur urbanisé.	CREUTZWALD
	ZH_104	Zone humide en fond de vallée.	BEHREN-LES-FORBACH, ETZLING
	ZH_107	Zone humide de part et d'autre de la voie rapide remblayée,	OETING
	ZH_108	proche d'un fossé. Prairie de fauche.	FOLKLING
	ZH_109	Prairie de fauche humide autrefois traversée par le Morsbach et désormais séparée du cours d'eau par une route départementale.	FOLKLING
	ZH_114	Prairie humide dans dépression alluviale.	TENTELING
	ZH_119	Plaine alluviale.Présence de Solidage.	ETZLING, SPICHEREN
	ZH_120	Bois humide en bordure de cours d'eau.	BEHREN-LES-FORBACH
	ZH_122	Vallée du Merle.Ce secteur fut pendant longtemps composé de lagunes amassant les eaux usées. Le secteur est toujours pollué.	L'HOPITAL, SAINT-AVOLD
	ZH_126	Vaste plaine alluviale composée de prairies et de bosquets.	ALSTING
	ZH_127	Pâture humide relictuelle dans un village, à faible distance	ALSTING
		d'un fossé.	
<u> </u>	ZH_128	Vaste plaine alluviale.	BEHREN-LES-FORBACH

Asconit Consultants, juin 2012 2/5

		T	
	ZH_129	Vaste plaine alluviale entre village et pâtures. Remblais.	BOUSBACH, BEHREN-LES-FORBACH, KERBACH
	ZH_130	Zone humide à Reine des prés dans dépression.Source.	BOUSBACH
	ZH_131	Ancien étang colonisé par la végétation hygrophile (Frênes, Epilobes). Jardins privatifs humides en bordure du ruisseau	BOUSBACH
	ZH_132	de Lixing. Vaste plaine alluviale entre route et pâtures.	KERBACH
	ZH_133	Petite plaine alluviale.	BOUSBACH
	ZH_134	Plaine alluviale dans contexte agricole.	BOUSBACH, TENTELING
	ZH_137	Verger humide le long d'un fossé, entre lotissement et cultures.Partie centrale de la zone remblayée partiellement par de la terre issue des terrassements effectués pour l'installation des éoliennes.	NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
	ZH_138	Frênaie-saulaie humide accompagnée de joncs en lisière.	NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
	ZH_139	Pâture humide entourée de cultures.	NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
	ZH_141	Plaine alluviale dans contexte prairial.	METZING
	ZH_142	Plaine alluviale dans contexte périurbain. Présence de 4	METZING
	ZH_144	étangs. Plaine alluviale pâturée dans contexte prairial. Présence de plans d'eau et de Renouée du Japon.	DIEBLING, METZING
	ZH_146	Bordure de cours d'eau dans zone urbanisée.Présence d'un létang.	MACHEREN, SAINT-AVOLD
	ZH_148	Plaine alluviale pâturée dans secteur urbain.	DIEBLING, METZING
	ZH_153	Vaste plaine alluviale fauchée en bordure du Strichbach.	THEDING, TENTELING, DIEBLING
	ZH_154	Pâtures humides alimentées par des fossés.	DIEBLING
	ZH_157	Zone humide localisée à phragmitaie et prairie humide	REMERING
		eutrophe. Large zone humide de vallée constituée par une forêt	TROMBODN DEMEDING DALEM
	ZH_159	humide, une phragmitaie, des prairies humides eutrophes à Cirse des maraîchers et des étangs. Plaine alluviale de cours d'eau constituée par une forêt et	TROMBORN, REMERING, DALEM
	ZH_160	des prairies humides eutrophes. Présence de sources. Zone humide forestière constituée par une saulaie, une	BERVILLER-EN-MOSELLE
Prioritaire pour la gestion de l'eau	ZH_163	phragmitaie et zone humide artificielle à jonchaie et à typhaie.	CREUTZWALD
	ZH_166	Zone humide forestière et prairie humide eutrophe à joncs.	CREUTZWALD
	ZH_169	Zone humide eutrophe, phragmitaie, saulaie et forêt humide.	COUME
	ZH_173	Prairie humide eutrophe, saulaie, roslière, bois humide et deux étangs. ENS Marais de Porcelette.	PORCELETTE, DIESEN
	ZH_174	Bois humide et trois étangs.	DIESEN, PORCELETTE
	ZH_176	Saulaie, prairie humide eutrophe et phragmitaie dans un bois humide.	DIESEN, CARLING
	ZH_177	Prairie humide eutrophe roselière à Phalaris arundinacea.	PORCELETTE
	ZH_179	Large bois humide dans la vallée de la Rosselle.	BOUCHEPORN, SAINT-AVOLD, LONGEVILLE-LES- SAINT-AVOLD
	ZH_181	Petite prairie humide ponctuelle eutrophe.Présence d'une source.	LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD
	ZH_182	Zone humide en tête de bassin et en plaine alluviale d'un petit cours d'eau constituée de prairies à Cirse des maraîchers, de saulaies, de prairies humides eutrophes.	LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD
	ZH_184	Zone humide constituée de bois humide, de prairies humides eutrophes, de saulaie, de roselièresRemblais.	LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD
	ZH_192	Roselière et saulaie. Vallée du Merle. Ce secteur fut pendant longtemps composé de lagunes amassant les eaux usées. Le secteur est toujours pollué.	L'HOPITAL
	ZH_205	Complexe humide en bordure du ruisseau de Dourd'Hal.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD, LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD
	ZH_206	Zone humide relictuelle dans secteur urbanisé en bordure de la Rosselle.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_216	Saulaie et roselière à l'amont d'une station d'épuration. Zone rétrécie par les axes de communication et l'urbanisation.	SAINT-AVOLD
	ZH_221	Prairies hygrophiles eutrophes et frênaie.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_223	Prairie hydrgophile eutrope en bordure de fossé. Présence de Frênes, de Saules et d'une mare. Zone humide inventoriée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
Prioritaire pour la biodiversité et les loisirs	ZH_199	Secteur humide dans la Carrière centrale.	FORBACH
	ZH_014	Roselière dans traversee forestière en bordure de plan d'eau.	CAPPEL
	ZH_033	Bois humide à proximité de la carrière Simon.	SCHOENECK
	ZH_065	ZNIEFF de la vallée de Schafbach. Aulnaie en bordure de cours d'eau. Faciès diversifié avec	PETITE-ROSSELLE
Prioritairo paur la biadinante	ZH_085	des carex. Divers fossés. Présence d'une source.	FARSCHVILLER SEINGBOUSE
Prioritaire pour la biodiversité	ZH_095 ZH_145	Prairie pâturée en lisière de forêt. Zone humide forestière à Saules, Hêtres et Joncs entre	DIEBLING, METZING
	ZH_145 ZH_193	Diebling et Metzing. Présence de mares. Mare dans éclaircie forestière.	SAINT-AVOLD
		Bois humide. Présence de mares et d'eau tout au long de	
	ZH_195	l'année (tritons).	SPICHEREN, ETZLING
	ZH_196	Source dans vergers humides.	SPICHEREN

Asconit Consultants, juin 2012 3/5

	ZH_200 ZH_201	Mare aménagée à proximité de la Carrière centrale. Mare aménagée à proximité de la Carrière centrale.	FORBACH FORBACH
Prioritaire pour la biodiversité	ZH_204	Mare et milieu humide dans la carrière de Freyming.	FREYMING-MERLEBACH
	ZH_211	Mares dans secteur industriel de Saint-Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_218	Mare dans la carrière de Saint-Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_225	Mare dans secteur forestier. Prairies hygrophiles eutrophes et frênaie. Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_007	Carrière Simon à Schoeneck.	SCHOENECK
Prioritaire pour les loisirs	ZH_010	Vaste zone humide autour de l'étang de Hoste Haut, en bordure du ruisseau de Rimmelhoffenbach.	BARST, CAPPEL, HOSTE
	ZH_152	Prairie et verger humide en dépression.	TENTELING
	ZH_186	Petite zone humide constituée de prairies humides eutrophes et d'une roselière. Remblais.	LONGEVILLE-LES-SAINT-AVOLD
	ZH_187	Prairie humide, prairie à hautes herbes et saulaie. Mare dans secteur industriel de Saint-Avold.Zone humide	VALMONT
	ZH_208	déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_209	Mare dans secteur industriel de Saint-Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_210	Succession de mares dans secteur industriel de Saint- Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
zone humide dégradée	ZH_212	Roselière et saulaie dans secteur industriel de Saint- Avold.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_213	Saulaie dans secteur industriel.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_214	Roselière dans plateforme chimique de Carling.Zone humide déterminée par Ecolor.	L'HOPITAL
	ZH_215	Succession de mares et de roselières dans secteur industriel de Saint-Avold.Source du ruisseau le Merle.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_217	Posolière inandée dans sectour industrial de Macheren Zone	MACHEREN
	ZH_001	Prairie pâturée humide du point de vue de la pédologie, à la source d'un fossé.	HOSTE
	ZH_002	Prairie de fauche à proximité d'un plan d'eau, déterminée par la pédologie.	HOSTE
	ZH_003	Prairies humides en bordure de cours d'eau et de forêt.	HOSTE
	ZH_004	Prairies humides en bordure de cours d'eau déterminées d'après la pédologie.	HOSTE
	ZH_005	Zone humide dans dépression menant vers la forêt. Présence d'un poste d'observation pour la chasse.	HOSTE
	ZH_006	Trouée forestière à Phragmites et Scirpes des maraichers.	HOSTE
	ZH_008	Prairie humide présentant divers faciès en bordure du ruisseau de Hoste.	HOSTE
	ZH_009 ZH_012	Roselière en queue d'étang. Prairie humide à Joncs. Remblais d'une partie de la zone.	HOSTE CAPPEL
	ZH_016	Mare et milieu humide dans la carrière de Freyming.	FREYMING-MERLEBACH
	ZH_029	Prairie humide en bordure de cours d'eau.	MACHEREN
	ZH_035 ZH_037	Petite prairie humide à Prêle et Epilobe en région d'étang. Petite zone humide à proximité du chemin de fer.	MACHEREN MACHEREN
	ZH_037 ZH_038	Prairie pâturée proche d'un fossé.	MACHEREN
	ZH_041	Prairie pâturée humide à Canche cespiteuse.	LACHAMBRE
	ZH_042	Prairie pâturée humide en secteur périurbain et proche cultures.	LACHAMBRE
	ZH_043	Zone humide entre secteur industriel et urbain.	FORBACH
Zone humide non prioritaire	ZH_045	Prairie humide à Carex et saulaie en bordure de cours d'eau.	
promano	ZH_047 ZH_062	Prairie humide dans creux topographique. Prairie humide dans contexte urbain.	ALTVILLER SEINGBOUSE
	ZH_063	Zone humide proche de la mine, friche colonisée par des	PETITE-ROSSELLE
	ZH_064	saules. Roselière et saulaie dans secteur encaissé.	PETITE-ROSSELLE
	ZH_067	Friche dans zone urbaine, à proximité d'un cours d'eau.	FORBACH
	ZH_084	Prairies humides en bordure de cours d'eau en contrebas du village.	FARSCHVILLER
	ZH_086 ZH_087	Bordure de plan d'eau à roseaux, saules, aulnes Parcelles humides le long d'un cours d'eau, en secteur	FARSCHVILLER FARSCHVILLER
	ZH_089	urbain. Pâtures humides en bordure de cours d'eau.	FARSCHVILLER
	ZH_090	Vaste cariçaie en bordure de cours d'eau.	FARSCHVILLER
	ZH_091	Frênaie traversée par un cours d'eau.	DIEBLING
	ZH_093 ZH_099	Prairie de fauche en lisière de forêt. Roselière dans secteur industriel et forestier. Présence de	HENRIVILLE SCHOENECK
	ZH_100	solidage. Remblais. Bassin de rétention dans secteur urbain, colonisé par la	SCHOENECK
	ZH_103	végétation hygrophile. Roselière et saulaie dans friche derrière secteur urbain.	FORBACH, STIRING-WENDEL
	ZH_105	Zone humide à Carex.	ETZLING
	ZH_106	Verger humide.	OETING
	ZH_112	Zone humide dans secteur fortement industrialisé. Prairie pâturée dans dépression, reçoit les eaux des	CREUTZWALD
	ZH_117	précipitations.	SPICHEREN
	ZH_118	Verger humide. Zone humide potentielle.	SPICHEREN

Asconit Consultants, juin 2012 4/5

		Petite prairie à Reine des prés dans secteur totalement	
	ZH_124	urbanisé.	SPICHEREN
	ZH_140	Verger humide dans dépression.	METZING, NOUSSEVILLER-SAINT-NABOR
	ZH_143	Vallon humide en pleine ville de L'Hôpital.	L'HOPITAL
	ZH_149	Verger humide entouré de cultures.	DIEBLING
	ZH_150	Verger humide dans dépression. La partie Sud de la zone a été drainée pour permettre la construction d'un lotissement (en cours d'achèvement au 1er février 2012). Présence d'une source.	DIEBLING
	ZH_155	Plaine alluviale d'un petit cours d'eau composé de prairies à Reines des Prés, de prairies humides eutrophes et d'une saulaie	VILLING
	ZH_158	Prairie humide eutrophe à Cirse des maraîchers et bois humide.	REMERING
	ZH_161	Zone humide ponctuelle constituée par une forêt et une zone humide eutrophe.	BERVILLER-EN-MOSELLE
	ZH_162	Large zone humide, grande diversité d'habitats. ENS Marais de Teterchen.	TETERCHEN
	ZH_164	Zone humide forestière et prairie humide eutrophe à joncs. Création de mares pour batraciens et d'un réservoir servant à retenir l'eau pluviale, suite à l'aménagement de la nouvelle voie de contournement de Creutzwald.	CREUTZWALD
Zone humide non prioritaire	ZH_165	Zone humide forestière et prairie humide eutrophe à joncs et à Cirse des maraîchers.	CREUTZWALD, DIESEN
Zone numberion prioritaire	ZH_168	Petite zone humide eutrophe à Joncs.	VARSBERG
ſ	ZH_170	Petite zone humide eutrophe ponctuelle. Source.	COUME
	ZH_171	Bois humide, cariçaie, zone humide oligotrophe et eutrophe.	COUME, BISTEN-EN-LORRAINE
ļ	ZH_172	Prairie humide eutrophe à joncs.	BISTEN-EN-LORRAINE
	ZH_175	Saulaie et phragmitaie.	PORCELETTE
	ZH_178	Prairie humide eutrophe.	PORCELETTE
ļ	ZH_180	Petite zone humide ponctuelle.	BOUCHEPORN
	ZH_189	Zone humide eutrophe à Cirse des maraîchers.	VALMONT
	ZH_194	Vallon humide dans trouée forestière.	GUENVILLER
ľ	ZH_197	Dépression topographique dans zone urbanisée.	DIEBLING
	ZH_198	Zone de rétention des eaux de ruissellement issues de la D910 et de l'A4.	FAREBERSVILLER
	ZH_203	Mare et milieu humide dans la carrière de Freyming.	FREYMING-MERLEBACH
	ZH_207	Tourbière à bouleaux et cariçaies en bordure de fossé.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_219	Frênaie dans secteur forestier.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_220	Frênaie et cariçaie.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_222	Cariçaies dans prairie pâturée, en bordure de culture.Prairies hygrophiles eutrophes et frênaie.Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD
	ZH_224	Prairie hygrophile eutrophe. Zone humide déterminée par Ecolor.	SAINT-AVOLD

Asconit Consultants, juin 2012 5/5